



**HAL**  
open science

**Pour une grammaire générale des langues germaniques:  
Sémantique grammaticale et opérations discursives en  
syntaxe**

Pierre-Yves Modicom

► **To cite this version:**

Pierre-Yves Modicom. Pour une grammaire générale des langues germaniques: Sémantique grammaticale et opérations discursives en syntaxe. Linguistique. Université de Bourgogne - Franche-Comté, 2021. tel-03561642

**HAL Id: tel-03561642**

**<https://shs.hal.science/tel-03561642>**

Submitted on 17 Feb 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Dossier d'habilitation à diriger les recherches

Pour une grammaire générale des langues germaniques

Sémantique grammaticale et opérations discursives en syntaxe

## Mémoire de synthèse

Pierre-Yves Modicom

**Présenté en vue d'une soutenance le 26 novembre 2021 à Dijon  
devant un jury composé de :**

Pr. Jóhanna Barðdal (Universiteit Gent, Gand)  
Pr. Martine Dalmas (Sorbonne Université, Paris)  
Pr. Volker Gast (Friedrich-Schiller Universität, Iéna)  
Pr. Laurent Gautier (Université de Bourgogne, Dijon – garant)  
Pr. Anne Larrory-Wunder (Université Sorbonne Nouvelle, Paris – rapportrice)  
Pr. Tanja Mortelmans (Universiteit Antwerpen, Anvers – rapportrice)  
Pr. Elena Smirnova (Université de Neuchâtel, Neuchâtel – rapportrice)

Université de Bourgogne / Franche-Comté  
Septembre 2021



Pour une grammaire générale des langues germaniques:  
Sémantique grammaticale et opérations discursives en  
syntaxe

Pierre-Yves Modicom

13 septembre 2021



# Table des matières

<b>Introduction</b>	<b>5</b>
<b>Remerciements</b>	<b>5</b>
<b>Ouverture : Objet du présent mémoire</b>	<b>7</b>
Exposé d'une trajectoire . . . . .	8
La linguistique en situation . . . . .	9
Structuration du mémoire . . . . .	12
<b>Catégorisation syntaxique et structure de la prédication : Éléments de sémantique grammaticale dans les langues germaniques</b>	<b>17</b>
<b>1 Études comparatives</b>	<b>17</b>
1.1 Particules modales et comparaison . . . . .	18
1.2 Subjectivation et prise en charge . . . . .	20
1.3 Linguistique générale et contrastive . . . . .	22
<b>2 Sémantique de(s) marqueurs allemands</b>	<b>25</b>
2.1 Travail de thèse . . . . .	25
2.1.1 Enjeux méthodologiques et théoriques . . . . .	26
2.1.2 Altérité énonciative . . . . .	29
2.2 Particules modales . . . . .	34
2.2.1 Des particules aux types locutoires . . . . .	42
<b>3 Catégories linguistiques</b>	<b>47</b>
3.1 Sur la catégorisation des signifiés . . . . .	48
3.1.1 "Fonction commentative" . . . . .	49
3.1.2 Modalités . . . . .	51
3.2 Sur la notion de classe fonctionnelle . . . . .	58
3.2.1 Fonctions et classes fonctionnelles . . . . .	58
3.2.2 Adverbe et adverbial . . . . .	62
3.3 Grammaticalisation et polyfonctionnalité . . . . .	69
<b>4 Prédicat, prédication</b>	<b>79</b>
4.1 Niveaux prédicatifs . . . . .	79
4.2 Du prédicat au sujet . . . . .	87
4.2.1 Des niveaux de prédictivité aux niveaux de subjectalité : enseignements des langues scandinaves . . . . .	87

4.2.2	Les critères du sujet en germanique . . . . .	93
4.2.3	Conclusions provisoires . . . . .	100
<b>Finale : Usage de la linguistique, linguistique de l'usage</b>		<b>103</b>
<b>Tours et détours entre linguistique et philologie</b>		<b>103</b>
	Enjeux d'un positionnement . . . . .	103
	Histoire et épistémologie de la linguistique . . . . .	107
	Linguistique textuelle : scènes énonciatives . . . . .	112
	Polyphonies et genres de discours . . . . .	112
	La syntaxe aux limites de la phrase . . . . .	115
	Texte et grammaire . . . . .	116
<b>Références</b>		<b>121</b>
<b>Abréviations utilisées dans les gloses</b>		<b>121</b>
<b>Bibliographie</b>		<b>123</b>

# Introduction





# Remerciements

Je voudrais remercier toutes celles et tous ceux qui ont contribué directement ou indirectement à la maturation de ce travail et, ce qui est plus important, à l'élaboration des propositions scientifiques et des réflexions institutionnelles synthétisées dans le présent ouvrage. Au plan académique, cela vaut en premier lieu pour mon garant d'habilitation, le professeur Laurent Gautier, et pour ma directrice de thèse, la professeure Martine Dalmas.

Un travail comme celui-là, et plus généralement l'exercice du métier sur un certain nombre d'années, qu'il s'agit ici de synthétiser, demandent aussi de pouvoir compter sur la présence et le soutien de proches. Je souhaite donc exprimer toute ma reconnaissance à mes parents et mes amis intimes pour leur écoute, leur patience et leur confiance.

Dans un quotidien professionnel marqué par un contexte rarement facile (et encore plus rarement *facilité*), il convient également de remercier les membres du département d'allemand de l'Université Bordeaux-Montaigne, et plus largement de l'UFR Langues, pour la qualité des relations collégiales qui y ont cours. Cet environnement solidaire est indispensable pour pouvoir mener à bien un travail scientifique de longue haleine.

À mes yeux, un travail ressortit du champ scientifique d'abord et avant tout parce qu'il s'expose à la dispute collégiale et qu'il s'en nourrit. Je souhaite donc remercier tous les collègues et toutes les collègues ayant soutenu, critiqué, discuté, commenté mes travaux dans des colloques, en séminaire, devant un café, à un buffet, individuellement ou dans des associations et sociétés savantes, de vive voix, en visioconférence, par courrier, sous leur nom ou anonymement dans l'exercice de l'évaluation. En raison d'un compagnonnage intellectuel particulier, je voudrais nommer spécifiquement, et par ordre alphabétique, Werner Abraham, Olivier Duplâtre, Elisabeth Leiss et Denis Paillard. Deux sociétés savantes me semblent mériter un mot particulier : la Societas Linguistica Europæa, dont le congrès annuel scande mon année scientifique depuis dix ans, et l'AGES, au bureau de laquelle j'ai eu le grand honneur de servir dans une excellente atmosphère, dont je remercie mes collègues.

Enfin, je voudrais associer à ces remerciements les collègues et camarades avec qui j'ai la chance de débattre longuement sur les questions de politique scientifique, la dimension pratique et institutionnelle du métier et les horizons intellectuels possible pour l'Université. Ils et elles se reconnaîtront dans le nom de Camille Noûs.



# Ouverture : Objet du présent mémoire

L'exercice du mémoire de synthèse en vue de l'obtention d'une habilitation à diriger des recherches (HDR) n'obéit pas à des codes formels stricts communs à un vaste champ disciplinaire dont la "linguistique germanique" serait un sous-champ. Le flottement formel n'est pas seulement dû à l'incertitude persistante quant au champ de la "linguistique germanique" prise en tension entre sciences du langage et philologie d'un groupe de langues<sup>1</sup> - tension qui traversera tout le présent mémoire. Cette indétermination est aussi liée à la finalité même d'une habilitation, et par ricochet à la conception de la pratique scientifique que l'on entend défendre. De ce point de vue, la forme donnée au mémoire de synthèse caractérise une vision du métier qui est aussi l'enjeu du saut professionnel que représente l'HDR.

Il s'agit de trouver un équilibre entre deux fonctions. D'une part, le mémoire de synthèse se présente généralement, au moins en partie, comme une présentation de soi, suivant un déroulement chronologique dont le dossier d'habilitation serait l'aboutissement temporaire. D'autre part, il vise à donner à voir un programme scientifique cohérent, au moins *a posteriori*, dans l'idée que ce programme appelle des prolongements ; en retour, ceux-ci impliquent que l'impétrante ou l'impétrant puisse diriger des thèses de doctorat et se porter candidat à des postes d'encadrement scientifique. Les deux aspects de l'exercice sont d'un intérêt inégal : la présentation de soi, y compris au sens goffmanien du terme, n'est pas une pratique scientifique, quand bien même elle est une pratique (trop) fréquente des scientifiques. Pour ma part, j'estime que la pratique scientifique est d'abord une pratique de l'interaction et de la réception, par voie écrite ou orale, individuelle et collective. Cette part silencieuse d'autrui dans tout travail scientifique, qu'il soit signé d'une seule personne ou de plusieurs, justifie que selon moi, dans l'HDR, ce n'est pas tant une personne qui se voit octroyer une "habilitation" qu'un programme scientifique, qu'il s'agit en réalité de soumettre à la validation par les pairs, invités à donner leur accord à une montée en puissance des travaux de recherche représentant un programme scientifique. L'objet du mémoire de synthèse est alors d'explicitier ce programme afin de le soumettre à leur jugement. De ce fait, la dimension chronologique et biographique du mémoire sera réduite au minimum, et l'essentiel du texte portera sur l'orientation scientifique qu'on entend promouvoir dans les années qui viennent.

---

1. Pour se convaincre du fait que cette dichotomie a malgré tout sa pertinence, on pourra consulter les mémoires d'HDR en linguistique générale présentés à l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales et consultables sur le portail Archives Ouvertes, qui attestent d'une pratique où le "mémoire de synthèse" et "l'inédit" sont parfois un seul et même texte.

## Exposé d'une trajectoire

L'exposé de ce programme est en même temps un acte de formulation rétrospective, permise par le retour à soi qu'occasionne l'exercice du mémoire. La cohérence d'une démarche est construite à cette occasion : si c'est en cheminant que se fait le chemin, c'est en se retournant que se constitue le voyage. De ce fait, la partie centrale du présent mémoire, tout en étant structurée thématiquement, recoupe partiellement la chronologie des publications synthétisées, sans pour autant tenter de la suivre : d'aléas éditoriaux en projets simultanés, de sollicitations extérieures que l'on croyait intempestives et que l'on finit par s'approprier en digressions que l'on pensait circonscrites qui en arrivent à envelopper le fil présumé principal, un trajet scientifique n'est jamais à l'image d'une suite de publications qui, pour en être constitutives, n'en sont pas moins que des instantanés fragmentaires et qu'il convient dès lors de recomposer en mimant une progression intellectuelle linéaire, qui n'est pourtant pas celle d'une carrière individuelle.

De l'individualité, il faut pourtant aussi parler. Après une formation secondaire marquée par une nette appétence pour les langues et la traduction mais sans manifestation d'une vocation particulière, j'ai entrepris en 2006 une classe préparatoire littéraire à Rennes, au cours de laquelle je suis "devenu germaniste" après que mes enseignants m'ont expliqué que dans mon lycée, mon souhait (conserver les deux langues vivantes et le latin) n'était réalisable qu'en prenant un panachage d'options mettant l'anglais et l'allemand à parité mais demandant que je me déclare "optionnaire d'allemand", c'est-à-dire germaniste et non angliciste, lors de l'inscription au concours de l'École Normale Supérieure. Ce qui fut fait, et me permit d'entrer dans cette école, en 2008, au demeurant davantage grâce au latin qu'aux langues vivantes. Il s'ensuivit une année de licence d'allemand à Paris-Sorbonne doublée d'une découverte de la linguistique française, puis un master de linguistique générale réalisé entre Paris et Munich.

Mes deux mémoires de masters, sous la direction de Martine Dalmas, étaient consacrés à des questions de structuration argumentative de discours politiques des années 1950 et 1960 pour le premier, et à la sémantique des particules modales pour le second, après que l'immersion dans le *Linguistisches Kolloquium* de la LMU et la fréquentation assidue de cours de linguistique générale et typologique eurent commencé de me placer dans l'entre-deux dont est sorti l'essentiel de mon travail ultérieur : être linguiste germaniste, pour moi, ne signifie pas être le représentant d'un sous-champ au sein des études germaniques (terme pudique par lequel on désigne souvent en France les études *allemandes*, au détriment des autres composantes de l'aire culturelle et linguistique concernée). Être linguiste germaniste signifie être totalement linguiste et totalement germaniste, quand bien même les postes alloués au sein de l'Université sont effectivement davantage des postes d'intersection entre ces deux ensembles que des postes d'union.

Après le master de linguistique générale, j'ai passé l'agrégation d'allemand (2012), passé quelques mois à Berlin comme rédacteur des discours de l'ambassadeur de France, puis ai à nouveau bénéficié des largesses permises par le dispositif de pré-recrutement pour lequel je tiens l'ENS (qui n'est à cet égard pas une "école"), via un contrat doctoral de trois ans (2013-2016) qui m'a permis d'effectuer une thèse consacrée aux marqueurs discursifs de l'allemand, à l'université Paris-Sorbonne, dans des conditions sereines au sein d'un laboratoire (le Centre de Linguistique en Sorbonne) dont les doctorantes et docto-

rants travaillaient en coopération étroite, dialoguaient constamment sur le plan personnel et scientifique et ne s'arrêtaient pas aux frontières des langues d'étude et de recherche. J'ai pu soutenir ma thèse en octobre 2016 devant un jury présidé par Ekkehard König et où siégeaient Martine Dalmas, Anne Larrory, Sibylle Sauerwein et Richard Waltereit. Un contrat d'attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) consécutif au départ en retraite de Thierry Gallèpe m'a mené au département d'études germaniques de l'université Bordeaux-Montaigne, où un poste de maître de conférences était mis au concours pour le printemps 2017. J'y ai été élu.

Le confort matériel et intellectuel de mes conditions de rédaction de thèse et l'alignement générationnel ayant permis mon élection rapide étaient déjà des privilèges et sont aujourd'hui rarissimes dans un contexte d'attrition de l'emploi universitaire, *a fortiori* pour les disciplines s'accommodant mal des "offres de formation" (comprendre : de l'éventail de cursus) construites en quelques silos monodisciplinaires de masse, dans lesquelles l'enseignement des sciences historiques et philologiques se retrouve souvent piégé du fait des mécanismes de différenciation en cours entre universités et au sein des universités depuis la mise en oeuvre des "responsabilités et compétences élargies" au tournant des années 2000 et 2010 : en-dehors d'universités qui feraient le choix d'une politique de niches disciplinaires ou bien tenteraient d'assurer un leadership régional sur les disciplines de taille moyenne, les formations monolingues traditionnelles, dites Langues, Littératures et Civilisations Étrangères, qui sont à la fois les représentantes et les concurrentes des différentes philologies nationales, sont souvent considérées comme une source de préoccupation financière du fait de leur fort taux d'encadrement et de leur caractère supposément suranné, à l'exception de l'anglais et de l'espagnol, qui se voient parfois assigner le rôle de méga-départements chargés d'absorber les évolutions démographiques étudiantes à moyens constants. Pour les autres langues, cette situation institutionnelle très tendue se double d'un rapport souvent contrarié au plurilinguisme pratique et à la filière Langues étrangères appliquées (rapport d'autant plus contrarié que bien des universités choisissent de cloisonner ces formations, ce qui n'est pas le cas de l'établissement où j'exerce actuellement).

## La linguistique en situation

Ces considérations à l'emporte-pièce sur les dynamiques internes au champ universitaire peuvent étonner dans un mémoire d'HDR. Elles me semblent avoir leur place dans cette introduction car elles représentent aussi des prémisses de mon positionnement professionnel depuis septembre 2017 et mon entrée en fonction comme maître de conférences. En particulier, ces dynamiques font que ma situation d'unique enseignant-chercheur linguiste-germaniste au sein d'un établissement n'est pas une exception. Quand un établissement ne compte qu'un ou deux linguistes germanistes, la position disciplinaire comme sous-champ des études germaniques devient intenable, à plus forte raison si l'on prend en considération le caractère jamais acquis et toujours rejoué de l'unité scientifique de la germanistique, écartelée qu'elle est entre sa filiation philologique monolingue entretenue par la structuration en silo des cursus à la française, et sa proximité évidente avec le paradigme (lui-même

incertain) des études aréales<sup>2</sup>. De ce point de vue, la tendance à la réduction institutionnelle du germanique à l'allemand est un facteur de tension, puisque les études scandinaves, de plus en plus souvent rebaptisées "nordiques", ont adopté le paradigme aréal de façon bien plus franche, aidées sans doute en cela par l'absence de concours de l'enseignement en suédois. Au demeurant, les "études aréales" posent de nombreuses questions dont la réponse reste ouverte, telle celle de la granularité de l'aire étudiée ("Allemagne" ? "Europe du nord" ? "Europe centrale" ? "Aire baltique ?", "Mer Baltique et Mer du Nord" ? "Europe" ?), tout en fractionnant la communauté linguistique (quid des diasporas germanophones, yiddishophones, scandinavophones hors d'Europe ?) et réintroduit l'espace pour une prise en considération du multilinguisme comme fait social, culturel et linguistique à l'intérieur de la zone prise pour objet. Dans l'immédiat, une telle accumulation de contradictions ne me semble pouvoir être résolue que par un travail difficile, lent et forcément collégial de mise en réseau à plusieurs niveaux.

D'une part, cela demande de reconsidérer les cadres encore récemment jugés un peu désuets que sont les sociétés savantes (Association des Germanistes de l'Enseignement Supérieur mais aussi, de façon il est vrai beaucoup moins active, Association pour les Études Nordiques), les revues spécialisées, y compris celles exerçant une fonction de liaison nationale (je pense aux *Nouveaux Cahiers d'Allemand*) et les journées d'agrégation (auxquelles j'ai contribué voire que j'ai organisées). Ces cadres, malgré leurs défauts, constituent à nouveau un lieu d'échange scientifique indispensable entre pairs pour qui entend éviter de pratiquer de la linguistique allemande comme une robinsonnade (la même remarque vaut pour toute autre spécialité de langues vivantes où l'isolement local est la règle). D'autre part, cette première mise en réseau est manifestement insuffisante au plan professionnel s'il s'agit d'enrayer une dynamique de repli. Le second mouvement de consolidation par la coopération doit porter sur l'affirmation, même tâtonnante, d'une cohésion intellectuelle des études germaniques et donc par une coopération scientifique plus forte entre les différents sous-champs. Cela commence sur place, par la contribution à des programmes de formation et de recherche communs : de ce point de vue, je ne saurais trop souligner l'exemplarité de l'atmosphère de travail du département d'études germaniques bordelais. Mais cela passe également par la participation aux cadres nationaux de la discipline, que représentent l'association des germanistes de l'enseignement supérieur, dont j'ai été le trésorier entre juin 2018 et juin 2021, dans une excellente atmosphère de synergie des champs spécialisés, et les jurys de concours. Je sais donc gré au jury de l'agrégation externe de m'accueillir depuis 2020 (et 2019 comme membre remplaçant).

Pour indispensables qu'ils soient, ces cadres ont deux défauts majeurs, d'ailleurs étroitement liés à leur caractère trop souvent national, dans des champs où la recherche est aujourd'hui transnationale, quand elle ne l'a pas toujours été ; leur structuration immanente à l'organisation universitaire en silos, qui constitue une partie du problème. Ce travail de mise en réseau doit donc être redoublé par un investissement dans la vie d'autres cadres collégiaux externes au champ des études germaniques françaises, soit formellement, par exemple via l'adhésion à la *Societas Linguistica Europaea*, dont les congrès annuels scandent à bien des égards l'évolution de ma réflexion scientifique, soit informellement, en entretenant des coopérations individuelles avec des collègues linguistes d'autres langues, typologues, philosophes du langage, en France et à l'étranger, ou bien sûr germanistes

---

2. On se reportera sur ce point à l'article pionnier de Bates (1998) sur les premières confrontations entre "études aréales" et paradigmes disciplinaires.

d'autres pays. "Généraliser la grammaire germanique", c'est-à-dire ancrer la linguistique des langues germaniques (et non seulement l'allemand) dans une réflexion de linguistique générale en cultivant une double identité de linguiste et de germaniste, n'est pas seulement un tropisme personnel : cette démarche me semble être une nécessité scientifique pour éviter la nécrose.

C'est ce qui m'a conduit à participer à des colloques de linguistique générale, en y contribuant généralement en anglais, ainsi qu'à en organiser moi-même deux, en langue anglaise là aussi, en coopération avec Olivier Duplâtre (Sorbonne Université). Le choix de l'anglais pour le travail inédit inclus dans le dossier d'HDR relève également de ce parti pris d'élargissement du champ pertinent pour la structuration d'un programme scientifique pour la linguistique germanique. La place croissante qu'occupent les langues scandinaves dans ma réflexion est également liée à cette préoccupation, à la fois du fait qu'il s'agisse de candidates naturelles à l'inclusion dans un programme de dépassement de la germanistique monolingue, mais aussi parce que la structuration polycentrique reconnue comme telle de l'espace linguistique nordique offre un modèle scientifique pertinent pour ce programme disciplinaire dans son volet comparatif intra-germanique : à bien des égards, il ne s'agit pas d'élargir la linguistique allemande aux langues scandinaves, mais mettre celle-là à l'école de celles-ci, et de penser les langues germaniques comme les scandinavistes (citons ici Faarlund, Barðdal, Engdahl) pensent le rameau nordique, y compris pour certains en se ménageant la possibilité de l'ouverture aréale vers d'autres familles (fenniques et sames).

S'il y a sans doute une tension entre la revendication d'une inscription dans des philologies spécifiques (allemande et scandinave, et dans une moindre mesure yiddish, néerlandaise et anglophone) et la définition comme linguiste généraliste, la position académique de représentant local d'un sous-champ crée des obligations institutionnelles qui résolvent ces tensions sans contradiction, à partir d'une donnée simple : la nécessité de devoir être en situation d'enseigner l'intégralité de ce sous-champ à tous les niveaux, et de pouvoir diriger des travaux de master sur tout l'éventail des sujets qu'il comprend, de la phonologie à la sémantique, de la syntaxe à la médiévistique, quitte à recourir à des codirections avec des collègues extérieurs au champ lui-même - en gardant en tête que l'on peut soi-même être ce collègue extérieur appelé par autrui, puisqu'un tel mode de coopération ne peut fonctionner que selon un principe de réciprocité. Ce constat (en soi parfaitement trivial) implique à la fois une pratique de la recherche scientifique fondée sur des coopérations extérieures à la fois à l'établissement et au champ, et un retour permanent aux modes de stabilisation collective des connaissances présentes dans le champ afin de les reverser dans la pratique de l'enseignement et de l'encadrement.

Une telle compétence n'est possible précisément qu'à la condition qu'il existe des lieux de cristallisation, de critique et de consolidation d'un savoir scientifique partagé, c'est-à-dire des cadres où la pratique de la réception scientifique, qui fonde le régime de vérité de la recherche universitaire, prend la forme d'un bilan d'étape de la dispute. Les sociétés savantes, les bulletins spécialisés, les journées d'agrégation font partie de ces lieux. Mais à bien des égards, l'exercice de la recension me semble également être un espace privilégié pour ce travail, ce qui explique que je m'astreigne depuis près de dix ans à publier au moins une recension par an, tout en lisant celles des autres, soit dans les *Nouveaux Cahiers d'Allemand*, soit sur la *LinguistList*, canal unique en son genre pour fédérer les différentes



composantes du champ des sciences du langage.

Les obligations d'enseignement et de recherche en situation d'isolement disciplinaire contraignent à rompre l'isolement pour s'appuyer sur le savoir des autres, ce qui demande en retour de contribuer à la consolidation de ce savoir partagé en se souciant de l'import de connaissances nouvelles et en contribuant à leur discussion. L'individualisme pédagogique et scientifique n'est pas seulement la solution de facilité à la fragmentation institutionnelle : c'est d'abord et surtout une réponse inefficace et préjudiciable. On n'inclut traditionnellement pas ses recensions dans la liste des publications d'un dossier d'HDR, et celui-ci ne fera pas exception. Néanmoins je souhaiterais souligner que les recensions représentent à mes yeux une contribution scientifique significative, en particulier depuis trois ou quatre ans que je choisis et rédige les miennes dans une perspective délibérée de stabilisation de connaissances communes.

## Structuration du mémoire

Après cette introduction en situation, le corps du mémoire de synthèse est représenté par un exposé linéaire du corps principal de mes recherches en linguistique. J'essaie d'y montrer comment un certain nombre de choix théoriques et disciplinaires relatifs au traitement grammatical des particules énonciatives permet d'initier une réflexion sur la sémantique de la syntaxe qui ne poserait pas de dichotomie préalable entre les traces d'opérations illocutoires d'une part, et ce qui relèverait de la construction du contenu propositionnel d'autre part. La question du statut grammatical des particules modales et des marqueurs discursifs mène, par étapes successives, à une réflexion sur les signifiés catégoriels, l'hétérosémie et la notion de fonction syntaxique.

Le va-et-vient entre syntaxe et sémantique s'organise donc autour d'une réflexion sur les espèces lexicales et grammaticales, qu'on les appelle parties du discours, classes ou catégories. Je fais le choix d'aborder les espèces lexicales et grammaticales par leur fonction syntaxique, d'où la forte présence du terme de *classe fonctionnelle*, qu'il s'agira aussi de problématiser. Compte tenu des faits de langue choisis pour aborder cette problématique, l'incidence des syntagmes en fonction adverbiale occupe une place importante dans la réflexion.

Ce travail sur la structuration de l'énoncé par des séries d'opérations sémantico-syntaxiques manifestées par les fonctions grammaticales conduit logiquement à se tourner à la fois vers l'ordre des constituants et vers la question de la structure prédicative de la proposition, ces sujets étant étroitement liés dans les traditions linguistiques de la germanistique et de la scandinavistique. C'est ce qui conduit, dans un dernier chapitre, à reprendre la question du statut syntaxique du couple sujet-prédictat en linguistique générale en même temps qu'en linguistique germanique, en cohérence avec l'inédit d'habilitation, qui porte sur la fonction sujet.

Ce corps principal est suivi d'un élargissement à la question du positionnement de la linguistique germanique dans la philologie, construit en miroir de cette introduction. En prenant appui sur des travaux extérieurs au fil suivi de la thèse à l'habilitation, j'entreprends de montrer que ces contributions sont autant de tentatives d'élargissement de perspective sans dilution méthodologique, permettant ainsi un retour à la philologie ger-

manique, dans son caractère composite, tout en maintenant le programme esquissé précédemment dans un dialogue avec la linguistique générale.



**Catégorisation syntaxique et  
structure de la prédication :  
Éléments de sémantique  
grammaticale dans les langues  
germaniques**



# Chapitre 1

## Études comparatives : les marqueurs discursifs, problème de linguistique générale

Mes premiers travaux de recherche portaient sur les marqueurs discursifs, entendus en leur sens le plus large. Pour proposer une définition de travail de cette notion extrêmement labile, je caractériserai les marqueurs discursifs comme l'ensemble de formes segmentales autonomes (non-liées morphologiquement) ou semi-autonomes (cliticisées ou en voie de cliticisation, comme les "particules") dont le signifié a trait à l'inscription de la représentation construite dans l'énoncé, *p*, au sein de l'ensemble des représentations constructibles à un moment donné de la production du discours. Les principaux paramètres de cette coexistence sont l'adéquation de la représentation à ce qu'elle entend désigner (dans le monde) et l'adéquation aux attentes préalablement construites et/ou poursuivies dans la suite du discours.

Cette adéquation peut elle-même être évaluée sur plusieurs modes, dont le mode véridictionnel, et en faisant jouer zéro, une ou plusieurs instances subjectives porteuses de la représentation et de sa validation. L'absence d'appel à une instance subjective correspondrait à des cas de figure où l'on ne met en scène qu'un face-à-face entre des représentations, ou le cas échéant entre des représentations et le monde ; c'est par exemple la situation des énoncés thétiques. L'appel à une instance subjective de validation peut bien sûr prendre la forme d'un engagement du locuteur sur son dire, mais il peut se jouer à chacun des niveaux concernés et, en particulier dans des actes de langage interrogatifs, reposer sur l'appel au destinataire voire, dans les phénomènes d'énonciation médiatisée (Guentchéva & Landaburu, 2007), à une tierce instance. Enfin, le jeu simultané sur deux instances subjectives passe souvent par l'ajustement entre participants de l'acte de langage, même si mes travaux sur les particules modales de l'allemand contemporain ont justement visé à se défaire d'une réduction de l'ajustement intersubjectif à un niveau interactionnel.

Ces premiers éléments de définition laissent voir qu'en droit, il n'y a à mes yeux aucune extériorité de ces phénomènes à la grammaire et à la morphosyntaxe, pas plus qu'à la sémantique censément la plus restreinte, de type véridictionnel : le signifié du subjonctif 1, par exemple, relèverait tout à fait de ce domaine des marqueurs discursifs, et un marqueur comme *angeblich* en ressortit effectivement. De la même manière, la notion de modalité, en particulier épistémique, est directement attenante à ce domaine de sens.

L'exclusion du mode et des verbes de ce champ d'étude se justifie uniquement par le choix de me concentrer ici sur des formes invariables et non sur la flexion. Mais comme on le verra, le concept de modalité apparaît naturellement comme la première notion que j'ai questionnée dans mes travaux sur les catégories linguistiques, de façon directement concomitante à ma thèse. De même et d'une façon directement liée aux particularités syntaxiques des langues germaniques, y compris celles traitées dans l'inédit d'habilitation, la structure informationnelle n'apparaît pas dans mes publications comme un domaine extérieur à la morphosyntaxe. Or, à travers la question des particules de focalisation, on ne peut manquer d'établir un lien entre les signifiés des marqueurs discursifs et ceux de marques suprasegmentales relevant de la structure informationnelle. De ce fait, l'étude des marqueurs discursifs ne constitue pas pour moi un domaine à part, ancré dans une "pragmatique" séparée de la sémantique ou de la syntaxe, mais est bien une porte d'entrée vers la sémantique grammaticale, y compris la sémantique de la syntaxe. C'est cette continuité qu'il s'agit de donner à voir dans les pages qui suivent, en prenant les langues germaniques comme objet d'étude privilégié.

## 1.1 Les particules modales de l'allemand face à la comparaison inter-langues

La définition liminaire posée à l'instant tire la leçon d'une décennie de travaux et d'échanges sur ces sujets, marquée par des influences diverses dont témoignent les publications réunies dans le volume de synthèse. Toutefois, la distance par rapport aux définitions interactionnalistes et le refus d'extérioriser ces marqueurs du reste de la grammaire, y compris de la morphosyntaxe sont deux motifs présents depuis le début de ma réflexion sur ces questions. Mon premier contact avec ce domaine, contact à bien des égards décisif, fut un exposé de Nicholas Evans à Munich en janvier 2010, intitulé *A Grammar of Expectation* (Evans, 2009), où le typologue croisait plusieurs faits de langue relevant de l'énonciation médiatisée et de l'engagement épistémique (Guentchéva & Landaburu, 2007), sur une base à la fois subjective (évidentialité au sens strict) et intersubjective, en s'appuyant sur l'étude des suffixes verbaux de l'andoke, une langue amérindienne de Colombie par Landaburu (2007). L'exposé se terminait par la suggestion d'un parallèle avec les particules modales de l'allemand. Même si le cadre suivi par Evans est fondamentalement issu de la pragmatique traditionnelle, il nouait là les questions du dialogisme et de la prise en charge en envisageant la possibilité de leur intégration au coeur de la morphosyntaxe d'une langue. Cette perspective est restée la sienne dans les années suivantes (Evans et al. 2017b et Evans et al. 2017a). Dans le cas des particules modales de l'allemand, une telle démarche correspond une interprétation forte de leur grammaticalisation, défendant la thèse de l'existence d'un paradigme clos et reposant sur des oppositions structurales stables. C'était l'hypothèse que je souhaitais étudier dans mon mémoire de master et qui sous-tend ma toute première publication scientifique, qui en est issue (Modicom, 2012a).

2012, "The epistemological treatment of information and the interpersonal distribution of belief in language : German Modal Particles and the typological challenge", in Werner Abraham et Elisabeth Leiss (dir.), *Modality and Theory of Mind elements across languages*. Berlin : De Gruyter (Trends in Linguistics - Studies and Monographs 243). 361-382.

L'hypothèse initiale était celle d'un paradigme clos, chaque particule correspondant à une combinaison possible de prise en charge par le locuteur et l'allocutaire, sur le modèle de ce que proposait Landaburu (2007) pour l'andoke. Cette hypothèse résiste en réalité assez mal à l'analyse. D'une part, il apparaît assez vite que les instances porteuses des attitudes propositionnelles ne sont pas les participants de l'interaction (Waltereit, 2006), sauf à poser une polysémie généralisée de ces particules qui n'est pourtant pas une nécessité, puisque des signifiés uniques peuvent être reconstitués à un autre niveau (voir ci-dessous). Un exemple bien connu est le transfert de la part d'incertitude portée par *wohl*, qui échoit au locuteur dans l'assertion et au destinataire dans l'interrogation, produisant l'effet d'une question n'appelant pas particulièrement de réponse.

- (1) An meiner Stelle hättest du **wohl** ebenso gehandelt.  
"À ma place, tu aurais sûrement fait pareil." (Métrich et al., 2002, IV/337)
- (2) Was hat der **wohl** angestellt, der sieht doch ganz normal aus? Getötet? Gestohlen? Drogen? Alte Frauen?  
"Qu'est-ce qu'il a bien pu faire, encore, il a pourtant l'air complètement normal? Meurtre? Vol? Drogues? Des vieilles dames?" (Métrich et al., 2002, IV/343)

Cela conduit à émettre l'hypothèse que les attitudes propositionnelles sont portées par un couple formé d'un juge modal (qualifié, dans le texte de 2012, de jugé épistémique) et un ratifieur. Si le locuteur est juge dans l'assertion, dans l'interrogation il y a interversion des rôles. L'hypothèse formulée en 2012 est que dans l'exclamation, le locuteur porte les deux rôles.

D'autre part, comme le montrait déjà Gast (2008), les particules modales ont aussi une fonction dynamique d'actualisation de l'arrière-plan propositionnel de la conversation, qui va au-delà de l'encodage statique d'une distribution à un instant *t*. Ce caractère dynamique est nettement visible si l'on songe, par exemple, aux emplois assertifs ou injonctifs de *doch*, qui signalent que le locuteur découvre que *p*, qu'il croyait incontestable, fait précisément l'objet d'une non-reconnaissance. Une autre hypothèse émerge, appuyée sur les travaux de Leiss (2008) et Abraham (2010) : celle de marqueurs épistémiques déictiques intersubjectifs, comme chez Landaburu ou Evans, mais spécialisés dans l'évaluation de l'acceptabilité d'une proposition à l'aune des contenus potentiellement divergents coexistant dans le contexte. La place des particules est interprétée, sous l'influence de Zemb (1978), comme signe de leur appartenance au champ stratégique de la modulation de prise en charge. On émet enfin l'hypothèse que cette spécialisation sémantique est corrélée aux caractéristiques formelles des particules, leur caractère inaccentué entraînant un placement en position de Wackernagel, au bout de la chaîne des pronoms et clitiques, et donc en fin de thème, position propice à une réanalyse (Modicom, 2012b, 288).

- (3) Es glaubt Ihnen **ja doch** kein Mensch.  
"De toute façon personne ne vous croit." (Métrich et al., 2002, III/127)

La notion de position de Wackernagel renvoie à une loi indo-européenne sur le placement des clitiques, sur la généralisation de laquelle les phonologues et les morphologues débattent encore<sup>1</sup>. elle s'applique notamment aux particules énonciatives du grec et du latin. L'exemple suivant illustre la situation avec le latin *enim* :

1. L'article de Anerson (1993) intitulé "Wackernagel's revenge" a particulièrement contribué à relancer ces débats.



- (4) Adventus **enim** L. Nasidi summa spe et voluntate  
 arrivéel.NOM PMOD L Nasidus.GEN extrême.ABL espoir.ABL et volonté.ABL  
 civitatem compleverat.  
 ville.ACC remplir.PQPFT  
 "En effet, l'arrivée de L. Nasidus avait donné à la ville un espoir et une détermination extrêmes." (César, cit. Modicom & Duplâtre 2020, 10)

À défaut d'aboutir à une thèse particulièrement neuve, cette première publication pose donc quelques jalons que l'on va maintenant s'attacher à développer :

- Il y a une fonction sémantique commune des particules modales : ce sont des marques de prise en charge subjective et intersubjective commensurables à d'autres stratégies de marquage dans d'autres langues.
- Cette prise en charge et ce dialogisme ne doivent pas être modélisés au niveau des participants de l'acte de langage, de même que le signifié des particules ne doit pas être sous-traité à la sémantique ; on travaille sur des instances modales (en l'occurrence, dans ce texte, un juge épistémique et un ratifieur ou témoin épistémique). Ce faisant, il est possible de développer une étude satisfaisant aux principes du minimalisme sémantique, c'est-à-dire posant une identité sémantique des marqueurs qui reste stable d'un contexte à l'autre, la polysémie discursive s'expliquant ensuite par des régularités constructionnelles et des effets contextuels qu'il convient de décrire (Posner, 1979).
- Les caractéristiques formelles des particules sont corrélées à cette sémantique de classe. Cela concerne à la fois leur prosodie et leur syntaxe.
- Cette syntaxe des particules met en jeu la notion de prédication, dès lors que le couple thème-rhème, chez Zemb, est défini comme prédicatif.

La suite du présent mémoire montrera un certain nombre d'infléchissements, en particulier sur le caractère épistémique des particules. D'autres points, comme l'idée d'un sémantisme de classe et le postulat d'une syntaxe liée à la prédication, vont connaître des développements importants. Sur le plan de la méthode, l'insistance sur le minimalisme sémantique est une constante. Enfin, l'hypothèse d'une corrélation entre traits sémantiques partagés et isomorphie des signifiants se révélera importante pour réfléchir à la notion de classe fonctionnelle.

## 1.2 Subjectivation et prise en charge en typologie linguistique

La démarche comparative et le dialogue avec la linguistique typologique restent à mes yeux la condition *sine qua non* d'un traitement des marqueurs discursifs qui résiste aux biais induits par les traditions grammaticales qui tendent à les séparer du cœur de la langue comme système - ce dont l'étiquette "marqueurs discursifs" est sans doute encore une trace. Ce dialogue se poursuit jusqu'à aujourd'hui et a notamment donné lieu à un atelier de trois jours lors du congrès 2018 de la *Societas Linguistica Europaea*, atelier coorganisé avec O. Duplâtre et dont les actes ont été publiés par les éditions John Benjamins (Modicom & Duplâtre, 2020). Ce volume associe l'étude de marqueurs discursifs aux questions de structuration informationnelle de l'énoncé, lien qui avait déjà été établi dans le travail de thèse. L'introduction à ce volume a permis de présenter ces problématiques typiques de la linguistique allemande dans les termes de la linguistique

générale :

2020, "What can information-structural categories tell us about discourse particles?" (rédigé avec O. Duplâtre), in P.-Y. M. et Olivier Duplâtre (dir.), *Information-Structural perspectives on discourse particles*. Amsterdam : John Benjamins (Studies in Language Companion Series 213). 1-24.

Dans cette introduction, outre le cadrage de l'état de l'art et la problématisation du volume, plusieurs pages principalement rédigées par moi sont consacrées au dialogue avec deux programmes typologiques touchant aux mêmes faits de langue. Il s'agit d'une part de la notion d'égophoricité (Floyd et al., 2018), renvoyant notamment à l'autorité épistémique dont bénéficie l'un des protagonistes de l'interaction quand il s'agit de prendre en charge certains prédicats, ce qui se traduit par exemple par une grammaire particulière des verbes d'état mental à la première personne dans les énoncés assertifs, ou à la deuxième personne dans les énoncés interrogatifs (*interrogative flip*). Un exemple frappant, rapporté par Hargreaves (2018, 82), concerne la conjugaison verbale en Kathmandu Newar : les marques de la première personne dans les énoncés assertifs sont différentes selon que le contexte implique ou non un savoir privilégié du locuteur au savoir (-*ā* vs -*e*). En outre, il faut relever que cette opposition n'est pas utilisée à la première personne dans les énoncés interrogatifs, mais à la deuxième. Dans les énoncés interrogatifs, la première personne est marquée par... les morphèmes de deuxième personne employés dans l'énoncé assertif. Ces phénomènes de bascule interrogative constituent un point de comparaison important pour l'analyse sémantique des particules modales, puisqu'ils lient la composante intersubjective du savoir et les actes de langage tout en impliquant que la contribution sémantique stabilisée de ces marqueurs n'est pas directement paraphrasable en termes d'opposition locuteur / destinataire. J'ai déjà évoqué ce point rapidement, et il jouera un rôle important dans la suite de l'argumentation développée ici.

Mais le premier point, le lien entre personne et accès privilégié au savoir, a également été mobilisé dans l'étude des particules. Bergqvist (2020) a ainsi proposé d'étudier un sous-système binaire de particules modales du suédois (*ju* et *väl*) dans une perspective d'égophoricité. Ainsi, *ju* marquerait un accès privilégié au savoir de la part du locuteur dans les énoncés assertifs, tandis que *väl* marquerait un désaisissement au profit de l'allocutaire.

Bergqvist s'attache à montrer, sur corpus, que *ju* s'emploie de façon privilégiée dans les énoncés à la première personne là où *väl* aurait au contraire une tendance à apparaître dans les énoncés à la deuxième personne. L'une des conséquences est que la violation de cette distribution préférentielle, par exemple l'emploi de *ju* dans un énoncé à la deuxième personne, est caractéristique d'une position où l'on tente de faire faire ou de faire dire quelque chose à quelqu'un :

- (5) Ni var ju på brottsplatsen när mordet ägde  
 2PL être.PRET PMOD sur crime-lieu.DEF quand meurtre.DEF prendre.PRET  
 rum, eller hur?  
 place, ou comment?  
 "Vous étiez sur place quand le meurtre a eu lieu, non?" (Bergqvist 2020, 483,  
 d'après K. Aijmer)

De façon concomitante, une deuxième notion a tout récemment été mise en circulation

dans la littérature typologique sur l'autorité épistémique par Panov (2020), celle d'énimitif. Ce concept désigne des formes comme le latin *enim*, qui marquent de façon grammaticalisée ou semi-grammaticalisée que le propos tenu n'est pas sujet à controverse, soit parce qu'il est réputé connu ou évident, soit parce que le locuteur choisit d'affirmer, contre un point de vue divergent, que p est littéralement indiscutable (ce que Panov appelle un énimatif contrastif). De ce point de vue, les particules modales de l'allemand sont des énimatifs, tout comme certaines particules du russe (*zhe*, par exemple). Le concept a en fait été avancé précisément pour sortir la notion de particule modale de la littérature typologique afin de libérer celle-ci du poids que représente le rapport privilégié aux langues germaniques et slaves qu'induit cette catégorie, qui mélange des critères sémantico-pragmatiques avec des critères formels.

L'introduction de cette notion présente effectivement des avantages de clarification méthodologique comparables à ceux que permet la séparation entre l'opération d'*Abtönung* et la classe des particules modales chez Waltereit (2006). Mais contrairement à cette dernière proposition, le concept d'énimitif se fixe sur une valeur possible du paradigme opératoire de "l'anticipation de réaction" (la construction de p comme non-controversé). Qu'en est-il alors des différences de sens entre particules ? Que faire par exemple de *halt* ou *eben*, qui marquent une validation de p après une phase d'instabilité, de *schon*, qui marque cette même validation dans un contexte d'hétérogénéité qui, quand la particule est accentuée, aboutit à reconnaître le caractère préalablement controversé de p ? Si *schon* est un énimatif contrastif, comment rendre compte de la différence entre *schon* et *doch* ? Le recours à la notion d'égophoricité présente également un grand intérêt, comme l'a montré Bergqvist. Mais si cette notion est opératoire pour l'analyse de *ju* et *väl* en suédois, c'est aussi du fait de la structuration différente du paradigme des particules modales dans cette langue (Scherf, 2017), puisque *ju* et *väl* y forment un sous-groupe spécifique, strictement binaire et coupé des autres particules au plan syntaxique. Un paradigme aussi touffu que celui de l'allemand s'organise selon une pluralité de critères : si l'égophoricité fournit un outil d'analyse intéressant, elle ne peut pas être prise comme unique critère organisateur.

### 1.3 De la linguistique générale à la linguistique contrastive

De telles discussions entre spécialistes de langues différentes, sur un arrière-plan théorique caractérisé par la volonté commune de tenir à distance l'opposition binaire entre la syntaxe de l'énoncé et la grammaire de l'énonciation, ou si l'on préfère, entre les marques locutoires et les marques illocutoires, s'est également concrétisée par une contribution au numéro spécial de la revue *Langages* synthétisant les travaux du groupe de réflexion "comparaison des marqueurs discursifs" de l'INALCO, en 2017. Mon travail, cette fois, n'était pas à proprement typologique ni inscrit explicitement dans une réflexion de linguistique générale, mais illustre une démarche contrastive allemand-français (Modicom, 2017b) :

2017, "L'allemand WOHL et ses équivalents en français", in D. Paillard (dir.), *Comparaison des marqueurs discursifs, Langages*, 207/3. 93-104.

La teneur de cette étude est invoquée plusieurs fois au fil de la présente synthèse, lorsque *wohl* est pris comme exemple privilégié en faveur d'un argument. J'en présenterai

donc ici uniquement la démarche générale, consistant à poser un signifié instructionnel unique pour tous les emplois de *wohl*, signifié assez proche de celui que proposait Péroz (1992) pour *bien*, sans totalement se superposer à lui. Pour Péroz, l'identité sémantique de bien consiste à marquer une opération par laquelle la représentation p, celle construite dans l'énoncé, se voit opposée à une représentation p' appartenant à une même classe générale P, après quoi p est validée et spécifiée comme valeur centrale d'une classe de représentation P, dont p' est posée comme valeur marginale. Cette description s'applique à tous les emplois, du *bien* qualitatif au *bien* corroboratif, en passant par le *bien* de conjecture prospective. Après un premier balayage des valeurs de *wohl* appuyé sur les données fournies par Métrich et al. (2002), on arrive à la description sémantique suivante :

Il semble donc que les valeurs discursives de *wohl* se concentrent sur une tension p/p' définie comme une co-présence de p et non-p, tandis que la valeur appréciative inclurait des cas-limites où p' serait une occurrence marginale au sein d'un domaine P dont p est la ou une valeur centrale. On peut poser comme identité sémantique de *wohl* la mise en avant d'une tension entre p et p', où p' :

- (i) tend à être extérieur à P et
- (ii) est fortement rémanent en contexte. (Modicom, 2017b, 98)

C'est en réalité la teneur de p' et son accessibilité contextuelle qui distinguent *wohl* et *bien*, en mettant plus frontalement en jeu une opposition entre p et non-p, là où le p' mobilisé par *bien* se recrute facilement dans le voisinage proche de p, induisant une faible altérité. Cette différence correspond au fait que dans les usages manifestant directement le conflit p/p', les emplois où l'altérité affleure au point, en fonction du contexte argumentatif, de parfois sembler prévaloir, n'empêchent pas p de rester validé puisqu'il s'agit des emplois conjecturaux au futur, qui marquent un engagement du locuteur sur une base factuelle assez fragile :

(6) Ne t'en fais pas, il partira bien un jour.

En revanche, *wohl* conjectural, comme le montrent les traductions recensées dans Métrich et al. (2002), tend à être traduit par des formes comme *sembler* ou *paraître* (même observations en norvégien et en anglais chez Hauman & Letnes 2012), et tire beaucoup plus franchement vers l'épistémique, tout en s'appliquant à tous les temps, ce qui signifie que l'instabilité de la base factuelle n'a pas à être fournie par un marqueur additionnel dédié (en l'occurrence le morphème de temps verbal) : *wohl* a directement la possibilité d'apparaître dans un contexte de forte saillance de non-p sans que cette saillance ait besoin d'être marquée par ailleurs dans l'énoncé. Le va-et-vient entre les valeurs contextuelles et l'identité sémantique, quand il est soumis aux mêmes procédures de régularisation et aux mêmes outils de modélisation, permet de replier la zone de non-coïncidence entre l'usage des deux marqueurs sur un trait sémantique précis du signifié unique respectif de *bien* et *wohl* : le statut de p'. Dans le même temps, cette description pose à nouveaux frais une question déjà lancinante dans l'analyse, celle de l'appartenance catégorielle, puisque l'un des traits les plus frappants des modélisations inspirées par Culioli est leur refus de poser une telle appartenance pour les opérateurs. L'inscription dans une catégorie est l'apanage des constructions récurrentes qui représentent les grands temps de la variation sémantique des formes observées. Cette question du statut analytique des classes de marqueurs constitue le fil rouge des travaux repris dans la suite de cette synthèse.



# Chapitre 2

## Sémantique de(s) marqueurs allemands

### 2.1 Travail de thèse

Mon travail de thèse, soutenu en octobre 2016, était informé par la fréquentation de la littérature de linguistique générale, théorique et contrastive sur les marqueurs discursifs et les particules énonciatives (pour reprendre le terme français utilisé notamment par Fernandez-Vest 1994). Le corpus était entièrement composé de données de l'allemand contemporain (interviews radiophoniques et *Deutsches Referenzkorpus*). Au sein de l'ensemble de phénomènes décrits plus haut, mon attention se portait sur les formes marquant la coexistence de plusieurs points de vue possibles : les particules modales notamment, les particules de focalisation, mais aussi des formes que Nølke (1993) regroupe sous l'étiquette d'adverbiaux contextuels : des adverbiaux modaux et autres marqueurs de points de vue, parfois qualifiés de pseudo-connecteurs (Dalmas, 2006) ou de connecteurs "synthétiques", c'est-à-dire dont la connectivité est secondaire toujours dans les termes de Nølke (1993, 133), qui distingue une connectivité primaire, qu'il nomme "authentique" ou "analytique", celle de *cependant* par exemple, d'une connectivité synthétique ou secondaire, c'est-à-dire d'une coloration interprétative de jonction argumentative qui viendrait se greffer, par les mécanismes textuels et pragmatiques, sur un adverbe dont le sens n'est pas intrinsèquement connectif. Les adverbes de phrase (*malheureusement*) ou les adverbes métalinguistiques (*franchement*) sont par exemple susceptibles de telles interprétations connectives secondaires.

Ma thèse s'intéressait notamment à la pluralité des points de vue lorsqu'elle s'inscrit dans la dynamique d'une conversation à deux. Le choix de contextes de conversation à deux, dans un cadre semi-spontané et relativement codifié (l'interview radiophonique sur un sujet d'actualité) favorise bien sûr les cas de figure où la pluralité des points de vue se joue sous la forme d'un dialogisme explicite entre la position argumentative d'un locuteur et celle d'un interlocuteur. Parallèlement, l'intrication de l'emploi de ces marqueurs avec les problématiques de structure informationnelle m'a conduit à inclure des développements sur des faits de syntaxe et de prosodie, tandis que l'analyse sémantique a notamment impliqué un travail important sur la modalité.

### 2.1.1 Enjeux méthodologiques et théoriques

L'un des enjeux de ce travail de thèse était de distinguer des niveaux d'analyse sémantique, pour déterminer ce qui, dans les effets de sens observables, relève de l'identité sémantique associée à une forme lexicale, ce qui relève de l'identité sémantique d'une construction grammaticale, et ce qui relève de la variation contextuelle, et notamment conversationnelle - sans succomber à la tentation de faire de ce dernier domaine le lieu de l'hétérogénéité absolue ou d'une anomie sémantique qui permettrait de se laver les mains de tout contre-exemple problématique. Sur le plan méthodologique, il est important de souligner que ce travail entendait d'abord mesurer l'empan de la variation sémantique et la décomposer en niveaux d'analyse au sein desquels un ensemble de régularités doivent être observables.

Pour ce qui est des outils utilisés, cela implique de garder à distance des modes de représentation théorique pourtant classiques dans l'analyse sémantique non-formaliste de tels phénomènes, comme la méthode des cartes sémantiques. Cette méthode présente un grand intérêt pour relever l'ensemble des acceptions possibles pour une forme en discours et est particulièrement pertinente pour identifier les phénomènes de transition et de contiguïté entre acceptions. À ce titre, elle me semble présenter une force heuristique très précieuse pour l'étude de la variation diachronique et micro-diachronique, par exemple dans le cadre d'une théorie de la grammaticalisation. Du point de vue de la linguistique synchronique, en revanche, elle induit immédiatement un biais. La décomposition des acceptions en unités plus ou moins discrètes (ce "plus ou moins" étant justement ce que la représentation par carte se propose d'élucider), codées par des étiquettes sémantiques dont l'origine et le bien-fondé appelleraient en réalité une discussion systématique. Ces étiquettes sont-elles des catégories bien définies ? Des concepts comparatifs poreux ? Désignent-elles des contextes d'usage ou sont-elles censées représenter le signifiant de la forme étudiée ? Ce dernier point en particulier met en jeu un pari sur la nature du sens lexical ou grammatical, puisque la distinction posée à l'instant ne sera pas forcément reconnue par tous les sémanticiens pratiquant la méthode des cartes sémantiques. La formule de Wittgenstein réduisant la signification à l'usage peut servir de porte-étendard à un contextualisme radical tendant à dissoudre la notion d'identité sémantique, ou de signifié stabilisé, derrière une juxtaposition de contextes d'usage possibles.

C'est cet ensemble de choix théoriques qui ont conduit à l'absence, dans la thèse, d'un instrument<sup>1</sup> statistique en vogue dans l'analyse des marqueurs fortement polysémiques, et notamment des marqueurs discursifs : l'analyse des correspondances multiples (ACM), dont la mise en oeuvre sur ces questions en français peut être illustrée par les travaux de Bolly et al. (2017) ou Crible (2017). L'ACM, en sémantique lexicale, est un instrument concrétisant un ensemble de choix théoriques qui sont en réalité ceux de l'analyse par cartes sémantiques. L'annotation des occurrences s'y fait selon les mêmes présupposés, et la visualisation obtenue reproduit le jeu de la disposition des acceptions par degré de proximité et de porosité. L'ACM se distingue toutefois de la méthode traditionnelle des cartes sémantiques par plusieurs points : d'une part, le caractère intégralement poreux des acceptions y est directement assumé ; d'autre part et surtout, l'agencement ne répond plus à des critères conscients d'économie du modèle ni à des biais de confirmation,

---

1. Voir aussi Modicom (2020d) dans le chapitre "histoire et épistémologie de la linguistique" de cette synthèse.

puisque l'analyste en est dessaisi. Enfin, le soubassement empirique et le fait qu'entrent en considération à la fois *rien que les "données"* du corpus (à cette réserve près qu'elles sont elles-mêmes des artefacts, c'est-à-dire des "construites", et non des "données") mais aussi, et surtout, *toutes les données*, avec la possibilité de retrouver chaque occurrence dans la visualisation finale. Le degré de granularité ainsi obtenu caractérise en fait la visualisation par ACM comme une carte sémantique objectivée et à l'échelle 1 : 1. Objectivée ne veut pas dire inquestionnable, et encore moins athéorique, précisément en vertu du principe classique qui veut que même à l'échelle 1 : 1, la carte n'est pas le territoire. C'est bien cette recomposition théorique, cette modélisation du territoire dans la carte, qui fait la valeur heuristique de l'instrument.

La perspective adoptée pour analyser sémantiquement les formes observées dans ma thèse était différente de celle qui justifie un traitement par cartes sémantiques ou par analyse des correspondances multiples. En effet, il ne s'agissait pas tant de procéder à une analyse de sémantique lexicale que d'isoler des classes fonctionnelles, en postulant qu'une classe fonctionnelle est toujours aussi définie par un certain nombre de propriétés opérationnelles, en particulier syntaxiques et distributionnelles. Il peut par exemple s'agir de règles de portée : une forme peut-elle apparaître dans la portée de la négation ? Si la réponse est non, est-elle licite dans la portée d'autres opérateurs à polarité négative ? Il peut s'agir d'ordre des mots : une forme est-elle licite en première position dans un énoncé V2 ? Peut-elle s'insérer entre le premier constituant et le verbe en "deuxième" position ? Il peut également s'agir de caractéristiques prosodiques, soit qu'elles concernent la forme elle-même (est-elle accentuable ? à quelles conditions ?), soit qu'elles concernent son environnement (la présence de cette forme est-elle corrélée à celle d'un accent contrastif dans le même énoncé ? Si oui, quel est le profil de cet accent contrastif ?).

J'ai désigné plus haut les trois niveaux d'analyse auxquels j'avais recouru : un niveau sémantique lexical, correspondant au signifié d'un lexème ; un niveau sémantique grammatical, correspondant au signifié d'une classe fonctionnelle ; un niveau sémantique discursif, faisant jouer le cotexte et le genre de discours (les effets du genre de l'interview radiophonique sur la prosodie me semblent assez nets). En réalité, là où les méthodes cartographiques rappelées ci-dessus se concentrent d'ordinaire sur le premier niveau, l'objet de mon travail de thèse était plutôt le deuxième. Reste qu'à mon sens, il n'était pas possible de traiter efficacement ce niveau des classes fonctionnelles sans poser d'hypothèses sémantiques lexicales viables pour les items servant de points d'appui à la réflexion. De même, le traitement des exemples imposait de délimiter en aval la part des effets contextuels et génériques dans la signification d'une occurrence.

La problématique de la polysémie lexicale, dans ces conditions, est interprétée au prisme de la sémantique des constructions grammaticales. *Construction*, dans mon travail de thèse, n'était pas entendu comme un terme technique. Néanmoins une interprétation constructionnaliste de ma démarche d'alors me semble tout à fait légitime, du moins si l'on s'appuie sur une conception relativement systématique des constructions grammaticales comme systèmes de signes, avec un signifiant instructionnel : cette conception saussurienne de la syntaxe, qui me semble informer bien des cadres cognitivistes (travaux de Van Valin<sup>2</sup>, de Croft<sup>3</sup>) ou fonctionnalistes (Dik et al., 1990), se retrouve également dans

---

2. (Van Valin, 1993).

3. (Croft, 2000).



certaines écoles constructionnalistes (*Sign-Based Construction Grammar*, par exemple<sup>4</sup>).

Ce point m'offre l'occasion d'une clarification sur la question du "cadre théorique" : de façon générale, j'ai choisi d'entretenir un rapport distant voire opportuniste aux cadres théoriques qui prolifèrent en sciences du langage et entravent trop souvent la capacité des linguistes à tirer profit de travaux thématiquement connexes aux leurs. Je ne revendique aucune "neutralité théorique" pour autant. C'est plutôt le contraire qui est vrai : je ne crois pas, pour ma part, que la démarche scientifique soit faite de "neutralité", pas plus qu'elle n'est faite d'allégeance à un "cadre de pensée", ou à plus forte raison à une école. Mon engagement professionnel repose sur la conviction que la démarche scientifique se définit d'abord comme une réception critique doublée d'un débat argumenté autour de modèles explicatifs ou analytiques dont il s'agit d'éprouver la valeur. Sans forcément me définir comme éclectique, en tout cas pas au sens pacifique ou indifférentiste de ce terme, je pense qu'il est nécessaire d'entretenir une dispute permanente avec l'ensemble des modèles en présence dans la communauté scientifique, pour en dégager un certain nombre d'hypothèses théoriques résistantes, l'enjeu étant ensuite d'arriver à produire, pour un *explanandum* lui-même construit historiquement par la confrontation théorique, un *explanans* sous la forme d'un modèle agglomérant les hypothèses compatibles les plus résistantes, tout en visant un degré maximal de cohésion. Cette cohésion s'apprécie en effet à l'intérieur du périmètre de l'étude et en portant attention aux domaines immédiatement attenants, ce qui implique la nécessité de révisions ponctuelles, lorsqu'un élargissement ou un déplacement de la focale fait émerger une contradiction jusqu'alors inaperçue. En tout état de cause, la tâche de mise en cohérence théorique me semble devoir être conçu comme un travail prudent, évolutif, presque inquiet, et ne saurait vouloir déboucher sur une de ces "grandes théories du tout" qui s'exposent bien souvent à la formule classique des sciences naturelles : *même pas faux*.

En l'occurrence, quelles sont ces hypothèses et concepts résistants sur lesquels je m'appuie ? En syntaxe, je m'inscris, de façon critique, dans une filiation tesnièreenne. Je reprends aussi un grand nombre de propositions théoriquement marquées mais que je considère comme des acquis, y compris la notion de mouvement et la possibilité de poser des opérations de transformation syntaxique. Ce point constitue probablement un point de clivage décisif avec les grammaires de construction ou avec d'autres cadres rétifs à ce type de modélisation, comme la théorie optimaliste. Cette question du mouvement et des transformations me permet de souligner l'importance, à mes yeux, du périmétrage scientifique que j'évoquais il y a quelques lignes : je pense que la démarche scientifique ne consiste pas à parler de tout, mais demande au contraire de circonscrire ce dont on parle, non par un geste arbitraire, mais par une double prise en considération des "données" et de l'état de l'art. En l'espèce, par exemple, je considère que l'analyse syntaxique informée par des données authentiques n'est pas la psycholinguistique ni la neurolinguistique, si bien que comme linguiste, il ne m'appartient pas de déterminer si le mouvement du verbe en deuxième position dans l'énoncé assertif allemand est une opération mentale réelle, ou un outil grammaticographique. Pour la même raison, je me garderai de préjuger de la possibilité ou non d'une modélisation constructionnaliste relativement économique du modèle topologique de la phrase allemande et des régularités de placement qui s'y observent<sup>5</sup> : si

---

4. (Boas & Sag, 2012).

5. D'une certaine façon, on pourrait probablement considérer que le travail de Faucher (1984) représente un jalon dans cette direction.

un tel modèle alternatif devait être proposé, je ne verrais aucune raison *a priori* de ne pas s'en saisir. Il n'y a pas, à mon sens, de gouffre insondable entre des modélisations comme celles de Fourquet et une analyse par niveaux de constituance comme celle qui sous-tend la grammaire générative; de même, le modèle de Tesnière me semble s'insérer sans trop de difficultés dans celui de Dik ou celui de Van Valin. Certaines écoles génératives, comme l'"approche cartographique", me semblent retrouver des intuitions foncièrement fonctionnalistes (ce qui explique peut-être, au demeurant, le caractère extrêmement clivant des propositions de Cinque ou Rizzi au sens de la mouvance générativiste).

De même, en sémantique, il me semble que l'enjeu n'est pas de se déclarer formaliste, ducrotien, culiolien, gricéen, pertinentiste ou searliien, mais de reconnaître un certain nombre d'acquis théoriques imputables aux uns et aux autres, ainsi que la capacité des uns comme des autres à nourrir aujourd'hui une réflexion sémantique et pragmatique pertinente, le cas échéant contre les écoles se revendiquant du même patronage. Pour citer deux auteurs extrêmement importants dans ma réflexion personnelle, le legs complexe d'Austin, ou auparavant l'émergence d'une nébuleuse théorique d'inspiration frégéenne, montrent bien que la bonne sémantique et la bonne pragmatique ne se font pas sur le mode de l'allégeance, mais sur celui de la *disputatio* collégiale permanente, y compris avec des textes dont les auteurs sont morts depuis longtemps. Je doute qu'il en aille autrement en syntaxe, et ma réserve de principe quant à l'inscription dans un "cadre théorique" procède essentiellement de cette conception de la recherche comme dispute perpétuelle avec les textes des pairs, des pères et des mères.

## 2.1.2 Altérité énonciative

Le fil rouge du travail de thèse était fourni par la notion heuristique d'altérité énonciative, définie non comme une catégorie grammaticale, mais comme un champ de phénomènes, désigné plus haut comme coexistence d'une pluralité de points de vue au sein d'une même énonciation. Cette pluralité, d'une classe fonctionnelle à l'autre, se joue à des niveaux divers et s'instancie sur des positions énonciatives ou des entités discursives différentes (les trois entités de Ducrot (1984),  *sujet parlant, locuteur, énonciateur*,<sup>6</sup> n'étant qu'une façon possible de modéliser ce jeu).

Le premier grand ordre de coexistence est marqué par des adverbes classés, pour les uns, parmi les adverbes de phrase (notamment les adverbes modaux : *vermutlich, hoffentlich...*) et pour les autres, parmi les connecteurs, à tort puisqu'il s'agit de pseudo-connecteurs ou connecteurs synthétiques : *jedenfalls, allerdings...* L'étude de ces formes a installé la question de l'adverbe au coeur de ma réflexion théorique. Cinq ans après la conclusion de ma thèse, la classification fonctionnelle des adverbes et adverbiaux en allemand et en linguistique générale reste un objet d'études récurrent pour moi (voir ci-dessous section 3.2.2). En l'espèce, je définis l'adverbe comme classe lexicale, et l'adverbial comme une macro-classe fonctionnelle (les adverbes étant les lexèmes spécialisés dans la réalisation de l'une des fonctions adverbiales). La macro-classe fonctionnelle<sup>7</sup> des adverbiaux est ensuite scindée en une pluralité de classes fonctionnelles présentant des ca-

6. Voir la discussion p. 37 et suivante). Pour une introduction, voir Gévaudan (2008) et Nølke (2009).

7. La notion de classe fonctionnelle est posée, pour l'instant, sur un mode pré-systématique. Pour une construction plus rigoureuse, voir section 3.2.1.

ractéristiques sémantico-syntaxiques stables. Une forme lexicale peut accéder à plusieurs fonctions adverbiales concurremment ou bien être spécialisée pour l'une de ces classes.

J'ai baptisé **adverbiaux de perspective** la classe fonctionnelle dont ressortissent les formes citées à l'instant. Les adverbiaux de perspective, que j'abrège parfois en "perspectivaux", prennent portée sur tout le prédicat verbal au moins (cette portée peut s'étendre sur tout une séquence de discours, excédant le prédicat). Ils ne sont licites que dans les énoncés assertifs. Ils sont sensibles à la structure informationnelle, et notamment à la bipartition *topic-comment*.

- Ils précèdent obligatoirement le commentaire (l'élément asserté).
- Ils peuvent être construits en association avec un constituant topical focalisé.

Cette construction avec un topic contrastif<sup>8</sup> joue un rôle important dans l'étude des perspectivaux, du fait de ses propriétés reconnaissables. En particulier, l'association entre le perspectival et le topic n'est pas du même type que l'association d'une particule de focalisation avec son constituant partenaire. Le constituant topical focalisé n'est pas le foyer de l'incidence sémantique du perspectival, qui n'en commente pas le choix paradigmatique. La portée du topic contrastif et du perspectival enjambe souvent l'énoncé et s'étend aux énoncés suivants, ce qui est caractéristique des introducteurs de cadre discursif (Charolles, 1997). Sur le plan positionnel, cette construction est éminemment reconnaissable puisqu'il s'agit d'un cas visible de violation de la règle V2 de l'allemand.

- (1) Warum gibt es denn die große Pleitewelle in Bayern? Ich behaupte nicht, dass das die Schuld von Edmund Stoiber ist. Vielmehr liegt es daran, dass in Bayern besonders viele Unternehmen des Neuen Marktes - da gab es ja fantastische Vortellungen - beheimatet waren. **Kirch allerdings gehörte nicht zum Neuen Markt**, sondern in diesem Fall waren - das wollen wir nicht vergessen - die Bayerische Landesbank und das bayerische Kabinett die Verantwortlichen.  
 "Et pourquoi y a-t-il cette grande vague de faillites en Bavière? Je ne dis pas que c'est la faute d'Edmund Stoiber. C'est plutôt qu'en Bavière, on trouvait beaucoup d'entreprises du Nouveau Marché - il y avait là des perspectives fantastiques. Kirch, en revanche, n'appartenait pas au Nouveau Marché, dans ce cas-là, les responsables étaient la Bayerische Landesbank et le gouvernement bavarois, ne l'oublions pas."  
 (DEREKO- REI/BNG.00174 - Joschka Fischer, 04.07.2002, cit. in Modicom 2020a, 5)

En effet, comme je l'ai montré dans ma thèse puis dans deux articles qui en découlent<sup>9</sup>, la construction d'un adverbe contrastif en après-première position après un topic contrastif, identifiée par Breindl (2011), correspond à la construction d'une double perspective, référentielle (par le topic contrastif) et argumentative (par le perspectival) dans la position initiale de l'énoncé, dont j'ai proposé de considérer qu'elle est dévolue au marquage de cette partialité, dès lors qu'elle est vide ou occupée par un pur explétif dans les énoncés se dérochant au jeu de la partialité, les énoncés thétiques. Le topic contrastif et le perspectival déterminent conjointement le point de vue dont l'énoncé est l'expression. Cette expression d'un point de vue repose sur l'hypothèse, empruntée à Paillard (2009), selon laquelle l'énoncé n'épuise jamais ce qu'il y a à dire, ni ce à quoi il réfère : il représente un

8. Je fais partie de la minorité de linguistes francophones écrivant *topic* avec un *c*, ayant tendance à considérer que *-ique*, en français, forme des noms féminins (*une topique* existe aussi, en-dehors du domaine de la linguistique).

9. Respectivement, Modicom (2020a) et Modicom (2021a).

point de vue partiel et partiel. Cette partialité met notamment en jeu la construction de la référence de l'énoncé, qui est assurée par le topic<sup>10</sup>. Buring (2003) avait déjà décrit cette particularité des topics contrastifs. Son analyse de leur rôle dans la structuration textuelle rejoint pour l'essentiel les remarques de Charolles (1997) sur les introducteurs de cadre.

La partialité fait également intervenir un titre en vertu duquel l'énoncé est partial, un angle d'attaque permettant potentiellement d'identifier le critère d'exclusion des autres points de vue. C'est la tâche sémantique des perspectivaux que de manifester cette contrastivité latente des points de vue : en ce sens, le perspectival peut effectivement être traité comme l'indice du choix paradigmatique du commentaire, mais sans induire d'opposition équipollente, c'est-à-dire sans permettre de reconstruire un paradigme identifiable de solutions alternatives.

Les adverbes satisfaisant cette fonction adverbiale sont d'une très grande hétérogénéité, correspondant à tous les ordres de partialité possible. Il peut s'agir de gérer la coexistence entre arguments au service d'une thèse (*jedenfalls, allerdings, jedoch, freilich...*) ; de naviguer entre le vrai et le faux sur la base d'un calcul inférentiel (*vermutlich, wahrscheinlich...*) ; d'articuler un jugement de valeur (*leider, bedauernswerterweise, zum Glück...*) ; de structurer la linéarisation d'un texte (*einerseits, andererseits, schließlich...*) ; ou d'adopter un certain ethos interactionnel ou métalinguistique. C'est ce dernier groupe qui sert de porte d'entrée dans la famille des perspectivaux dans une étude parue quelques temps après ma thèse, et qui en reprend les conclusions (Modicom, 2020a).

Les sous-classifications ressortissent en réalité de la sémantique lexicale, incitant à tenir à distance un certain nombre de sous-classifications, comme la distinction traditionnelle entre modalisateurs et appréciatifs (Pérennec, 1979). Réalisée sur corpus, l'analyse a permis de vérifier la robustesse des critères distributionnels présentés plus haut, mais aussi d'établir des faits d'ordre relatif entre adverbiaux de perspective. Ces règles d'ordre renforcent l'hypothèse d'un rôle prédominant de traits sémantiques relevant de la modulation de l'assertion dans la réalisation syntaxique de ces formes : on a ainsi pu montrer sur corpus que le caractère factif ou non-factif des adverbiaux modaux suffisait à prédire leur ordre relatif plus efficacement que la règle traditionnelle voulant que les "appréciatifs" précèdent les "modalisateurs" : la règle correcte est que les perspectivaux dans le *Mittelfeld* sont linéarisés en plaçant en tête le plus factif, et en queue le moins factif (Modicom, 2016b, 213-223). On le voit par exemple au fait que *hoffentlich*, qui n'est pas un "modalisateur" et s'apparenterait plutôt, à tout prendre, à un "appréciatif", suit normalement un modalisateur indiquant la très forte probabilité (*sicherlich*), mais peut aussi bien suivre que précéder un modalisateur indiquant la simple conjecture (*vermutlich*) :

- (2) Aber ein Positives hat es auch immer wieder : Die Preise steigen und damit wird **sicherlich hoffentlich** einiges kompensiert.  
"Mais il y a encore et toujours un côté positif : les prix montent, et de cette façon un certain nombre de choses sont compensées." (DEREKO, PMV / W05.00101, cit. Modicom 2016b, 221)
- (3) Zumindest eine Operation wird dann ja **hoffentlich vermutlich** nicht nötig sein.  
"Au moins une opération ne devrait pas être nécessaire, espérons-le." (exemple

10. Sur le lien entre la topicalité, la référence énonciative et la perspective subjective, voir Chafe 1976.

internet, 04.06.2014, cit. Modicom 2016b, 216)<sup>11</sup>

- (4) An einem Energieerzeuger in "Bürgerhand" glaubt **vermutlich hoffentlich** eh niemand... sowas funktioniert wenn, dann eh nur in kleinen Kommunen.  
 "Un producteur d'énergie "entre les mains des citoyens", personne n'y croit sans doute, espérons-le... Ce genre de choses ne fonctionne que dans les petites communes, et encore." (exemple internet, 04.11.2013, cit. Modicom 2016b, 217)<sup>12</sup>

La tension entre la sémantique lexicale individuelle, les familles sémantiques et l'appartenance à une classe se retrouve dans la publication qui prenait la famille des marqueurs métalinguistiques en exemple privilégié (Modicom, 2020a).

2020, "Commentaire métalinguistique et partialité du dire : enjeux de la classification opérationnelle de quelques marqueurs discursifs en allemand", in Rémi Camus, Sarah de Vogüé et Frédérique Sitri (dir.), *Métalinguistiques : Frontières, passages, dissensions*. CORELA Hors-série 31. En ligne : <http://journals.openedition.org/corela/11266>

Il apparaît en effet que la différence entre les perspectivaux métalinguistiques (*anders gesagt, mit anderen Worten...*), les marqueurs métalinguistiques grammaticalisés en ordonnants (comme *das heißt*) et *also*, opérateur *sui generis* interdit de considérer les marqueurs métalinguistiques de l'allemand comme davantage qu'une famille de sens dans laquelle on peut regrouper des formes présentant un air de famille, mais dont l'appartenance première, y compris au plan sémantique, est ailleurs, et doit être cherchée dans l'appartenance à une classe fonctionnelle et formelle.

Ces travaux comparatifs confirment le caractère incontournable d'une description sémantique instructionnelle, en termes d'opérations énonciatives ou méta-pragmatiques, tant pour la sémantique lexicale (le premier des trois niveaux de structuration du sens évoqués plus haut) que pour la sémantique des classes fonctionnelles (deuxième niveau). Pour ce qui est de la sémantique des classes fonctionnelles, sa description impose également une prise en considération du marquage non-lexical, voire non-segmental, des phénomènes énonciatifs ressortissant du "travail de l'altérité".

Cette dimension de sémantique de la syntaxe et de la prosodie passe au premier plan dans l'étude des particules de focalisation, correspondant aux "adverbiaux paradigmatisants" de Nølke (1993). La définition de cette classe fonctionnelle met en effet en jeu une pré-condition prosodico-sémantique : la présence d'un accent de focus contrastif sur un constituant partenaire. L'accent remplace le constituant ainsi marqué dans un paradigme de solutions alternatives, dont la présence sur la scène énonciative (ou, dans la tradition formaliste, le *context set*), peut être instanciée soit dans la confrontation dialogique entre le sujet parlant et son interlocuteur, soit dans la tension entre deux positions énonciatives plus abstraites. L'étude a donc nécessité un travail spécifique sur les marques prosodiques de la focalisation dans le corpus radiophonique, afin d'isoler les profils prosodiques associés à une configuration énonciative particulière.

11. L'exemple est toujours consultable sur sa page d'origine. URL : [tinyurl.com/3nady2ca](http://tinyurl.com/3nady2ca) ; consulté le 28 juin 2021.

12. L'exemple est toujours consultable sur sa page d'origine. URL : [tinyurl.com/y3j8nb39](http://tinyurl.com/y3j8nb39) ; consulté le 28 juin 2021.

C'est seulement dans un second temps que les particules de focalisation elles-mêmes ont pu être analysées. A nouveau, la tension entre adverbess et adverbiaux a occupé une place importante dans l'analyse : d'un côté, ces "particules" satisfont les critères formels de définition de l'adverbe puisqu'elles peuvent tout à fait apparaître seules en première position de l'énoncé assertif, ce qui distingue normalement la particule de l'adverbe :

- (5) **Auch** befürchtet Knebel Kaufkraftverluste.  
 "Knebel redoute également une perte de pouvoir d'achat." (DEREKO, BRZ05 / SEP.04150, cit. Modicom 2016b, 338)
- (6) **Sogar** hatte er versucht, die Schuld auf Winckelmann selbst abzuwälzen.  
 "Il avait même essayé d'en imputer la responsabilité à Winckelmann lui-même." (DEREKO, WPD/FFF.05525 cit. Modicom 2016b, 339)

Les particules de focalisation sont donc bien des adverbess. Inversement, leur comportement syntaxique est caractéristique d'une classe fonctionnelle, justifiant l'étiquette d'*adverbiaux paradigmatisants* utilisée par Nølke. En particulier, les particules réalisées en première position de l'énoncé assertif ne développent pas de foyer ; elles peuvent également être construites dans le *Mittelfeld* sans pour autant avoir de foyer. En conséquence, elles ne sont pas "de focalisation" dans cette construction. Il apparaît que la notion de particules de focalisation agglomère deux niveaux distincts, en présentant comme une classe homogène ce qui, en réalité, est la réalisation d'un adverbe de parcours dans une construction bien particulière et caractéristique, elle, d'une classe fonctionnelle. Les adverbess de parcours ne sont pas toujours employés en fonction d'adverbial paradigmatisant (ou focalisant).

Il devient alors possible de passer à l'examen de cette classe des adverbess de parcours, ainsi nommés parce que leur signifié lexical individuel inclut le renvoi à un contenu alternatif (explicite ou non) et un trait de scalarité, y compris quand ils sont construits sans foyer, par exemple comme connecteurs dans le cas de *auch* ou *nur* (sur *nur*, voir aussi l'article avec O. Duplâtre dans la section sur grammaticalisation et polyfonctionnalité : Modicom & Duplâtre 2018). Outre la fonction connective, une troisième fonction possible apparaît pour une poignée de marqueurs, la fonction comme particule d'indifférence (cf. *wer auch immer*), dont je propose également une analyse dans ma thèse. *Auch* et *nur* apparaissent ainsi comme des cas d'école d'hétérosémie, pour lesquels il est possible de reconstituer un invariant sémantique instructionnel, à partir duquel on peut étudier la réalisation de ces items dans des constructions fonctionnelles stabilisées et également pourvues d'un signifié propre, obtenant ainsi un éventail de signifiés complexes, sur lesquels vient finalement se greffer l'enrichissement contextuel.

Comme pour la description sémantique des adverbess accédant à la fonction perspective, il apparaît qu'il n'est pas souhaitable de distinguer de véritables sous-classes discrètes d'adverbess de parcours. Il convient plutôt de travailler dans une optique de sémantique lexicale individuelle, d'où émergent des signifiés instructionnels voisins. Ces airs de famille permettent des regroupements ou appariements sémantiques autour de quelques opérations. Dans le cas des adverbess de parcours, on peut par exemple retrouver une famille sémantique des adverbess additifs, une autre des adverbess restrictifs ou exclusifs. En revanche, contrairement à ce que voudraient certaines interprétations rigides fondées sur une conception formelle de la sémantique de ces marqueurs et sur l'universalisation trop rapide des signifiés observables dans certaines langues, chaque item a bien sa propre identité sémantique, irréductible aux formes voisines comme à une éventuelle équivalence

dans une autre langue. Cette identité sémantique, dans le cas d'items dont l'origine par grammaticalisation est évidente, peut faire l'objet d'une reconstruction en partie compositionnelle. Je me suis ainsi prêté à cet exercice de reconstruction pour *allenfalls* dans ma thèse (Modicom, 2016b, 323-331). De ce fait, "particule additive" ou "particule restrictive" apparaissent comme des concepts comparatifs, avec un usage heuristique appréciable, mais en aucun cas comme des classes sémantiques.

## 2.2 Particules modales

Les particules modales, qui constituaient le point de départ de mon questionnement sur l'altérité énonciative, sont l'objet du troisième temps de la réflexion développée en 2016. L'angle d'approche y est légèrement différent de celui développé initialement, puisqu'il s'agit maintenant d'envisager ces particules comme un cas d'hétérosémie, en définissant pour cela tant l'identité sémantique de chacune des formes qu'un signifié de la classe fonctionnelle des particules modales. Le choix théorique retenu, dans le sillage notamment de Waltereit (2006), implique de lier l'occurrence de cette classe fonctionnelle au type d'énoncé (*Satzmodus*) entendu comme construction sémantico-syntaxique - dans une perspective globalement comparable à celle développée deux ans plus tard par Alm et al. (2018) dans un cadre strictement constructionnaliste. La jonction entre sémantique énonciative, théorie pragmatique et sémantique de la syntaxe surdétermine l'analyse sémantique des marqueurs à la jonction de la grammaire et du lexique que sont les particules.

### Décrire le signifié des particules

Le point de départ de la réflexion peut être formulé à partir de Modicom (2012b), qui fait directement suite à Modicom (2012a), mais sans la perspective comparative de ce dernier :

2012, "Shared knowledge and epistemic reductionism : Covert semantics of the German Modal Particles", in Werner Abraham et Elisabeth Leiss (dir.), *Covert patterns of Modality*. Newcastle : Cambridge Scholar Publishing. 281-311.

Soient les particules modales *ja* et *wohl*. Ces particules se caractérisent par une pluralité certaine de valeurs en discours, listées par exemple dans Métrich et al. (2002) (III.121-131 pour *ja* et IV.336-348 pour *wohl*). Les contextes d'usage peuvent correspondre à des opérations argumentatives comme l'objection, le rappel, la concession... En début ou en milieu de tour de parole, l'énoncé en *ja* peut être considéré comme un élément d'arrière-plan servant de point d'appui à l'énoncé suivant.

- (7) Es gibt **ja** auch den Vorschlag, Medikamente erstmal vorläufig zuzulassen. Wäre das eine Möglichkeit ?  
 "Il y a aussi la proposition de commencer par autoriser les médicaments de façon provisoire. Est-ce que ce serait une possibilité ?" (Modicom, 2012b, 293)

Mais en fin de tour, il peut aussi s'agir d'un dernier argument venant étayer la thèse énoncée à l'instant, comme dans l'exemple suivant, ou d'un argument-choc appelant une réaction de l'interlocuteur.

Type d'acte	Juge	Ratifieur
Assertion	Locuteur	Allocutaire
Interrogation	Allocutaire	Locuteur
Exclamation	Locuteur	Locuteur
Injonction	Locuteur	Allocutaire

TABLE 2.1 – Distribution des rôles propositionnels par participants à l'interaction en fonction du type d'actes de langage (première approximation)

- (8) Wir versuchen eben, durch eine intensive Ausbildung an vorhandene Initiativen anzuknüpfen. Die Menschen haben ja immer ihre Häuser gebaut.  
 "Nous essayons de nous appuyer sur des initiatives pré-existantes, grâce à un gros travail de formation. Après tout, les gens ont toujours construit leurs propres maisons." (Modicom, 2014, 65)

Toutes ces valeurs discursives procèdent d'un invariant sémantique : l'énoncé en *ja* renvoie à une représentation incontestable et que le locuteur, dans l'assertion, tient pour immédiatement admise. L'optique choisie ne consiste précisément pas à étudier l'articulation sémantique possible de ces contextes et valeurs, ce qui serait l'objet d'une représentation par carte sémantique ou d'une ACM. Il s'agit au contraire de prendre comme point de départ l'hypothèse d'un signifié opérationnel unique : *ja* marquerait le fait que le contenu propositionnel est simultanément validé par les deux participants de l'interaction. Cette formulation relativement classique, tributaire du modèle proposé par Abraham (2010) et en dernière instance par Leiss (2008), doit toutefois immédiatement être nuancée : si, dans l'énoncé assertif et dans la concession, on peut naturellement considérer que la convergence de vues ainsi exprimée est le fait de celui ou celle qui parle et de celui ou celle qui écoute, la chose est beaucoup moins évidente pour ce qui est de l'exclamation.

Une version révisée de l'hypothèse consisterait à admettre que l'exclamation correspond à un acte illocutoire dans lequel les deux positions épistémiques distinguées sont directement assumées par le même sujet parlant. Cette hypothèse révisée correspond à un point de vue classique sur l'exclamation, qui présenterait le contenu propositionnel sur un mode expressif, sans véritablement demander de ratification, contrairement à l'assertion par exemple (Zaefferer, 2001).

En première hypothèse, les attitudes épistémiques portées par les particules modales mettent en réalité en jeu une position de juge épistémique, ou évaluateur primaire, et une position de ratifieur. Ces deux positions sont instanciées différemment sur la scène énonciative en fonction du type d'acte de langage. La première formulation de cette règle d'instanciation serait résumée par le tableau ci-dessous (figure 2.1) :

Comme on le verra ci-dessous (section 2.2.1), l'hypothèse "monogale" sur l'exclamation aura besoin d'être considérablement nuancée pour prendre en compte les travaux montrant la dimension intersubjective des actes de langage exclamatifs mise en avant, par exemple, par Danon-Boileau & Morel (1995) pour le français ou par Larrory-Wunder (2011) pour l'allemand.



Le comportement de *wohl* est de nature à corroborer l'hypothèse d'une inscription des attitudes propositionnelles à un niveau modal en amont de la distinction des participants de l'acte de langage. On défend dans l'article l'idée que la particule *wohl* est d'abord un marqueur inférentiel, dont l'usage produit souvent, en contexte, un effet d'incertitude (voir aussi section 1.3). Or selon le type d'acte de langage, on observe communément une inversion de cette part d'incertitude : celle-ci est imputée au locuteur dans les énoncés assertifs, et à l'allocutaire dans les questions. Ainsi, dans l'exemple suivant, le locuteur (journaliste) présente le propos comme une inférence à partir de données partielles (inférence d'une tendance à partir d'un sondage).

- (9) Aber es geht ja **wohl** eher bergab, nicht bergauf. Die Zeitung schreibt "unter 40 Prozent".  
 "Pourtant il semble bien que la tendance soit à la baisse, pas à la hausse. Le journal écrit "moins de 40 %." (Modicom, 2012b, 304)

Dans les énoncés interrogatifs, le caractère indirect ou médié du contenu asserté est présenté comme une caractéristique de la réponse que l'allocutaire est susceptible de donner. Cela entraîne une affinité de *wohl* avec les questions spéciales (pour reprendre le terme de Bayer & Obenauer 2011), notamment les questions délibératives dans lesquelles le locuteur ne s'attend pas à ce que l'allocutaire en sache beaucoup plus que lui (Gutzmann, 2011) :

- (10) Ob er **wohl** noch kubanische Zigarren mag?  
 "Je me demande s'il aime les cigares cubains..." (Truckenbrodt, 2006, 274)

Un second cas de figure propice à l'emploi de *wohl* est celui des *Lehrerfragen*, c'est-à-dire les questions de contrôle dans lesquelles un locuteur veut voir si l'allocutaire est au courant d'une information que pour sa part, il connaît :

- (11) Was ist **wohl** die Hauptstadt von Tansania?  
 "Pouvez-vous me dire quelle est la capitale de la Tanzanie?" (Modicom, 2012b, 302)

La notion d'*interrogative flip*, mentionnée dans la littérature sur l'égo-phoricité (voir section précédente), n'est pas présente dans Modicom (2012b), mais pourrait être mobilisée ici. Du fait de cette proximité de comportement entre les particules modales et les marqueurs égophoriques en général, il semble que les "particules modales" soient bel et bien modales au sens strict, et même épistémiques, du moins dans les énoncés assertifs (voir déjà Doherty 1985). Modicom (2012b) ne fait pas référence aux problèmes de personne, en revanche on y relève une affinité de *wohl* avec les temps et modes irréels (futur, subjonctif 2) et avec certains prédicats (verbes psychologiques, effectivement pas à la première personne). Cela conduit à émettre l'hypothèse d'un signifié épistémique évidentiel, et plus spécifiquement inférentiel, qui se serait conventionnalisé à partir d'une implicature, *wohl* marquant initialement la validation d'un contenu laissé dans un premier temps en suspens. Combinée au sens de l'accent contrastif, cette identité sémantique d'origine permet d'expliquer la valeur corroborative de la particule accentuée (on se reportera à Modicom 2017b pour une analyse systématique des acceptions de *wohl* en contexte assertif, et pour une modélisation plus fine de l'identité sémantique de cette particule).

À ce stade, aucun signifié de classe n'est encore posé pour les particules modales. Ce

point fait l'objet d'une élaboration systématique dans deux publications, Modicom (2014) et Modicom (2016d). Je commencerai par cette dernière, consacrée au type de dialogisme dont participent les particules modales.

2016, "Wann fängt Austausch an? Anmerkungen über Dialogizität, ihre kognitiven Grundlagen und ihre Realisierung im Deutschen", in Maude Fagot-Williams et Silvia Richter (dir.), *Zum Phänomen des Austauschs in den Geisteswissenschaften : Les phénomènes de l'échange dans les sciences humaines*. Berne etc. : Peter Lang. 11-29.

Trois particules font l'objet d'une attention particulière : *ja* et *wohl*, toujours, mais aussi *doch*. Leur emploi est étudié dans quatre grands types d'actes de langage : assertion, interrogation (sans distinguer interrogation polaire et interrogation ouverte, ce qui est une limite importante), exclamation (en partant toujours du principe que l'exclamation n'appelle pas de ratification), mais aussi l'injonction. Je n'insisterai pas ici sur cet aspect de la discussion, qui reprend des questions déjà exposées, et je me concentrerai sur l'enjeu méta-théorique de cet article : le rapport à Ducrot.

Pour l'essentiel, je souscris aux prémisses de Anscombe & Ducrot (1983) ou Ducrot (1980) sur l'argumentation "dans la langue", qui sont essentiellement identiques à celles du modèle pertinentiste de Blakemore (1987), ce qui s'explique notamment par la contiguïté et les échanges entre Ducrot et Sperber et Wilson (Sperber & Wilson 1981, Sperber & Wilson 1986) : les mots du discours ou marqueurs discursifs constituent un ensemble de formes dont le signifié n'est pas notionnel mais procédural, et porte spécialement sur l'articulation et les modalités d'interprétations des contenus représentés dans le discours. En particulier, il s'agit de contrôler les inférences susceptibles d'être tirées des représentations construites, de gérer les tensions logiques et pragmatiques entre elles, et de les situer par rapport aux solutions alternatives qui seraient susceptible d'exister en contexte - autant d'opérations que Anscombe & Ducrot (1976) nomment "argumentatives", en un sens par conséquent assez spécifique et très proche de l'acception qu'a "procédural" chez Blakemore (1987). König (1991) a d'ailleurs souligné la proximité de ces deux cadres et la possibilité de les combiner dans l'étude des particules énonciatives.

En revanche, Ducrot (1984) représente un infléchissement notable, avec la mise en avant d'une notion de "polyphonie" susceptible d'être elle-même influencée par Sperber & Wilson (1981), qui analysent les phénomènes de coexistence de plusieurs voix dans le discours ironique. Ducrot oppose trois niveaux de prise en charge, portés chacun par un être discursif :

- Le "sujet parlant" profère un énoncé dans un contexte d'interaction. C'est donc le participant immédiat de l'acte de langage.
- Le "locuteur" est la personne susceptible d'être tenue responsable du contenu d'un énoncé. Il y a "polyphonie externe" lorsque le sujet parlant n'est pas le locuteur, par exemple dans le discours indirect ; en allemand, le subjonctif 1 peut être interprété comme une marque grammaticale de polyphonie externe. Il en va de même pour tous les marqueurs évidentiels indiquant une source d'information tierce.
- "L'énonciateur" est l'instance abstraite porteuse d'un "point de vue", où "point de vue" désigne en fait tout contenu argumentatif autonomisable. "Point de vue", au sens de Ducrot, n'est donc pas un synonyme de "perspective", qui n'est pas un terme technique : de façon quelque peu contre-intuitive, un "point de vue" est un contenu, pas un angle d'observation. La notion d'énonciateur est rendue nécessaire par le fait que pour Ducrot, compte tenu de son présupposé sur l'argumentativité

latente de tout discours, tout contenu est argumentatif et tend à la consolidation d'une thèse, d'où le fait qu'il soit aussi *orienté*. Il y a "polyphonie interne" lorsque plusieurs points de vue sont reconstituables à l'intérieur d'un même énoncé. Mais comme le relève Baratel (2005, 59), cette terminologisation du "point de vue" n'est pas si nette dans le texte de 1984; elle correspond finalement, pourrait-on dire, à une orthodoxie ducrotienne représentée par exemple par Gévaudan (2008) et probablement influencée rétrospectivement par les travaux de Nølke (voir Nølke 2009 pour une synthèse).

Dans l'article qu'il s'agit de discuter ici, le cadre de description est repris de Ducrot (1984). Les particules modales sont traitées comme des marqueurs argumentatifs au sens que ce terme a chez Ducrot, et leur valeur est modélisée via la distinction de plusieurs points de vue au sens d'un même énoncé, ce qui correspond chez Ducrot à un phénomène de polyphonie interne. Pour éviter toute ambiguïté entre l'usage technique et l'usage ordinaire de ce terme, j'abrègerai dorénavant "point de vue" au sens spécifiquement ducrotien du terme par PDV. La paraphrase de *doch* fait jouer trois PDV et donc, au moins potentiellement, trois énonciateurs :

DOCH (p) :

(i) p

(ii) p ist auch dem Hörer bekannt

(iii) Der Hörer scheint dennoch, p zu ignorieren / ignorieren zu wollen. (Modicom, 2016d, 19)

Cette modélisation peut être appliquée à d'autres marqueurs argumentatifs qui ne sont pas des particules modales. Il apparaît alors qu'elle ne permet pas de bien distinguer une particule comme *ja* d'un adverbe comme *bekanntlich* (Modicom, 2016d, 20). La modélisation du dialogisme est donc un enjeu pour la distinction fonctionnelle entre particules modales et adverbes épistémiques.

Plus fondamentalement, on est frappé par l'hétérogénéité des PDV ainsi subsumés : si les uns sont des contenus propositionnels traditionnels, comme (i) dans l'exemple ci-dessus, d'autres, ici (ii) et (iii), sont des indications métapragmatiques incluant une mention des porteurs d'attitude propositionnelle, ce qui n'est pas le cas de (i). Quant à savoir si ces porteurs d'attitudes propositionnelles sont des "énonciateurs", des "locuteurs" ou des "sujets parlants", c'est un point qui reste à déterminer, ce qui est notamment dû au fait que la théorie de Ducrot est fondamentalement pensée à partir de la production d'un énoncé par quelqu'un qui entend défendre une thèse : le raffinement des instances-sources n'a pas son symétrique du côté des "récepteurs" : sujet récepteur ? allocutaire ? coénonciateur ? Le statut exact des termes complémentaires des trois instances-sources reste assez flou dans la mouture initiale de la théorie ducrotienne de la polyphonie.

La modélisation du dialogisme n'oppose pas seulement les particules modales aux adverbes épistémiques, mais aussi aux particules de focalisation, qui ne font pas intervenir d'instance porteuse de point de vue dans leur glose, ainsi *nur* ou *sogar*, pour lesquelles on peut proposer la glose suivante, en utilisant les outils ducrotiens :

NUR (x)(p)

— (i) p, où x entre dans la composition de p.

— (ii) x appartient à la classe paradigmatique X, composée de solutions alternatives ordonnées, qui est parcourue selon un principe descendant jusqu'à atteindre x

- (iii) tout contenu  $p'$  où  $x$  serait remplacé par  $x'$  tel que  $x'$  appartient à  $X$ , tout en étant différent de  $x$ , est faux.

SOGAR ( $x$ ) ( $p$ )

- (i)  $p$ , où  $x$  entre dans la composition de  $p$ .
- (ii)  $x$  appartient à une classe  $X$  où figurent plusieurs solutions alternatives à  $x$ , ordonnées selon une hiérarchie argumentative
- (iii) tout contenu alternatif  $p'$  où  $x$  serait remplacé par  $x'$ , membre de  $X$  tel que  $x'$  est situé en-deçà de  $x$  sur l'échelle argumentative de  $X$ , est vrai.

La glose apparaît au moins comme révélatrice d'une différence sémantique à l'échelle de la classe : les PDV dégagés pour l'analyse des particules modales sont eux-mêmes indexicaux et renvoient à des instances porteuses d'attitudes propositionnelles. Les PDV représentant le sens des particules de focalisation n'ont pas cette caractéristique. Le travail de König (1997) sur une base blakemorienne, proche du Ducrot d'avant 1984, montre certes que l'on peut tenter de faire abstraction des porteurs d'attitudes dans la paraphrase, mais l'on perd alors ce qui distingue les particules modales des autres marqueurs discursifs, sauf à réintroduire la notion de Common Ground (Gast, 2008), qui est elle-même hautement dialogique, ce qui revient *de facto* à restaurer des porteurs d'attitudes épistémiques dans la modélisation. Reste que précisément parce que la paraphrase en PDV révèle une différence, elle montre aussi le problème qu'il y a à écraser cette différence derrière un même type de glose là où la distinction des trois niveaux de paraphrase à laquelle procédait Ducrot (1984) était précisément censée rendre justice à l'hétérogénéité des invocations d'une source, d'un responsable ou d'un juge pour l'énoncé à analyser : on en revient de fait à la case départ.

Le mouvement consistant à tirer l'énonciateur loin de l'interaction voire à le mettre en retrait dans les paraphrases donnerait-il un résultat plus satisfaisant ? Les derniers travaux de Ducrot et Carel (Carel & Ducrot 2009) effacent cette notion d'énonciateur-source, au profit de la seule prédominance du PDV. L'énonciateur devient une notion surnuméraire. Le contraste est grand entre cette lecture et d'autres interprétations des textes de Ducrot, ou l'usage qu'en ont donné Nølke (Nølke, 2009) ou Baratel (voir par exemple Baratel 2005), qui font de l'énonciateur un sorte de "sujet modal"<sup>13</sup> qui serait à la fois plus immédiatement pertinent pour l'étude des particules modales... et incongru pour la paraphrase des particules de focalisation. Dans tous les cas de figure, la répartition des rôles entre les trois niveaux de Ducrot semble difficile à tenir lorsque l'on entend analyser des particules d'ordre différents tout en reconnaissant leur différence.

L'hétérogénéité des modèles se réclamant de Ducrot suggère que la notion d'énonciateur est en réalité assez poreuse, voire *ad hoc*, si bien qu'en tant que telle elle est peu propice à l'isolement du niveau sémantique précis où localiser l'action des particules modales. Car si l'énonciateur-source est une fiction théorique et que la seule réalité sémantique argumentative en-dessous de la locution, c'est le "point de vue" au sens ducrotien, alors on voit mal comment modéliser une distribution des attitudes épistémiques sans faire appel à une instance porteuse, qui ne peut plus être que le locuteur, dont on a vu qu'il ne faisait pas l'affaire.

---

13. Voir Baratel (2005, 59). Dans le cas de Baratel, le souci d'une implémentation narratologique du modèle de Ducrot joue probablement un rôle important dans cette valorisation de l'énonciateur et du PDV au-delà de ce que Ducrot lui-même pouvait pratiquer initialement.

Ce problème de l'instance porteuse, ou de l'instance-source, occupe également une place centrale dans Modicom (2014) :

2014, "Les théories de la prise en charge au prisme des particules modales de l'allemand", *ELIS - Échanges de linguistique en Sorbonne* 2. 61-80.

L'élargissement de l'échantillon des particules prises en considération à *doch* et *schon* permet de conforter les acquis précédents : en s'appuyant sur Davidson (2001), à la suite de Leiss (2008), le principe de coopération généralement défini en termes interactionnels (comme le faisait Grice 1975) est doublé comme un principe analogue sur le plan de la construction des contenus représentationnels et de l'assignation de la valeur de vérité - un biais vériconditionnel qui, rétrospectivement, se révèle largement superflu. Ce réarrangement au niveau d'instances modales donne ensuite lieu à une double discussion : avec les théories du *Common Ground* tout d'abord, et notamment les concepts fondamentaux de Stalnaker (2002), qui modélisent directement le jeu de l'alignement intersubjectif sur les participants de l'acte de langage, ce qui s'explique en réalité par le statut privilégié de l'assertion chez Stalnaker. La prise en considération d'un éventail plus large d'actes illocutoires conduit à dissocier ces deux niveaux, et à définir l'identité sémantique de *doch* et celle de la particule modale *schon* au niveau d'instances modales, comme c'était déjà le cas pour *ja* et *wohl*.

Parallèlement, l'étude de *doch* et *schon*, qui font jouer la présence de points de vue antagonistes sur la scène énonciative, montre en quoi le recours à la seule alternative *p / non-p* sans prise en considération des attitudes épistémiques des porteurs de point de vue échouerait à la fois à distinguer le sens de ces deux particules proches mais différentes. En effet, la différence entre les deux particules tient au fait que l'opposition entre *p* et *non-p*, dans le cas de *doch*, ne se situe pas uniquement dans un conflit de points de vue en cours dans la conversation, mais à l'intérieur même du *Common Ground* (Gast, 2008), c'est-à-dire qu'une proposition *p* tenue pour acquise se révèle contestée, là où *schon* n'implique pas cette idée d'une proposition qui était déjà tenue pour acquise. Ainsi, dans l'exemple suivant, *doch* apparaît dans des énoncés prétendant renvoyer à des vérités triviales (on note en particulier un *ja* devant le premier *doch*), mais précédés d'un énoncé signalant que la maxime supposément banale qu'il s'agit de rappeler n'est tout aussi manifestement pas observée, ce qui suggère que le contenu réputé acquis a besoin d'être rappelé :

- (12) Aber wie kommt man an diese Strukturen dran, wie kann man die aufbrechen, die Jugendämter kommen ja an diese Kinder kaum ran, aber man muss ja **doch** sofort reagieren, sonst ist die Karriere als Intensivtäter eigentlich **doch** vorgezeichnet.  
 "Mais comment arrive-t-on à atteindre ces structures, comment peut-on les briser, les services de protection de la jeunesse n'ont guère accès à ces enfants, mais enfin, il faut réagir tout de suite, sinon leur carrière de délinquants récidivistes est toute tracée, en réalité." (Deutschlandradio Kultur, juillet 2010, cit. Modicom 2014, 72)

On peut opposer cet exemple au suivant, tiré de mon corpus de thèse, dans lequel *schon* signale un désaccord à un instant *t*, sans renvoi à l'arrière-plan conversationnel. Il s'agit d'une interview d'un théologien représentant l'Église protestante majoritaire (*Evangelische Kirche in Deutschland*, EKD) et commentant une publication ecclésiastique reconnaissant la diversité des structures familiales en Allemagne. L'emploi de *schon*, et non de *doch*, signale précisément que dans l'esprit même du théologien, la valeur normative du mariage hétérosexuel ne peut pas ou plus être considérée comme trivialement admise :

- (13) Journalist : Entschuldigen Sie, wenn ich Sie da unterbreche, es gibt also nicht mehr das Leitbild der Ehe?  
 Theologe : Die Ehe hat **schon** eine Leitbildfunktion. Dieses Papier setzt aber bewusst bei Familien an und spricht deshalb auch von dem Leitbild der partnerschaftlichen und gerechten Familie.  
 Journaliste : "Excusez-moi de vous interrompre : Donc le modèle du mariage n'existe plus?"  
 Théologien : "Si, le mariage a bien une fonction de modèle. Mais ce texte prend délibérément les familles comme point de départ et du coup il parle du modèle d'une famille qui fonctionne dans un partenariat équitable." (DeutschlandRadio, sept. 2013)

Le repli sur la seule opposition logique ou argumentative des contenus propositionnels effacerait également la différence entre particules et connecteurs. De ce point de vue, les analyses pertinentistes des particules modales, que l'on peut faire remonter à la transposition aux particules des analyses de Blakemore (1987) sur les "marqueurs discursifs" par König (1991) (voir aussi König 1997) ne permettent pas de distinguer un signifié fonctionnel spécifique des particules modales, en écrasant leur signifié de classe derrière un ensemble d'opérations méta-pragmatiques sur les contenus propositionnels, selon une grille et des outils qui s'appliquent virtuellement à tous les marqueurs discursifs et argumentatifs (Modicom, 2014, 71-73).

L'immense mérite des approches pertinentistes a consisté à détacher l'étude des particules de la perspective expressiviste et interactionnaliste qui prévalait par exemple dans les travaux de Weydt et rendait difficile l'identification d'invariants sémantiques (Weydt, 1969). L'ancrage sémantique des particules modales dans le domaine des attitudes propositionnelles doit être considéré comme une composante irréductible d'un signifié fonctionnel des particules modales en tant que classe. Ce point n'efface pas les desiderata qui subsistent à ce stade. Ainsi, la première analyse de *schon* proposée dans ce travail ne permet pas encore de construire un signifié opérationnel unique regroupant toutes les valeurs de la particule. Une partie du problème tient à l'imbrication diachronique entre *schon* et *schön*, voire *scheinen*. À l'heure où j'écris ces lignes, le travail sur *schon* et les "jamtifs"<sup>14</sup> occupe une place importante dans mon dialogue avec les linguistes d'autres familles de langues en même temps qu'avec les diachroniciens des langues germaniques. À titre indicatif, voici la paraphrase que je proposerais actuellement pour *schon*, à comparer avec celle proposée plus haut pour *wohl* (section 1.3) :

*schon* : l'instance porteuse du jugement vise "ce qui advient" et jauge la possibilité de l'assimiler à une représentation p (occurrence typique de la classe P, préconstruite), pour finalement assimiler ce divers à p. L'existence d'une altérité avec bifurcation entre p et non-p est possible mais pas nécessaire. Les différentes valeurs de *schon* en discours sont en partie liées à cette question de ce qui est préconstruit et accessible en contexte : p, P et/ou non-p.

La sémantique finalement proposée pour les particules modales est donc structurée en quatre temps :

- un signifié individuel, de type opératoire, relevant de l'opposition entre p (ou "p est le cas") et p' (p n'est pas le cas, ou autre chose que p est le cas, selon le marqueur

14. Sur cette notion, voir Dahl & Wälchli (2016), Olsson (2016) et de façon plus générale Dahl (2018).

et parfois selon la construction et/ou l'enrichissement contextuel). Le travail déjà mentionné plus haut sur *wohl* illustre la façon dont peut être construite cette identité sémantique (Modicom, 2017b).

- un signifié fonctionnel, ou plutôt deux : une sous-classe n'instancie cette opposition qu'en référence au rôle modal de juge ou évaluateur, sans anticipation de ratification (*wohl, denn* en relèvent) ; une autre sous-classe, la plus nombreuse en allemand, anticipe la ratification ou non de p par l'instance de ratification, ce qui impose de poser deux rôles subjectifs (*ja, doch, schon* en relèvent). C'est à ce niveau que s'organise la séparation entre l'usage qualitatif de *wohl* et son usage modal (Modicom, 2017b), ou entre l'usage aspecto-temporel, l'usage scalaire et l'usage modal de *schon*, qui correspondent en fait à trois fonctions syntaxiques différentes.
- un signifié co-constructionnel essentiellement lié au type locutoire conventionnalisé (*Satzmodus*), à l'issue duquel, entre autres, les positions modales sont instanciées sur les participants de l'interaction. Cette étape permet de distinguer les constructions assertives et interrogatives de *wohl* ou *doch*, mais au-delà de la problématique de l'*interrogative flip*, elle permet aussi de revenir sur la différence entre les emplois de *doch* dans l'assertion et dans l'injonction. Une autre composante importante de cette configuration de marqueurs est l'accentuation éventuelle de la particule (Meibauer, 1994), qui oppose différentes acceptions de *ja, schon* ou *wohl*.
- l'enrichissement contextuel, qui permet par exemple de distinguer les contextes fortement assertifs des contextes concessifs pour ce qui est de *ja*, ou les contextes injonctifs des contextes permissifs pour les énoncés impératifs contenant la particule *doch*.

### 2.2.1 Des particules aux types locutoires

On observe donc une imbrication de la sémantique individuelle et catégorielle des marqueurs avec les types d'actes de langage, tels qu'ils sont marqués par les types formels d'énoncés, les *Satzmodi*. L'étude des particules rejoint ici une tradition de la recherche sur la dimension pragmatique de la syntaxe, ou sur la conventionalisation syntaxique de la pragmatique, qui est particulièrement vivace dans la linguistique germanophone depuis les années 1980, avec notamment les recueils coordonnés par Meibauer (1987) et Lang (1988). On ne fera pas la liste des travaux consacrés à ces questions par Altmann, d'Avis, Doherty, Donhauser, Fries, Grewendorf, Meibauer, Näf, Oppenrieder, Reis, Rosengren, Truckenbrodt ou Zaefferer, qui remplirait des pages de bibliographie, mais ces travaux consistent l'arrière-plan des discussions plus récentes sur lesquelles je m'appuie, notamment celle entre Truckenbrodt (à partir de Truckenbrodt 2006) et Gutzmann (dans Gutzmann 2015b notamment).

L'intrication entre les particules modales et les types formels d'énoncés conduit aussi à prendre position dans les débats en pragmatique théorique sur la distinction entre force et contenu, et entre actes locutoires et illocutoires. Je m'y emploie notamment dans Modicom (2018), qui systématise une partie des acquis de ma thèse de doctorat. L'article figure dans les mélanges pour Werner Abraham, interlocuteur extrêmement important pour ma réflexion personnelle durant mes années de thèse et dans la période qui a suivi :

2018, "Modalpartikeln, Urteilsakt und Satzmodus", in Elisabeth Leiss et Sonja Zeman (dir.) : *Zukunft der Grammatik und Grammatik der Zukunft. Festschrift zum 80. Geburtstag von Werner Abraham*, Tübingen : Stauffenburg (= Stu-

dien zur deutschen Grammatik 92). 291-310.

La réflexion sur les strates de signification constructionnelle se cristallise autour de la relation entre types d'actes de langage et types formels d'énoncés (*Satzmodi*, *sentence moods*). Si Jacobs (1991) défend de prime abord une hypothèse de modification illocutoire prenant appui sur les types d'actes de langage, d'autres défendent une analyse centrée sur les règles formelles permettant de différencier les *Satzmodi* : c'est le cas, par exemple, de Müller (2014), qui argumente en mettant en avant le caractère obligatoire des particules dans certains types formels très conventionnalisés (voir aussi Gutzmann 2011).

Cette deuxième vue se retrouve également dans des travaux constructionnalistes, notamment Alm et al. (2018). Cette opposition n'est pas réductible à un conflit entre approche par le signifiant et approche par le signifié. En effet, l'approche par le type formel d'énoncé peut aisément être en relation avec certaines réflexions sur la nature des actes illocutoires qui remettent en cause la distinction searlienne entre "contenu" et "force". Je m'appuie ici sur le retour à Austin (1975) défendu par Recanati (2013). Recanati relève justement que si l'acte locutoire est l'acte consistant à former un énoncé bien construit, alors cet énoncé est nécessairement conforme aux règles syntaxiques d'un certain type formel d'énoncé. Ce faisant, il est déjà porteur d'une valeur illocutoire par défaut. La proposition théorique de Recanati est donc de considérer que tout acte locutoire est porteur d'un signifié illocutoire sous-déterminé, constituant une interprétation par défaut, qui fait ensuite l'objet d'une modification et d'une spécification contextuelles, qui peuvent le cas échéant prendre la forme d'un acte de langage indirect ou d'un renversement (dans le cas de l'ironie par exemple).

Une telle conception rejoint les analyses compositionnelles des *Satzmodi* proposées, par exemple, par Truckenbrodt (2006) ou Gutzmann (2011), et dont on peut trouver une ébauche de reformulation constructionnaliste chez Alm et al. (2018). Pour prendre un exemple trivial, en allemand, aucun acte locutoire incluant un prédicat verbal conjugué ne peut être réalisé sans que le verbe conjugué soit placé en première, en deuxième ou en dernière position. L'étape importante consiste à reconnaître que dans cette perspective, chaque trait formel du *Satzmodus* est le signifiant d'un paramètre illocutoire par défaut. S'agissant de la place du verbe et considérant l'existence de subordonnées en V2 et d'énoncés pleins dont le verbe se trouve en dernière position, j'ai proposé, à la suite de Gutzmann (2011) pour qui le positionnement en première ou deuxième position est signe d'un propos adressé à quelqu'un, de considérer qu'il s'agit de marquer l'ouverture d'un tour de ratification par la deuxième instance modale distinguée plus haut (l'instance de ratification, par opposition à celle d'évaluation primaire). Sacrifier la dichotomie force / contenu et admettre le caractère composite et sous-spécifié des coordonnées illocutoires par défaut inscrites dans l'acte locutoire lui-même permet d'appréhender les particules modales comme les représentantes d'une étape de ce marquage composite et hétéroclite.

Pour identifier la place fonctionnelle où ce marquage s'insère, il faut alors procéder à une décomposition des opérations de prise en charge, afin de résoudre la question de leur emploi dans les subordonnées, restée en suspens jusqu'à présent. Pour cela, on prendra appui sur les travaux de Frege (Frege 2008 et Frege 2003 essentiellement) - une piste suggérée par Recanati (2016), mise en oeuvre dans Modicom (2016b, 499-513) et suivie également, depuis, par Krifka (2017). On distinguera, à la suite de Frege, quatre type de



subordonnées :

- Les subordonnées "conceptuelles", au sens que ce terme a chez Frege, c'est-à-dire qu'elles sont utilisées comme des termes équivalant à des noms propres : relatives déterminatives, complétives régies par des verbes factifs.
- Les subordonnées qui construisent des "pensées", c'est-à-dire des contenus susceptibles d'être vrais ou faux, mais qui n'ont encore fait l'objet d'aucun jugement de vérité par un sujet pensant et ne peuvent donc être employées que comme constituants de pensées complexes ; c'est le cas des autres subordonnées liées.
- Les subordonnées correspondant à des jugements, porteurs d'une valeur de vérité, mais qui n'impliquent pas d'affirmation par le sujet parlant ; il s'agit essentiellement des complétives de verbes non-factifs (Frege cite l'exemple du verbe *wähnen*).
- Enfin, les subordonnées correspondant à des jugements de vérité et dont le juge est simultanément le sujet parlant : subordonnées concessives, relatives appositives.

La distinction entre les groupes 3 et 4 apporte peu au vu de ce que nous savons déjà de la sémantique des particules modales, mais précisément pour cette raison, elle permet de situer très précisément leur intervention au niveau de l'acte de jugement, puisque les subordonnées des groupes 1 et 2 n'acceptent pas de particules modales : c'est donc bien l'acte de jugement au sens frégeen du terme, bien distinct de l'acte d'assertion, qui est spécifié par les particules modales.

Encore faut-il relever que cette perspective reste très tributaire des actes de langage où le rôle de l'évaluateur, ou du juge, ressortit de la modalité épistémique (Doherty, 1985). Cela rend souhaitable un décentrage, présenté dans Modicom (2019a) :

2019, "Deutsche Modalpartikeln in Befehlssätzen : Intersubjektivität, Deontik und Satzmodusspezifizierung", *Studia germanica gedanensia* 41. 51-61.<sup>15</sup>

L'analyse de l'emploi des particules dans les actes injonctifs impose de s'écarter du tout-épistémique et de la définition de la valeur intersubjective uniquement comme valeur de vérité. Le juge et ratifieur ne sont donc pas deux instances épistémiques, mais des instances modales. Cet article de 2019 ne fait pas le parallèle avec la notion de base modale déterminant la nature de la relation d'accessibilité dans la description sémantique formaliste des verbes modaux. Il en va de même dans la thèse de 2016. Ce parallèle, pourtant, apparaît comme une bonne façon de penser la composition des traits sémantiques : les particules modales sont la trace d'un calcul modal sur la validité de ce dont une représentation est construite dans l'énonciation : cela est-il ou non le cas, et à quelle aune ?

La sémantique des mondes possibles, avancée par Kratzer (1977) et les travaux à sa suite, offre une image assez intuitive de ce calcul dans le cas des verbes modaux. Cependant, il n'est pas nécessaire de souscrire à ce cadre précis pour développer un raisonnement du même type : les particules modales intersubjectives, puisque ce sont les seules représentées dans les énoncés injonctifs, font jouer l'opposition p / non-p en l'indexant sur les attitudes propositionnelles du juge et du ratifieur. Du point de vue de la sémantique des mondes possibles, on dirait sans doute qu'il s'agit de quantifier les mondes possibles accessibles depuis l'attitude propositionnelle des deux porteurs afin de déterminer dans lesquels p et/ou non-p est le cas. La base modale, qui détermine si la relation d'accessibilité est d'ordre déontique, boulique, épistémique etc., est fournie par le reste du matériau linguistique environnant et par la construction du marqueur modal au sein de ce matériau.

15. URL : <https://czasopisma.bg.ug.edu.pl/index.php/SGG/article/view/4436>

Le parallèle avec la sémantique des mondes possibles s'arrête ici, puisque celle-ci recourt essentiellement à l'arrière-plan conversationnel pour orienter une interprétation, alors que pour ma part, compte tenu de ce qui précède, je suis conduit à faire appel au marquage constructionnel et grammatical de l'énoncé pour flécher une valeur modale précise, en l'occurrence déontique.

- (14) Dass du dir nur **ja** nicht das Genick verrenkst!  
 "Ne va pas te casser la figure!" (Modicom, 2019a, 56)

En l'occurrence, la construction "insubordonnée" en *dass* restreint le spectre des interprétations possibles à l'exclamation et à l'injonction. L'énoncé est au présent, à la deuxième personne, et le prédicat nié est la représentation d'une action réputée évitable. Enfin, la tournure *ja nicht* dans les constructions insubordonnées en *dass* est récurrente, probablement en voie de figement, et signale une injonction à ne pas faire quelque chose, tendanciellement de la part d'une personne détentrice d'une responsabilité sur l'allocutaire (voir Modicom 2016b, 460-470 et l'article ici évoqué pour une analyse compositionnelle de cette construction). Sans même convoquer le contexte situationnel, le matériau linguistique appelle donc une interprétation déontique.

La transposition à la modalité déontique des opérations posées à partir de l'analyse d'énoncés à dominante épistémique permet de revenir une dernière fois sur l'articulation entre sémantique individuelle et classe fonctionnelle, en se penchant sur deux cas-limites : *ruhig*, dont on peut montrer que, tout adjectif qu'il est initialement, il est construit dans la classe fonctionnelle des particules modales et voit son signifié réorienté par celui de la classe, en écartant chez le ratifieur une position non-p que le ratifieur, pour sa part, attribuait à une tierce instance (qui peut être le juge lui-même, par un jeu de va-et-vient entre les deux participants de l'interaction). A l'inverse, *mal*, tout en présentant toutes les caractéristiques formelles d'une particule, n'en présente pas les caractéristiques fonctionnelles : il s'agit d'une particule de type aspectuel, susceptible de faire l'objet d'un investissement pragmatique, mais qui ne fait pas intervenir le mode de dialogisme isolé pour les autres particules intersubjectives, sans avoir pour autant le caractère d'une particule "subjective".

Ces dernières réflexions pointent vers plusieurs problèmes restés en suspens et qui appellent une clarification, au premier rang desquels se trouve l'établissement d'une classification fonctionnelle des particules énonciatives "phrastiques" autres que les particules modales. Par l'étiquette provisoire de "particules phrastiques", j'entends ici les particules prenant au moins le prédicat verbal dans leur portée et ne développant pas de foyer, puisque la classe des particules de focalisation, pour sa part, est relativement bien délimitée. En effet, seul le groupe des particules modales intersubjectives semble bien isolé et fait l'objet d'une description satisfaisante. Le statut des particules modales subjectives est douteux : d'une part, l'échantillon semble limité à *wohl* et *denn*, dont il reste à vérifier qu'elles se comportent de façon suffisamment analogue pour s'assurer qu'elles appartiennent bien à une même classe fonctionnelle. L'enjeu est également de savoir si cette opposition entre subjectif et intersubjectif doit réellement être posée comme un trait définissant deux sous-classes fonctionnelles, ou bien s'il s'agit de traits sémantiques individuels constitutifs d'une parenté sémantique ou d'un "air de famille", sans pertinence particulière sur le plan de la sémantique grammaticale. La même question se pose sur les emplois non-focalisants de *nur* dans les énoncés exprimant le regret, ou pour le *mal*

aspectuel : quel statut catégoriel faut-il leur accorder ? Doit-on et peut-on distinguer un éventail de sous-classes fonctionnelles de particules comme cela a pu être fait pour les adverbes dans le cadre générativiste ? La classification "cartographique" des adverbes par Cinque (1999), en distinguant un grand nombre de positions hiérarchiques dans le mille-feuille de la "périphérie gauche" des hiérarchies chomskystes, pose en effet un précédent, qui n'est pas sans rappeler la réflexion de Dik ou Hengeveld sur les strates successives de "satellites" adjoints à la prédication centrale, dont on trouvera une illustration chez Dik et al. (1990)<sup>16</sup>. Que ce soit dans le sillage fonctionnaliste ou dans celui de la "cartographie" générative, la question de la classification sémantico-syntaxique des adverbes rejoint celle de la hiérarchie des catégories elles aussi dites "fonctionnelles", c'est-à-dire l'éventail des marquages diathétiques, aspectuels, temporels, évidentiels et modaux. La classification fonctionnelle des particules énonciatives de l'allemand n'est donc pas seulement une tâche inachevée, elle est aussi vouée à déborder vers un autre questionnement, sur la nature et l'ordonnancement des catégories fonctionnelles environnant la prédication. C'est vers ce deuxième volet du programme de recherche ici abordé que je souhaite maintenant me tourner.

---

16. On se reportera à Duplâtre (2018) pour une implémentation de cette hiérarchie aux satellites adverbiaux de l'allemand.

# Chapitre 3

## Analyse et discussion de catégories linguistiques

### Introduction

Le caractère labile et incertain des catégories de description et d'analyse utilisées pour étudier les marqueurs discursifs est un fait notoire, et souvent souligné dans la présentation de l'état de l'art sur ces questions. Fischer (2006) parle ainsi de "jungle" à propos de la prolifération d'étiquettes et de modèles de description des marqueurs discursifs. Compte tenu de la récurrence de la notion de classe fonctionnelle dans le propos développé jusqu'à présent, cette problématique des catégories linguistiques ne pouvait manquer de devenir centrale dans une réflexion sur les marqueurs d'opérations sémantiques telles que celles regroupées ici, et qui constituent le domaine sémantique des marqueurs discursifs. La question des catégories se pose en réalité sur plusieurs fronts à la fois.

Sur le plan du signifié, il s'agit d'éclaircir la relation entre signifié catégoriel (par exemple le signifié de classe des particules de focalisation, ou celui d'une sous-classe de perspectivaux) et catégories sémantiques (par exemple, la catégorie sémantique de contraste, ou celle de modalité). Dans ce qui suit, je reviendrai notamment sur la question de la réalisation catégorielle des signifiés modaux, dans une perspective onomasiologique. Par ailleurs, la catégorisation formelle des unités observées ne va pas non plus de soi : sur le plan du signifiant, le problème le plus flagrant est ici celui de "l'adverbe" et des "particules", termes qui désignent des classes morphologiques, pour ne pas dire des parties du discours (ou, dans le cas des particules, une non-partie du discours regroupant une grande proportion des "parties mineures"). Or il s'agit là d'un enjeu incontournable pour une linguistique qui entend ne pas être monolingue : ces "catégories" flottantes sont en effet le tamis auquel sont passés les faits de langue dans une perspective généraliste ou comparative. Elles constituent au moins un *tertium comparationis*. Dans ce cas, on parlera aujourd'hui plutôt de concepts comparatifs, dans la lignée de Haspelmath (2010) mais aussi, d'une certaine façon, de la critique des catégories universelles chez Croft (2000). Au plus, elles sont les termes dans lesquels sont formulés les éventuels universaux linguistiques, qu'on les situe au niveau syntaxique, sémantico-grammatical ou pragmatico-discursif. Quand bien même on ne chercherait pas tant à établir les points communs qu'à recenser les différences, nommer ces différences impose aussi de disposer de concepts catégoriels stabilisés à l'échelon des langues individuelles et de concepts comparatifs permettant d'identifier la variation.

Dans une telle perspective comparative, si l'on admet que l'inventaire des classes morphologiques se définit au sein d'une langue, le problème de la classification formelle pourrait être vu comme moins prégnant que celui des catégories d'analyse sémantique. Mais dans une logique saussurienne pure, il en va en réalité de même pour les deux versants du signe : la langue n'est pas une nomenclature, les signifiés n'accèdent donc véritablement à ce statut sémiologique qu'au sein du système de la langue, à la fois dans le réseau des oppositions à d'autres signifiés, et par leur stabilisation systémique via l'association à un signifiant. À l'inverse, la thèse - en grande partie juste - de la définition des classes formelles comme phénomène spécifique à chaque système (donc intrasystémique) n'efface pas la possibilité de comparer les langues, au moins les langues apparentées et/ou typologiquement proches (par exemple les langues germaniques entre elles) sur une base à la fois diachronique et synchronique. La linguistique panchronique et la typologie elle-même demandent de travailler sur des concepts comparatifs des classes lexicales.

L'adverbe apparaît comme une zone de flottement ou d'hésitation beaucoup plus marquée encore que ne peut l'être l'opposition entre nom et verbe. L'étude de l'adverbe concerne des formes dont beaucoup ont été recrutées dans d'autres classes lexicales : adjectifs, comme *offenbar* ou *möglichst* ; GN figés, comme *jedenfalls*, *andererseits* ou les formes en *-erweise* ; proformes prépositionnelles, comme *daher* ou *trotzdem*. Ces formes ou syntagmes (re)lexicalisés en adverbes étaient d'abord des modificateurs employés dans une fonction adverbiale, si bien que l'approche par classes lexicales finit par réintroduire la question des classes fonctionnelles. Il convient donc de se pencher sur le statut de cette dernière notion. L'analyse au prisme des marqueurs discursifs fait particulièrement ressortir les perspectives théoriques ouvertes par les phénomènes d'hétérosémie : comment la signification d'une forme dépend-elle de sa réalisation dans différentes catégories grammaticales, voire lexicales ? Comment l'hétérosémie interroge-t-elle la distinction entre classes lexicales et classes fonctionnelles, ou entre polycatégorialité et polyfonctionnalité ? L'adverbe est un objet d'analyse privilégié pour étudier cette interface entre catégorie lexicale et catégories fonctionnelle. C'est donc sous cet angle que s'opérera, dans les pages suivantes, l'analyse de l'adverbe et de l'adverbial en allemand, qui sera précédée d'une réflexion générale sur les phénomènes de transcatégorialité et de conversion, à l'exemple de l'article et de la substantivation.

La problématique ainsi soulevée représente enfin un enjeu typiquement panchronique, puisque l'hétérosémie et les cas-limite de polyfonctionnalité, tout en étant observables en synchronie, sont en réalité omniprésents dans les théories de la grammaticalisation, à défaut d'être toujours explicitement posés. L'opposition entre grammaticalisation et pragmatization (voir Badiou-Monferran & Buchi 2012 pour une discussion serrée en français), ou la question du lien entre (inter)subjectivation et grammaticalisation (voir notamment Traugott & Dasher 2001 ou les études réunies dans Davidse et al. 2010) sont étroitement liées à la problématique de signifiés attachés à une appartenance catégorielle, dont les particules modales fournissent un cas d'école. C'est à ce complexe que sera consacré le troisième chapitre de cette partie.

### 3.1 Sur la catégorialisation des signifiés

Dans le cas d'une approche par le signifié, il s'agit d'identifier des catégories sémantiques qui puissent le cas échéant faire l'objet d'un usage onomasiologique, dans une

perspective inter-langues par exemple, mais également au moment d'examiner le rapport entre des marqueurs discursifs et une autre forme de marquage sémantiquement proche. Pour l'allemand, on peut par exemple penser au mode, dont le signifié est attendant à celui de certains marqueurs adverbiaux, ou au complexe aspect-*aktionsart*, mis en jeu par l'usage de *mal* décrit plus haut dans les énoncés à l'impératif. Mais l'usage que Waltereit (2006) fait de la notion d'*Abtönung* s'apparente aussi à ce type d'emploi des catégories. La question des catégories sémantiques rejoint donc celle du *tertium comparationis* en typologie.

### 3.1.1 "Fonction commentative"

Avant d'étudier la modalité, penchons-nous sur un premier exemple de domaine sémantique très englobant qui a pu être proposé pour l'analyse des marqueurs discursifs, la notion de "fonction commentative". Cette notion a fait l'objet d'un examen critique dans Modicom (2021a), dont on reprendra ici les grandes lignes, en les rejugeant à l'aune du propos présent, comme exemple de ce que n'est pas une catégorie sémantique.

2021. Auf der Suche nach der verlorenen Funktion : Deutsche Satzadverbiale im Spannungsfeld argumentativer und kommentativer Werte. Anne-Françoise Erhard-Macris et Gilbert Magnus (éd.), *Text und Kommentieren im Deutschen*. Tübingen : Stauffenburg. 31-48.

Dans la littérature scientifique, la notion de "fonction commentative" (ou *kommentative Funktion*) n'est pas attestée en-dehors de publications renvoyant elles-mêmes à une seule source commune : la grammaire scolaire de Schanen & Confais (1986), qui fut longtemps la grammaire usuelle de l'enseignement de l'allemand à l'Université française. Il s'agit donc d'un exemple intéressant à étudier car facilement circonscrit au sein d'une tradition grammaticographique nationale, largement révolue qui plus est.

Ce concept de "fonction commentative" renvoie aux "fonctions du langage" dans une perspective qui peut rappeler celle de Jakobson (1960)<sup>1</sup>. Mais chez Jakobson, chaque fonction est liée à un composant de la communication linguistique. La fonction référentielle est liée au monde en tant que paramètre de l'énonciation, la fonction expressive, au locuteur, etc. Sur ce point, Jakobson se place dans le sillage de Bühler, même si chez celui-ci, le caractère relationnel des fonctions est pensé et exprimé de façon beaucoup plus net.

Cette différence entre les deux auteurs a son importance, car elle permet de comprendre en quoi la notion de "fonction commentative", loin d'être une prolongation de Jakobson qui aurait lui-même approfondi Bühler, est en fait en retrait par rapport au premier, qui a lui-même gauchi les idées du second. Le modèle des fonctions chez Bühler s'inscrit en effet à l'intérieur d'une conception extrêmement précise de la sémantique, ou plus exactement de la communication symbolique, puisque le premier choix théorique de Bühler consiste justement à penser les faits de langue comme des manifestation d'une procédure générale de communication symbolique, de laquelle découle une théorie du signe, dont les fonctions du langage sont à leur tour dérivées. Tout, dans le modèle de l'*Organon*, est déterminé par les partis pris théoriques du psycholinguiste qu'est resté Bühler. Rien n'y est intuitif ni spontané. Sur ce point, Bühler peut être comparé à Peirce, Saussure ou

1. L'absence de références bibliographiques dans la grammaire de Schanen & Confais (1986), caractéristique d'une grammaire scolaire, interdit d'être plus catégorique concernant l'influence de Jakobson.

Benveniste. Cette surdétermination par un pari théorique existe bien sûr dans les pans les plus importants de l'oeuvre de Jakobson, notamment en phonologie, mais aussi en sémantique, dans le déploiement de la méthode structurale. Mais le schéma de Jakobson n'est précisément pas un outil structuraliste. Jakobson entreprend de compléter le modèle Bühlerien du signe en y ajoutant des composantes empirique, par exemple le fait que le canal de communication y est autonome et peut venir brouiller la constitution du signe. De là, il augmente le nombre de fonctions en miroir de chaque composant (en l'espèce, il invoque une "fonction phatique"). Il ne s'agit pas de nier l'intérêt de ce concept, simplement force est de constater que cette irréductibilité du canal était déjà pensée par Bühler (le double symbole du signe, le triangle inscrit dans un cercle, était expressément censé marquer cette irréductibilité du matériau sonore et sa capacité de brouillage). Si Bühler ne pose pas de fonction phatique, c'est qu'il n'en a pas l'utilité dans son modèle pragmatique. L'effet de miroir entre composants du signe et nombre de fonctions était donc une illusion, et l'élargissement jakobsonien, s'il augmente la capacité d'usage du schéma, en diminue d'autant la cohésion théorique. L'élargissement supplémentaire chez Schanen & Confais (1986) amplifie ce repli, en ajoutant des "fonctions" dont on peut se demander si elles sont autre chose que des contextes d'usage. La fonction commentative est de celles-là.

En effet, la "fonction commentative" ne peut pas se prévaloir d'un tel ancrage dans une ontologie de la communication. Il semble donc qu'il faille tout au plus y voir un trait sémantique partagé par une pluralité de signes linguistiques, dont l'inventaire varie d'un passage de la grammaire de Schanen & Confais (1986) à l'autre. Parmi les formes citées comme "commentatives", on trouve des adverbes, parfois sensibles au focus (*besonders, gar, vor allem*), dont certains relèveraient du domaine des "perspectivaux" défini dans la partie précédente (*zum Beispiel, leider, ...*). Certains ont une coloration métalinguistique (*namentlich, zusammenfassend, sozusagen, besser gesagt...*), d'autres sont susceptibles d'une telle interprétation, mais ont un statut catégoriel différent, situé dans les paragraphes des conjonctions de coordination (*also, das heißt, das ist*). La "fonction commentative" subit donc a fortiori le même sort que la notion de commentaire métalinguistique dans l'article de 2020 déjà évoqué (Modicom, 2020a) : ces "fonctions" ne sauraient être considérées comme des catégories sémantiques, ou comme des signifiés stabilisés. Il s'agit là tout au plus d'un domaine de sens, c'est-à-dire d'un concept comparatif à visée onomasiologique, dont il faut ensuite étudier la réalisation non seulement sur le plan des signifiants, mais aussi sur celui des signifiés. J'évoquais plus haut les limites de la méthode des cartes sémantiques sous ses divers avatars : on touche ici du doigt, au contraire, un problème de recherche typique de ce que cette méthode permettrait de circonscrire, de structurer et de traiter dans des recherches à venir. Comme suggéré plus haut, le risque est alors élevé de considérer comme un trait sémantique d'une forme linguistique ce qui en est simplement un contexte d'usage possible.

Dans la mesure où ce concept *ad hoc* et foncièrement pré-théorique semble traverser tout le domaine des marqueurs discursifs sans concerner beaucoup de formes lexicales extérieures à ce domaine, on peut se demander quel est le trait sémantique commun censé préserver une forme de cohérence au sein du domaine sémantique visé. L'article de 2021 montre que ce domaine peut être scindé en autant de sous-branches qu'il y a de fonctions du langage chez Jakobson : la "fonction commentative" apparaît comme un terme générique pour désigner les effets de sens afférents à tout signe linguistique dont la fonction référentielle ne vise pas le monde, mais un autre signe linguistique en tant que signe. Toute

"boucle" au sens où Authier-Revuz (1995) parle de "boucles métalinguistiques" participe de la fonction commentative, mais selon que le marqueur utilisé s'appuie sur la composante expressive, conative, phatique, etc. du langage, on obtiendra un avatar différent de "commentaire", marqué par des formes spécialisées. En fait de "commentativité", on a donc affaire à un contexte référentiel dans lequel la fonction représentative bühlérienne vise une entité qui se trouve, d'un point de vue ontologique, être elle-même un acte de langage. La "commentativité" procède de l'autonomie, elle ne s'ajoute pas aux fonctions existantes et présente la même diversité interne que n'importe quel usage du signe linguistique.

Dans l'article de 2021 (Modicom, 2021a), il est fait mention d'un "trait" (*Merkmal*) de secondarité. En réalité, cette formulation est encore imprécise : il faudrait davantage parler d'un "statut pragmatique de secondarité". Les formes en jeu n'ont pas de trait sémantique commun pertinent. Elles ressortissent en revanche d'un même ordre énonciatif, à savoir qu'ils ne participent pas de la construction de la représentation d'un état de fait, mais marquent des opérations relatives à l'appropriation de cet état de fait par les instances subjectives associées à la co-construction du sens. De ce fait, la catégorie de signification "fonction commentative" ou "commentativité", entendue comme un signifié, achève de se dissoudre, au profit d'un outil analytique que l'on peut rapprocher de la distinction entre signification *at-issue* et *non at-issue*, sur la pertinence de laquelle je reviendrai ci-dessous au moment de discuter de la répartition sémantique des tâches entre adverbes et particules.

### 3.1.2 Modalités

#### Réalis / Irréalis : Une catégorialisation contrariée ?

La question des modalités donne lieu à un affrontement durable entre les linguistes favorables à une analyse catégorielle relativement unifiée (par exemple Lyons 1977 ou Kratzer 1991) et celles et ceux pour qui la notion de modalité, au singulier ou au pluriel, renvoie à un ensemble d'opérations ou de fait sémantiques si divers que le concept lui-même n'a pas de pertinence comme catégorie de langue, mais tout au plus comme outil heuristique ou comme concept comparatif (Nuyts, 2006, 26).

Deux positions intermédiaires au moins existent : d'une part, certains posent des modèles en deux temps, par Leiss (2008), qui reconnaît une cohérence spécifique de la modalité épistémique ou de l'épistémicité (voir aussi Boye 2012) laquelle serait en retour une composante d'un champ plus large, celui de la modalité, auquel on reconnaît également un statut catégoriel (Abraham & Leiss 2008, Abraham & Leiss 2012). Enfin, une position qui serait à la fois celle de Givón (1994) ou celle de Gosselin (2010) revient à reconnaître la pertinence de la catégorie de modalité comme catégorie des linguistes pour décrire un ensemble d'opérations étroitement apparentées, tout en maintenant entre parenthèses la question de savoir si cette catégorie des linguistes est aussi une catégories des langues, ou une catégorie d'une langue lorsque l'analyse porte sur un seul système linguistique. Dans ce dernier cas de figure, on peut parler de catégorisation sans catégorialisation, si l'on appelle "catégorialisation" la conventionalisation et la systématisation grammaticale d'un domaine de sens, et "catégorisation", l'usage d'un concept comparatif à des fins descriptives. Le point de vue développé dans Modicom (2016a) consiste à défendre une lecture catégorielle en deux temps : partant d'une prémisse qui relève du dernier type présenté (la catégorisation sans catégorialisation), il s'agit de montrer comment les éléments de catégorialisation de la modalité dans des langues germaniques et romanes, dans l'idée



que cette catégorisation s'effectue de façon partielle et à plusieurs endroits distincts du système de la langue.

2016. Irrealis und die Hierarchie der verbalen Kategorien. Elemente einer funktionalgrammatischen Analyse, in P.-Y. Modicom (dir.), *Les modalités en discours : constructions, avatars et interfaces, Philologie im Netz-Beihefte*, 9. 46-74.

Toutefois, ce n'est pas la notion de modalité qui sert de (macro)-catégorie, mais celle d'Irréalis, en s'appuyant sur une proposition de Givón (1994, 268). Toutefois, le concept d'Irréalis proposé par Givón est d'ordre pragmatique : la modalité est envisagée sous l'angle de la validation du contenu représenté, aussi bien au plan subjectif qu'intersubjectif. À bien des égards, il s'agit plutôt d'un concept comparatif ou d'un trait sémantique partagé servant à regrouper des phénomènes linguistiques hétérogènes mais non disjoints. L'irréel apparaît comme un domaine sémantique susceptible de réalisations catégorielles différentes dans une langue.

L'article de 2016 (Modicom, 2016a) entreprend d'étudier les quatre catégories verbales fondamentales des langues romanes et germaniques, la voix, l'aspect, le temps et le mode, pour y reconnaître ce qui les lie toutes les quatre à cette notion d'Irréalis. La démarche est très proche de celle de Gosselin (2010) (voir aussi Gosselin (2005)) qui part d'une définition relativement lâche de la modalité comme domaine opérationnel de la validation des représentations pour étudier la valeur modale des temps et des aspects du français plutôt que de raisonner en "interfaces". Cette notion d'interface, qui se trouve donc tenue à distance, procède logiquement d'une lecture catégorielle ou catégorisante de la modalité ou des modalités en tant que signifié(s) dans une langue. On ne considère donc pas ici la modalité comme une catégorie, mais comme un domaine poly-catégorialisé, qu'aucune de ses catégorialisations n'épuise.

L'article de 2016 entreprenait de déceler un facteur commun aux quatre catégories verbales. L'aspect et le temps étaient analysés selon les outils classiques empruntés à Reichenbach (1947). Comme d'autres travaux en sémantique des modalités et en logique modale (voir par ex. Copley & Harley 2015 ou Mari 2016), il s'appuie les travaux d'Aristote, en l'occurrence le couple puissance-acte. Dans cette perspective, un procès verbal, en tant que représentation d'un état de fait, actualisée par le marquage catégoriel, saisit toujours le passage d'une puissance à un acte dans l'une de ses phases, ce qui fait de l'*Aktionsart* et de l'aspect grammatical un premier lieu d'hétérogénéité modale, selon que le procès est construit comme passage achevé ou inachevé, devant être achevé ou devant rester inachevé. La détransitivation et la désagentivisation induites par certaines diathèses régressives (passif et surtout moyen) apparaissent comme des stratégies dont l'effet modal est d'empêcher une stabilisation de la représentation sur un mode réalis, où le passage complet de la puissance à l'acte se manifeste prototypiquement par la transformation d'un objet-cible par causation Hopper & Thompson (1980). Dans l'article de 2016, cette dimension modale de la voix est présentée à partir d'une lecture de l'opposition entre le médiopassif ("passif morphologique") et le passif périphrastique en suédois, en s'appuyant sur la description de l'opposition entre passif et moyen chez Benveniste (1966a). En particulier, en suédois, le médiopassif en -s est seul susceptible d'interprétations génériques, dans des énoncés qui peuvent donc être tenus pour vrais même si un ou plusieurs contre-

exemples sont brandis. Engdahl (2006) signale à ce propos une affinité des médiopassifs génériques avec les constructions sans sujet, qui contribuent à effacer l'ancrage situationnel du procès (et correspondraient donc, dans une perspective de sémantique formelle, à l'omission de la variable événementielle) :

- (1) Det arbetas från morgon till kväll.  
 DEM travailler-MEDPASS du matin jusque soir.  
 "On travaille du matin au soir." (Engdahl, 2006, 38)<sup>2</sup>

On trouve également ces médiopassifs dans des énoncés prescriptifs. C'est le cas de l'exemple suivant, qui correspond à une règle de prosodie (il y a deux accents lexicaux en suédois) :

- (2) Ordet uttalas med accent 1.  
 mot-le prononcer-MEDPASS avec accent 1.  
 "Le mot se prononce avec l'accent 1" (Modicom, 2016a, 67)

De même, l'imparfait, parce qu'il place la phase éventuelle de culmination, d'atteinte du *télos*<sup>3</sup> d'un procès en-dehors du temps de référence, se caractérise comme un aspect non-Réalis et susceptible d'emplois Irréalis bien documentés (Caudal et al., 2003). C'est ce qui se manifeste, par exemple, par l'opposition entre les trois exemples suivants, tirés de Modicom (2016a, 51), où il apparaît que seul l'imparfait n'implique pas que l'action soit allée à son terme.

- (3) Ils pouvaient remporter le match. Dommage qu'ils aient perdu !  
 (4) Ils purent remporter le match. \*Dommage qu'ils aient perdu !  
 (5) Ils ont pu remporter le match. \*Dommage qu'ils aient perdu !

L'étude des tiroirs verbaux conduit à donner une lecture modale de l'opposition entre discours et histoire chez Benveniste (1966b).<sup>4</sup> Enfin, le mode apparaît bien sûr comme le lieu de catégorisation par excellence de l'opposition entre Réalis et Irréalis. L'article de 2016 propose une lecture déictique et polyphonique de la modalité exprimée par le mode : le mode n'exprimerait pas tant le refus de prendre en charge le propos que le fléchage de l'engagement énonciatif sur une origo qui peut être celle de l'acte de parole dans lequel est construit le propos à valider, ou une origo tierce.

À son corps défendant, l'article de 2016, en voulant souligner ce qu'il y a de sémantiquement commun aux effets modaux induits des différentes catégories verbales, montrait surtout ce qui les distingue. D'une part, les effets modaux de la diathèse et de l'aspect correspondent à des contextes d'usage et d'interprétation susceptibles de se conventionnaliser par la suite : on identifie des terrains de grammaticalisation ultérieure. Au contraire, les modes et le futur sont présentés comme intrinsèquement modaux, tout en étant temporel pour le futur, et sans cette composante pour ce qui est du mode. Par ailleurs, sur le plan des outils conceptuels à mobiliser, on est frappé de voir que la référence au couple

2. Je n'entrerai pas ici dans la discussion du statut de *det* dans les passifs sans sujet en suédois (explétif? sujet formel?), mais je le considère plus vraisemblablement comme un sujet formel.

3. Dans l'article de 2016, je parle de phase de "cumulation". Le choix de ce terme, emprunté à des travaux sur les prédicats transitifs atéliques, apparaît rétrospectivement comme un contresens théorique.

4. On peut trouver un antécédent à cette hypothèse dans la lecture que Feuillet (1985), une référence absente de la réflexion de 2016, donne du texte de Benveniste à la lumière des travaux de Harald Weinrich.

acte-puissance n'est véritablement pertinente que pour la diathèse et l'aspect, tandis que la modalité du temps et du mode se joue à un autre niveau et dans des termes qui sont fondamentalement hérités de Bühler (1934)<sup>5</sup>.

L'article de 2016 développait concurremment une deuxième hypothèse, selon laquelle les effets d'irréel ne formeraient pas une catégorie unifiée, mais un ensemble de phénomènes analogues distribués sur une échelle de catégories sémantico-grammaticales, comme permettent de le modéliser les représentations générativistes fondées sur la notion de phase ou, de façon plus simple, la grammaire fonctionnelle de Dik (1989). La ligne de séparation observée entre les deux types de valeurs modales correspond à la frontière entre, d'une part, la prédication centrale chez Dik (pour la voix et l'aspect) et d'autre part, les différents niveaux de situation de cette prédication (niveaux 3 [temps] et 4 [mode] de sa théorie des niveaux représentationnels). Dans une sémantique formelle appuyée sur la logique des prédicats, on observerait la même ligne de démarcation entre des opérations de construction de prédicats et des opérations de situation de ces prédicats dans un univers de discours. En grammaire cognitive, le concept de situation utilisé ici a son équivalent dans la notion de *grounding*, qui désigne la construction d'un domaine de validité modal et circonstanciel pour un prédicat<sup>6</sup>.

La voix, l'aspect, le temps, le mode, sont quatre opérateurs grammaticaux homologues correspondant aux quatre premiers niveaux de Dik (1989). L'ironie est qu'à défaut d'étayer le caractère sémantiquement catégoriel du couple Réalis-Irréalis, ce travail a corroboré la thèse de la catégorialité fonctionnelle des niveaux distingués par Dik.

La catégorialisation réalisée par le mode en allemand semble sélectionner un trait particulier du complexe sémantique des modalités. L'opposition entre les trois modes morphologiques de l'allemand, ou les quatre modes si l'on tient compte de l'impératif, dont le marquage formel n'est pas homologue aux trois autres, est largement aveugle à l'opposition entre possible, réel et nécessaire, mais correspond à l'indexation déictique du domaine de validité de la proposition :

- Indicatif : p est évalué dans le monde de l'origo
- Subjonctif 1 : p est évalué dans le monde d'une autre origo, accessible par une relation boulique (reliques d'emplois optatifs) ou par translation d'un des paramètres énonciatifs, le plus souvent le locuteur (emplois quotatifs)
- Subjonctif 2 : p est évalué dans un monde contrefactuel construit en discours
- Impératif : p est évalué dans un monde construit par translation de l'origo selon une relation d'accessibilité de type boulique<sup>7</sup>.

Sur ce point, il semble difficile de souscrire au propos d'Aikhenvald (2004, 107-108) qui rejette l'hypothèse d'une grammaticalisation de l'évidentialité en allemand, en se prévalant des analyses de J. Feuillet. En synchronie, il n'y a pas de conclusions particulières à

---

5. Cela ne préjuge bien sûr pas de la pertinence des analyses néo-aristotéliennes du temps et du mode, qui mobilisent simplement d'autres concepts que la paire acte-puissance.

6. On se reportera à Mortelmans (2006) pour une discussion serrée des positions de Langacker (1987) s'agissant du caractère situé (*grounded*) ou situant (*grounding*) des verbes modaux allemands, qui offrent un exemple intéressant d'intrication où la grammaticalisation de cette opération, entendue dans un sens proche de "catégorialisation" ici, est liée à la grammaticalisation au sens diachronique du terme.

7. Je qualifie cette relation de boulique et non de déontique puisque si elle est déontique pour l'agent du procès, elle est bien boulique pour le locuteur, or il me semble que dans une perspective bühlienne, c'est ce point de vue qui prime.

•	Possible	Nécessaire
Dynamique	können	müssen
Boulique	<b>möchte</b>	wollen
Déontique	dürfen	sollen

TABLE 3.1 – Paradigme des verbes modaux de l'allemand

tirer du fait que le subjonctif 1 est un ancien optatif et qu'il subsiste quelques traces de cet emploi dans des tournures figées : le subjonctif 1 est un évidentiel (médiatif, reportatif) caractérisé. En revanche, Aikhenvald a raison de relever que l'évidentialité, en allemand, n'est pas grammaticalisée séparément de la modalité. Là où le turc, le farsi ou le bulgare ont catégorialisé l'évidentialité dans un même complexe fonctionnel que l'aspectualité, l'allemand l'a catégorialisée dans un même complexe fonctionnel que la modalité épistémique.

En d'autres termes : l'épistémicité, en allemand, n'est pas qu'un domaine fonctionnel, c'est aussi une catégorie sémantique (Leiss, 2008). Cette catégorie complexe, qu'on peut qualifier de macro-catégorie, dispose d'une structure interne relativement cohérente, qui s'imprime dans la grammaire via des catégories sémantiques structurées de façon systématiques, qui sont autant de signifiés stables, associés à des signifiants en partie concurrents, ce qu'illustre l'expression du discours rapporté, catégorie pour laquelle on peut parler de polyonymie - une notion finalement peu utilisée en sémantique, et qui représente le symétrique onomasiologique de la polysémie.

L'existence de cette classe de l'épistémicité regroupant à la fois la modalité épistémique et l'évidentialité est attestée assez clairement par la classification sémantique des verbes modaux de l'allemand. L'ensemble des emplois épistémiques de ces verbes est structuré de façon cohérente en deux ensembles dont l'un, réduit à la paire *wollen-sollen*, peut être perçu comme un petit paradigme. Le groupe des verbes modaux exprimant le degré de probabilité, répartis en échelle, présente à la fois des signes de grammaticalisation importants (neutralisation des oppositions de mode et d'aspect) et une structuration interne continue (sous la forme d'une échelle), irréductible à une opposition binaire entre le possible et le nécessaire, et sujette à des biais de genre discursifs, ce que montre par exemple le travail de Mortelmans (2019) sur *dürfte*.

A contrario, la grille à double entrée associant "relation d'accessibilité" (boulique, déontique, épistémique, abilitative etc.) et quantification modale binaire (possible vs. nécessaire, correspondant à la paire classique quantification existentielle vs. quantification universelle), a fait depuis longtemps la preuve de sa robustesse pour l'analyse des emplois dit racine (voir par exemple Kratzer (1991), et la discussion plus haut à propos des particules modales, p. 44). On peut même considérer que ce système d'oppositions a une efficacité directe, du plus pur style structuraliste, qui s'est manifestée à l'époque récente par l'émergence d'un nouveau verbe modal, *möchte*, venu combler la seule lacune que présentait le réseau d'oppositions : la possibilité boulique.

En modalité "racine", *können* et *müssen* représentent tous les deux une évaluation "dynamique" ou "circonstancielle", c'est-à-dire qu'ils jaugent la possibilité ou la nécessité de l'actualisation d'un procès à l'aune des lois causales et matérielles communément admises comme régissant le monde. *Dürfen* et *sollen* représentent une modalité déontique, puisqu'ils jaugent la compatibilité de l'action avec les intentions d'une personne qui n'est

pas l'agent. *Dürfen* marque la possibilité (quantification existentielle, du point de vue formaliste : il y a des mondes ou des situations ne heurtant pas les intentions de la personne concernée et dans lesquelles l'action est réalisée par l'agent). *Sollen* marque la nécessité (un monde dans lequel l'agent n'accomplirait pas l'action serait incompatible avec les desideratas de la personne concernée). *Wollen* marque la nécessité boulique, c'est-à-dire évaluée à l'aune des intentions de l'agent prospectif lui-même : il n'y a pas de monde compatible avec les intentions de l'agent dans lequel le procès n'advierait pas. Ainsi, dans l'exemple suivant, l'absence de sécurisation de l'approvisionnement en eau par les Égyptiens n'est pas compatible avec les intentions de ceux-ci :

- (6) Die Ägypter wollten die Wasserversorgung Ägyptens sichern  
 "Les Égyptiens voulaient sécurier l'approvisionnement en eau de l'Égypte." (DEREKO, WPD11/A16.84343)

La possibilité boulique est exprimée par *möchte* : *Mögen*, tout en restant un perfectoprésent, ne se comporte plus comme une forme du paradigme des verbes modaux, ce qui incite d'ailleurs à ne pas non plus exagérer la cohérence formelle de ce groupe. Mais sa forme d'irréel s'emploie comme variante atténuée ou polie de *wollen*, signalant par là qu'il est possible de se figurer une situation où l'action ne serait pas réalisée mais où nul ne serait heurté (d'un point de vue pragmatique, la différence entre *wollen* et *möchten* relève du *facework*). Concrètement, quand *möchten* n'est pas un quasi-supplétif de *wollen* contraint par des règles d'étiquette sociale, il marque une intention dont l'issue est relativement incertaine mais vers laquelle tout progrès est bon à prendre, en admettant d'emblée la possibilité d'un résultat pas tout à fait à la hauteur de l'objectif. Ainsi, dans l'exemple suivant, *möchten* évite de présenter la demande de dons comme un chantage affectif, et laisse ouverte la question de l'objectif à atteindre :

- (7) Wir möchten mit unserer Fahrt Spenden sammeln.  
 "Nous voudrions récolter des fonds avec notre voyage à vélo." (DEREKO, RHZ16/JAN.24934)

Or cet emploi commence à donner lieu à une réanalyse, *möchte* étant reconstruit comme le présent de l'indicatif d'un verbe que certains locuteurs, sans doute encore rare, dotent d'un paradigme plus vaste, comme ici le prétérit *möchteten*, toujours pour marquer une intention informelle et non-contraignante :

- (8) Wir haben vorher ein Hotel ausgewählt und von diesem Hotel **möchteten** wir nur kurz parken um in die Mape zu schauen. Gleich, wenn wir geparkt haben, kam ein Mann von dem Hotel, und fragte, was wir brauchen.  
 "Nous avons choisi un hôtel auparavant, et pour ce qui est de cet hôtel-ci, nous avons juste voulu nous garer devant pour regarder un plan. Dès que nous nous sommes arrêtés, quelqu'un de l'hôtel est venu nous demander s'il pouvait nous aider." (Holidaycheck AT)<sup>8</sup>

L'exemple précédent était tiré d'un site web de commentaires sur des hôtels, on peut encore en citer un autre, emprunté cette fois au compte-rendu d'une excursion à la campagne sur le site d'une association locale :

- (9) Nach der langen Mittagspause möchteten wir gerne weiterwandern. Über Volkersdorf und zurück nach Sachsen sind wir gut angekommen. Die Gesamtstrecke war

8. URL : [tinyurl.com/2rmm8wvv](http://tinyurl.com/2rmm8wvv), dernière consultation le 23 août 2021.

ca. 10 km.

"Après la longue pause de midi, nous avons eu envie de randonner encore un peu. Nous sommes arrivés à bon port en passant par Volkersdorf avant de retourner en Saxe. La longueur totale du parcours était d'environ 10 km." (GV Ansbach, "Rad-/Wandertour in Sachsen b. Ansbach")<sup>9</sup>

Les verbes modaux incarnent bien l'idée d'une contrainte systémique sur l'expression de la modalité, qui acquiert par la même un statut catégoriel, fût-il double, par l'opposition des modalités racines et d'un pôle "modal" de la catégorie de l'épistémicité, dont le système des modes accreditte l'existence séparée. Cela n'en rend que plus labile le statut modal des particules du même nom. Celles-ci ne font pas directement jouer l'opposition entre la modalité épistémique et les modalités boulique et déontique, puisque comme on l'a vu, leur signifié d'anticipation de ratification fait intervenir des instances modales sous-spécifiées, qui peuvent aussi bien se révéler épistémiques que bouliques ou déontiques selon le type de phrase (voir p. 44).

A relation d'accessibilité constante, par exemple dans les énoncés impératifs, les particules modales ne font pas systématiquement intervenir la quantification modale. Ainsi, *doch* déontique manifeste une contradiction dans les attitudes modales en présence, due au fait que l'allocutaire ne semble pas valider *p* alors qu'il ou elle le devrait. Mais cette tension peut aussi bien relever du possible que du nécessaire, selon qu'il s'agit de dissiper la crainte d'enfreindre une règle (interprétation de *p* comme possible), ou de réaffirmer la validité d'une règle que l'allocutaire ignore (interprétation de *p* comme nécessaire). De ce point de vue, *ruhig*, particule spécialisée dans une valeur de possibilité déontique, fait figure d'exception. *Ruhig* maintient la validité de *p* dans un monde compatible avec la volonté du locuteur malgré une anticipation contraire de la part de l'allocutaire. Ce faisant, *ruhig* tord l'interprétation vers le domaine du possible, là où l'impératif nu est sous-spécifié entre possible et nécessaire. L'affinité de *ruhig* avec les énoncés bouliques assertifs en *können* ou *dürfen* corrobore cette affinité, qui est la résultante d'une construction et non le signifié premier de la particule.

De ce point de vue, si l'on retourne à la typologie générale des modalités proposée par Bybee & Fleischman (1995), les particules modales ne participent ni spécifiquement d'une modalité épistémique, ni d'une modalité déontique ou dynamique ; elles n'expriment pas une modalité orientée vers l'agent ; elles n'expriment pas non plus une modalité orientée vers le locuteur. Le dernier point, celui de l'orientation, peut être résolu par le recours à un coupe d'autorités modales (juge / ratifieur), dans une perspective à la Waltereit (2006) notamment. Mais il n'en demeure pas moins qu'au niveau du signifié de classe cette "modalité" n'est capturable ni par les relations d'accessibilité, ni par l'échelle de quantification du possible vers le nécessaire. L'ordre de "modalité" mis en oeuvre est celui de la prise en charge et de l'autorité du juge pour engager la validité du propos. Le paradoxe est que cela correspond à la conception la plus courante de l'épistémicité (Boye, 2012) mais que les particules montrent précisément que cette prise en charge n'est épistémique que dans certains contextes syntaxiques et sémantiques. On tient là un desideratum évident pour de prochaines recherches sémantiques typologiquement informées : une épistémicité non-épistémique réalisée par des marqueurs illocutoires sans être orientés vers le locuteur ni l'allocutaire. Dans l'intervalle, on peut se demander ce qui subsiste au juste de catégories sémantiques comme la modalité ou l'épistémicité, hormis une définition tau-

9. URL : [tinyurl.com/4baymve9](http://tinyurl.com/4baymve9), dernière consultation le 23 août 2021.

tologique : ces catégories n'existent que comme signifiés de marques de catégories, le cas échéant de classes fonctionnelles, et sont donc constituées dans et par la langue ; au plan onomasiologique, il s'agit tout au plus de concepts comparatifs.

## 3.2 Sur la notion de classe fonctionnelle

### 3.2.1 Fonctions et classes fonctionnelles

#### Notion de fonction grammaticale

Avant de se pencher sur les problèmes spécifiques posés par la grammaticalisation et l'hétérosémie, il est souhaitable de procéder à une clarification terminologique sur ce que l'on appelle ici une fonction et une classe fonctionnelle, afin d'explicitier les partis pris théoriques qui sous-tendent mon traitement de la zone grise entre polyfonctionnalité et polycatégorialité - un problème déjà soulevé en passant dans ma thèse de doctorat, mais du point de vue spécifique de la délimitation entre perspectivaux sensibles au focus et particules de focalisation (Modicom, 2016b, 306-309). Je partirai de l'usage que j'ai eu jusqu'à présent des termes concernés pour proposer une définition de travail. Celle-ci ne prétend ni à l'originalité ni à la complétude, dès lors qu'en réalité elle est largement *post hoc*. Commençons par une définition de travail de la notion de fonction grammaticale :

Une **fonction grammaticale** est un signe linguistique construit en incidence sur un autre signe linguistique, c'est-à-dire qu'une fonction a besoin d'être instanciée par un syntagme ; parallèlement, la fonction est toujours fonction au sein d'un syntagme plus large ou aussi large, dans le cas-limite de la fonction du syntagme de tête d'un énoncé monosyntagmatique (ex. *Vorsicht!*). La notion de fonction est donc définie à la fois au plan constituancier et au plan dépendancier. La relation paradigmatisée manifestée par le test grammatical de commutation présuppose cette notion de fonction, que ce test utilise dans sa facette constituancière.

- Le signifié d'une fonction grammaticale est instructionnel et méta-représentationnel : il porte sur le statut du signe qu'elle prend comme base d'incidence, par où l'on entend l'ensemble des relations de constitution et de dépendance entre ce signe et son environnement langagier immédiat.
- Le signifiant d'une fonction grammaticale peut être positionnel, prosodique, morphologique ou composite (associant les trois niveaux de marquage).

Cette définition semble relativement consensuelle, hormis peut-être le fait que je choisisse d'utiliser la notion de fonction pour désigner le signe, et non le signifié. Par exemple, si l'on définit le sujet comme une fonction grammaticale, on ne dira pas qu'il est le signifié du nominatif, mais que la construction du groupe nominal en fonction sujet a comme signifiant la marque de nominatif. On voit alors la conséquence de cette définition des fonctions syntaxiques : quel est le signifié d'une fonction ? Si les fonctions ne sont pas des signifiés mais des signes, elles doivent avoir un signifié. La notion de "fonction sujet", pour reprendre l'exemple avancé à l'instant, cesse d'être un *explanans* et devient un *explanandum*. C'est ainsi que dans ce qui précède, on a à la fois recherché le signifié de la fonction perspective ou de la fonction d'adverbial paradigmatisant (etc.), et utilisé cette hypothèse d'un signifié propre de la fonction pour analyser les phénomènes d'hétérosémie.

Cette notion de fonction peut être maniée à différents niveaux de précision, raison pour laquelle il est sans doute souhaitable de distinguer entre fonction et macro-fonction.

Une macro-fonction est un paradigme de fonctions grammaticales, présentant un ensemble de caractéristiques distributionnelles communes. Ces caractéristiques communes sont généralement manifestées par la possibilité de recruter les mêmes lexèmes, ou des lexèmes appartenant à la même classe formelle.

- Sur le plan du signifiant, l'appartenance à une même macro-fonction se manifeste par une isomorphie des marqueurs (positionnels, morphologiques, prosodiques).
- Sur le plan du signifié, la macro-fonction est l'hypéronyme des fonctions qu'elle subsume.

Cela signifie que la notion de macro-fonction peut être utilisée à différents niveaux de granularité. Par exemple, suivant en cela les propositions de Lemaréchal (1989), dont l'inspiration remonte essentiellement à Tesnière (1959), on peut proposer de considérer une macro-fonction d'*actant régi*, à l'intérieur de laquelle se trouveraient donc différentes sous-fonctions. L'une d'elle serait la fonction sujet. De là, on voit facilement le glissement qui s'opérera ensuite pour poser une classe fonctionnelle des syntagmes substantivaux, spécialisée dans la réalisation de fonctions ressortissant de l'actance. Dans le même temps, il apparaît aussi que la cohérence des macro-fonctions est un enjeu central pour une linguistique contrastive, puisque la cohérence constructionnelle marquée par l'isomorphie des marqueurs peut sembler sensiblement plus prégnante dans une langue à cas que dans une langue ressortissant aux prépositions dès que les différences de place dans l'énoncé cessent d'être opérantes. L'intérêt du détour par les grammaires de construction saute ici aux yeux, puisque ces grammaires proposent précisément une modélisation de ce qu'on appellera une construction actancielle, permettant ainsi d'établir le *tertium comparationis* pour juger de l'isomorphie relative des stratégies utilisées pour marquer une macro-fonction. En particulier, la réflexion plus franchement valencielle développée par les représentants de la sémantique des cadres (*frame semantics*), parce qu'elle part des signifiés tout en les arrimant à des formes conventionalisées, se prête très bien à l'entreprise de comparaison des fonctions actancielles, mieux sans doute que les approches constructionalistes partant de la singularité d'une forme ou d'un patron pour en capturer le signifié, qui peut donc plus difficilement être utilisé comme *tertium comparationis*.

De la même manière que l'actant, l'adverbial est une macro-fonction, qui chez Nølke (1993) est définie négativement (l'ensemble des fonctions qui ne tombent pas dans les autres classes fonctionnelles du paradigme établi pour la langue étudiée, c'est-à-dire dans son cas le français). Au sein de cette macro-fonction, on peut isoler une autre macro-fonction, que Nølke appelle celle des adverbiaux contextuels, puis derechef diviser ceux-ci en plusieurs sous-groupes. Le point de fuite dans l'analyse est celui où la subdivision aboutit à un ensemble de cardinal 1, c'est-à-dire à une fonction individuelle. Dans l'analyse proposée plus haut pour les adverbiaux, *adverbial de perspective* est une macro-fonction, comme *connecteur* ou *adverbial paradigmatissant*; les sous-ensembles isolés au sein de l'ensemble fonctionnel des perspectivaux sont essentiellement traités comme des groupes suffisamment homogènes pour être vus comme autant de fonctions, mais en réalité cela ne préjuge pas d'éventuelles subdivisions ultérieures. La question de la sous-classification fonctionnelle des adverbiaux paradigmatissants ou de celle des particules modales est plus délicate. On peut donc encore se demander si l'on doit considérer que les particules modales relèvent d'une macro-fonction ou comme une fonction simple.



### Classes fonctionnelles et théorie des parties du discours

Si la fonction est un schème relationnel abstrait dans lequel est réalisé un syntagme (foncteur) dans sa relation à son environnement discursif immédiat, pour sa part, la notion de classe fonctionnelle ne désigne pas simplement le paradigme fini ou infini des syntagmes réalisés (ou réalisables) dans cette fonction. Par classe fonctionnelle, j'entends l'ensemble de ces syntagmes en tant qu'il est grammaticalement construit ou actualisé dans cette fonction. Pour plus de clarté, reprenons l'exemple de la macro-fonction actancielle : on peut distinguer essentiellement deux classes fonctionnelles pour cette macro-fonction, les substantifs et les proformes actancielles. On peut ici s'interroger : ne vient-on pas de franchir la limite entre classe lexicale (ou "nature") et fonction ? Pas si l'on suit une perspective tesnièreenne radicale comme celle de Lemaréchal (1989).

Lemaréchal ne parle pas de "classes fonctionnelles" ici, mais de "super-parties du discours", c'est-à-dire des parties du discours définies fonctionnellement, auquel une forme appartenant à une partie du discours simple doit accéder pour pouvoir ensuite être réalisée dans une fonction précise. Cette conception s'appuie sur la définition tesnièreenne des parties du nom, du verbe et de l'adjectif, qui est foncièrement fonctionnelle. La classe fonctionnelle est donc l'union de la nature et de la fonction. Il faut toutefois noter que de ce point de vue, les prépositions ne sont pas toutes assimilées à des translatifs quelle que soit leur construction et leur base d'incidence - il s'agit là d'une différence notable avec Tesnière, dont la difficulté à appréhender les groupes prépositionnels en fonction actancielle est palpable. Comme les marques casuelles, les prépositions seront interprétées comme des marques de relation, mobilisées conjointement à l'ordre des mots et à la prosodie pour réaliser une fonction. Il peut ainsi y avoir des actants construits avec une préposition, mais dont la classe fonctionnelle reste la classe des proformes actancielles ou celle des substantifs.

Ce point de vue est développé pour l'allemand dans un article de 2021 (Modicom, 2021b), qui permet d'aborder la question de la fonctionnalisation de la définition des parties du discours par un autre angle que le problème de l'adverbe : la substantivation.

2021. Domängebundene Referenz und Textsteuerung : Deutsche d-Formen zwischen Anapher, Deixis und Definitheit, in Marie-Hélène Viguiier (dir.), *Deiktika im Deutschen*. Tübingen : Stauffenburg. 117-138.

L'article lui-même a paru dans un recueil consacré à la deixis et aborde l'étude du morphème *d-* par l'angle de l'indexicalité. Mais au-delà de la circonstance adventice<sup>10</sup>, le rapport à Bühler est important pour nous à l'aune d'une réflexion sur l'intégration de l'énonciation à la syntaxe qui est aussi celle présidant au travail de Benveniste sur l'appropriation énonciative comme actualisation d'un matériau linguistique qui n'acquiert de sémantisme stabilisé et de capacité référentielle que par des opérations grammaticales de nature peu ou prou indexicale. Bühler (1934, 313) lui-même envisage l'article ainsi que *so* comme des opérateurs déictiques ayant la capacité d'opérer un transfert de parties du discours (il traite certains usages de *so* comme s'il s'agissait d'un outil permettant

10. Il s'agit *in fine* des actes d'un colloque d'agrégation sur la deixis.

d'adjectiviser une forme). Cette perspective est voisine de Lemaréchal.

Celui-ci part de l'idée que les substantifs forment une classe fonctionnelle dont le matériau lexical en français est en effet généralement fourni par des noms communs, mais peut également l'être par des adjectifs, qu'on dira alors "substantivés", par d'autres lexèmes subissant une substantivation, mais aussi par des noms propres. Le comportement morphosyntaxique des noms communs en français, qui sont construits avec un article, s'apparente davantage à celui des adjectifs substantivés qu'à celui des noms propres, et le travail de substantivation semble essentiellement reposer sur l'article - une situation proche, à cet égard, de celle de l'allemand, quand bien même l'allemand dispose dans son paradigme de la possibilité de faire sans l'article pour construire un indéfini (au pluriel) ou un massif (construction nue au singulier indénombrable).

La conséquence à en tirer est qu'en réalité, on substantive les noms communs pour les réaliser dans cette classe fonctionnelle, dont seuls les noms propres sont directement membres (*op.cit.* p. 32, 48 et 56). De la même manière, les "pronoms personnels" sont les proformes actancielles par excellence, mais les pronoms démonstratifs peuvent également être construits dans la classe fonctionnelle des proformes actancielles. C'est cette hypothèse qui est testée sur *d-* en allemand. Ce morphème apparaît comme un opérateur permettant une saisie référentielle à partir d'un contenu notionnel, accessible de deux manières :

- L'opérateur et le contenu notionnel peuvent être construits dans un seul syntagme dont la forme en *d-* est la tête grammaticale. C'est l'emploi comme article, permettant de substantiver les noms communs (!), les adjectifs, les prépositions s'il le faut, etc. Mais c'est aussi, indistinctement, le nominatif-accusatif *dass* et son doublon au datif *dem* (*trotzdem*, *nachdem*, *seitdem*...), utilisés pour substantiver des groupes verbaux complets.

- (10) **Das Verfahren** ist uns klar, aber die Vorgaben sind ein politischer Entscheid, dafür ist der Regierungsrat zuständig.

"La procédure est claire pour nous, mais les objectifs sont une décision politique, c'est le Conseil exécutif qui en est responsable." (DEREKO, NZZ09/OKT.01102)

- (11) **Dass das schwierig wird**, ist uns klar.

"Il ne nous échappe pas que ce sera difficile." (DEREKO, HAZ07/DEZ.00601)

- L'opérateur peut être construit seul en fonction de syntagme prépositionnel. Dans ce cas, les marques de genre et nombre à sa suite fonctionnent comme indice de repérage de l'antécédent en co(n)texte. C'est l'emploi comme pronom mais aussi, là encore indistinctement, comme composant des adverbes connecteurs en *des* ou *dem* (*indes*, *deshalb*, *trotzdem*, *seitdem*...).

- (12) Die eigenen Kinder sind immer die herzigsten und gescheitesten, **das** ist uns klar.

"Nos propres enfants sont toujours les plus mignons et les plus intelligents, cela va de soi." (DEREKO, A97/MAI.04204)

Le même jeu illustré ici à l'exemple de *das* / *dass* s'observe donc avec une forme comme *trotzdem* :

- (13) Aber ich will es einmal aus einer Perspektive schreiben, wo diejenigen, die eigentlich immer schlecht wegkommen, oder zu denen ja meine Eltern eigentlich dann

auch gehören, verteidigt werden. Wo man, **trotzdem** sie eigentlich aus Sicht der Gesellschaft ja nicht viel geschafft haben, oder man sogar sagen könnte, sie stehen als Versager da - das sage ich natürlich ein bisschen provokant - für mich sind es meine Eltern, und ich finde, ihnen gebührt an ganz vielen Stellen Respekt für das, was sie in ihrem Leben gemacht und entschieden haben.

"Mais pour une fois, je veux l'écrire dans une perspective où on défend ceux qui au fond s'en tirent toujours mal, ou dont mes parents font partie, en réalité. Où on... même si du point de vue de la société, ils ne sont pas arrivés à grand chose, ou qu'on pourrait même dire qu'ils ont raté leur vie, bien sûr je dis ça de façon un peu provocatrice, pour moi ce sont mes parents, et je trouve que sur bien des aspects, ils ont droit au respect pour ce qu'ils ont fait et ce qu'ils ont décidé pendant leur vie." (Deutschlandradio, août 2013, cit. Modicom 2021b, 121)

- (14) Kofi Annan ist mobilisiert worden, Lakhdar Brahimi, der jetzt auch vor Ort ist, ist mobilisiert worden, also auch die einflussreichsten, erfahrensten Verhandler sind aufgeboden worden, und **trotzdem** ist man nicht richtig vorangekommen.  
 "Kofi Annan a été mobilisé, Lakhdar Brahimi, qui entretemps est aussi sur place, a été mobilisé, donc les négociateurs les plus influents et les plus expérimentés ont été proposés, et pourtant on n'a pas vraiment avancé." (Deutschlandradio, septembre 2013, cit. Modicom 2021b, 121)

La conséquence est évidente : la polycatégorialité de *trotzdem*, *seitdem*, *indem* etc (subordonnants et connecteurs à la fois) n'est jamais qu'un avatar de l'opposition entre *das* article (pour les subordonnants) et *das* pronom (pour les connecteurs), qui correspond elle-même à une alternance constructionnelle finalement assez peu spectaculaire du point de vue de l'étude de la deixis.

### 3.2.2 L'adverbe et l'adverbial comme question de linguistique générale

Sur le plan des classes lexicales, la réflexion présentée dans la partie précédente mettait notamment en jeu la porosité entre particules, adverbes et marqueurs discursifs. Ces problèmes de catégorisation ont essentiellement été traités en considérant la plupart des formes concernées (toutes sauf les particules modales) comme des adverbes sur le plan de la classe lexicale, tandis que l'on distinguait plusieurs classes fonctionnelles très différentes, associée chacune à un signifié de classe. Mais d'une part, cela ne résout pas le problème de l'appartenance catégorielle des particules modales, dont on a identifié la classe fonctionnelle, mais pas la catégorie lexicale. D'autre part, la solution proposée ne va pas elle-même sans soulever quelques questions.

Les différentes positions possibles des perspectivaux, associées à différentes portées, correspondent-elles à différentes fonctions auxquelles accèdent les membres de la classe fonctionnelle? Si tel est le cas, les perspectivaux formeraient une macro-fonction, et les différentes constructions où on les trouve seraient chacune liée à une fonction - en particulier, la construction en après-première position renverrait à une fonction différente de la construction en position post-verbale. À l'inverse, comme vu dans Modicom (2020a) à l'exemple des marqueurs métalinguistiques, les autres distinctions sémantiques opérées, notamment le niveau d'intervention de la perspective (métalinguistique, pseudo-connectif,

intrapropositionnel...) ne sont pas caractéristiques de fonctions, mais d'airs de famille, ceux isolés pour les "particules de focalisation".

Les particules de focalisation apparaissent comme un cas d'école de conventionnalisation lexicale d'une fonction, c'est-à-dire qu'elles forment une classe fonctionnelle dans ce que ce terme a de plus interlope : à la fois nature et fonction. En effet, les "particules de focalisation" sont des adverbes que l'on a dit "de parcours" car elles présentent comme trait sémantique commun une valeur instructionnelle de positionnement référentiel sur une échelle de valeurs possibles. Ces adverbes peuvent être employés dans une fonction autre que la fonction d'adverbial paradigmatissant, par exemple la fonction connective :

- (15) Die Berichte vom gestrigen Abend deuten ja nicht darauf hin. Auf der anderen Seite hat auch Putin gesagt, wenn es denn unmissverständliche Beweise gäbe, dann wäre er auch dabei, in Syrien energisch durchzugreifen. **Nur**, das setzt ja voraus, dass man dann auch die Untersuchung nicht blockiert.  
 "Les commentaires à propos de la soirée d'hier ne vont pas dans ce sens. D'un autre côté, Poutine lui aussi a dit que s'il y avait des preuves indubitables, lui-même serait partant pour intervenir énergiquement en Syrie. Seulement, ça présuppose qu'on ne bloque pas l'enquête en même temps..." (DR 060913-04, cit. Modicom & Duplâtre 2018, 80)

Mais seuls les adverbes présentant cet air de famille se retrouvent dans la fonction d'adverbial paradigmatissant. Ce constat est presque tautologique : la fonction d'adverbial paradigmatissant sélectionne, pour être saturée, un constituant (typiquement un adverbe) qui puisse commenter un choix paradigmatique... Dans cet emploi, ces formes perdent l'une des caractéristiques définitoires traditionnelles des adverbes : elles ne peuvent apparaître seules en première position dans l'énoncé assertif. Ce point est d'autant plus significatif qu'il n'existe aucune contrainte d'adjacence entre l'adverbial paradigmatissant et son foyer :

- (16) Zwei Jahre muss er **nur** sitzen.  
 "Il ne doit purger que deux ans." (Grammis)

Sur ce point, il y a donc bien une spécificité des adverbiaux paradigmatissants du point de vue de leur "déficience" formelle, qui n'est pas sans rappeler celle des particules modales. Et de fait, les frontières entre les deux ensembles sont poreuses : même si l'on peut émettre des doutes sur l'octroi de ce statut à *nur* dans les énoncés où il semble se comporter en particule énonciative, *eben* et *schon* sont des cas indubitables. Ce point est d'autant plus remarquable que ces deux dernières particules sont d'origine adjectivale. Pour *eben*, il y a aujourd'hui encore identité morphologique de la particule modale, de l'adverbe de parcours et de l'adjectif.

*Particule modale* et *particule de focalisation* ne doivent donc pas être interprétées comme des fonctions au même sens que les différentes constructions des perspectivales. Si l'on considère que les particules de focalisation sont une classe fonctionnelle, dans laquelle sont recrutés certains adverbes sur la base de leurs propriétés sémantiques, comme les noms communs sont recrutés dans la classe des substantifs, et si cette appartenance à cette classe fonctionnelle va de pair avec l'exercice d'une fonction d'adverbial paradigmatissant, que dire alors des particules modales ? Dans cet ordre d'idées, il convient de distinguer la fonction dont les particules modales constituent la classe fonctionnelle - on pourrait

parler, par exemple, de fonction démodulatrice si l'on suit Waltereit (2006) qui fait de l'*Abtönung* le signifié de la fonction de ces particules, et Schoonjans (2014) qui propose démodulation pour traduire *Abtönung*. L'autre possibilité serait de revenir à Panov (2020) et de parler de fonction énonciative, comme il y a une fonction sujet, une fonction attribut, voire une fonction prédicat.

### Adverbes et adjectifs

En synchronie, l'adverbe apparaît comme le lieu d'une tension irrésolue entre la classe lexicale et les fonctions syntaxiques. Comme on va le voir, certaines propriétés morpho-syntaxiques définitives de l'adverbe et surtout des particules adverbiales peuvent être vues comme des conséquences du statut fonctionnel canonique des adverbes, c'est-à-dire de leur emploi en fonction adverbiale. La circularité terminologique entre adverbe et adverbial, en soi, est déjà le signe de cette difficulté à séparer les deux niveaux d'analyse, mais le problème n'est pas spécifique à l'adverbe : ici aussi, on peut penser à la définition du "substantif" chez Lemaréchal.

Cette circulation entre fonction et nature se manifeste par exemple dans le fait que les adjectifs ayant accès aux fonctions adverbiales, en réalité, n'ont pas accès à toutes ces fonctions adverbiales : aucun adjectif n'a accès à la fonction connective ; parmi les perspectivaux, les seuls cas de figure se concentrent dans deux sous-groupes : les modaux épistémiques et le groupe des marqueurs métalinguistiques. Dans le second cas, les exemples correspondent à des adverbiaux formés par cooptation d'adverbiaux de manière, qui sont ensuite reclassés du niveau du dit vers celui du dire. Une forme comme *ehrlich* est ainsi en concurrence avec *ehrlich gesagt*. Une perspective de recherche future serait d'étudier la variation syntaxique dans la concurrence entre ces deux types de marqueurs métalinguistiques, afin de déterminer l'existence de patrons constructionnels corrélés éventuellement à une spécialisation sémantique fine.

Le groupe des marqueurs épistémiques offre des possibilités plus immédiates d'approfondir la réflexion sur l'opposition entre classe lexicale et fonction. Dans ce groupe, il convient de distinguer les formes qui peuvent encore être utilisées en fonction épithétique ou attributive et celles qui ne le peuvent pas. En effet, l'existence d'une forme originelle adjectivale ne signifie pas qu'il n'existe pas une très forte spécialisation fonctionnelle qui peut conduire à s'interroger sur une éventuelle relexicalisation sous le statut d'adverbe. *Offenbar* en fournit un exemple intéressant, comme le montre un balayage rapide du *Deutsches Referenzkorpus*<sup>11</sup>. Dans un premier temps, on peut comparer les résultats de la requête *offenbar* (forme non-fléchie, susceptible d'être soit l'adjectif en fonction attribut, soit l'adverbial épistémique) et ceux de la requête *offenbar\** (racine seule ou immédiatement suivie d'un matériau graphique).

— *offenbar\** : 900 formes attestées, 1.587.251 occurrences

— *offenbar* : 11 formes attestées<sup>12</sup>, 1.400.639 occurrences.

Dans la mesure où *Offenbarung* et l'ensemble des formes du verbe *offenbaren* sont décomptés dans *offenbar\** au même titre que les formes fléchies de l'adjectif, il est néces-

11. L'étude a été réalisée sur l'archive W le 19 mai 2021.

12. Cette diversité de formes correspond à l'usage de diacritique (*öffenbar*, sic) ou à des questions de casse de caractères (*OFFENBAR*, *Offenbar*...)

Item	Rang	Log Likelihood Wert	cumul.	fréquence
dass	45	108	4762	295
daß	479	10	9082	36

TABLE 3.2 – Cooccurrences entre *ist offenbar* et *dass* ou *daß* dans le DEREKO

Item	Rang	Log Likelihood Wert	cumul.	fréquence
wurde	8	445	1025	326
ist	11	314	3209	412
wird	14	248	3717	176
war	20	184	4181	133

TABLE 3.3 – Cooccurrences entre *offenbar dass* et les principales formes des verbes *sein* et *werden* dans le DEREKO

saire d'aller plus loin pour étudier la composition de l'ensemble de 186.612 occurrences restantes. Les trois formes suivantes sont obligatoirement nominales ou verbales et représentent à elles seules 154.150 occurrences sur les 186.612 :

- *offenbarung\** (593 formes) : 36.419
- *offenbart\** (61 formes) 117.138
- *offenbarend\** (12 formes) : 593

*Offenbaren*, *offenbare*, *offenbarst\**, *offenbarer* et *offenbarem* représentent donc tout au plus 32.462 occurrences, dont une partie, pour *offenbaren* notamment, n'est pas nécessairement adjectivale. La disproportion entre ces 32.462 occurrences susceptibles d'être épithétiques et les 1.400.639 attributs et adverbiaux suggère que les emplois épithétiques sont aujourd'hui absolument marginaux, même s'ils ne sont pas pour autant inexistantes, ce qui en soi interdit de reclasser *offenbar* en adverbe.

Qu'en est-il des emplois prédicatifs, en fonction d'attribut du sujet ? Une requête sur la séquence *ist offenbar*<sup>13</sup> dans le même corpus a donné 55.600 résultats, dont on a ensuite demandé l'analyse par cooccurrences (empan : une forme avant *ist*, cinq formes après *offenbar*). Parmi les 500 cooccurrences les plus fréquentes données par Cosmas 2, une seule fait intervenir *offenbar* en fonction prédicative : *es ist offenbar*, *dass* ou *daß*. Il faut toutefois noter que *geworden*, susceptible d'entrer dans des constructions où *offenbar* est prédicatif<sup>14</sup>, se classe dix-huitième (LLR : 289, cumul. 3412, fréq. 120).

Soit maintenant la requête *offenbar dass*<sup>15</sup>. Elle donne 5873 résultats. L'analyse des cooccurrences (empan : 1-5) fait émerger quelques verbes comme champions, dans des constructions qui impliquent le plus souvent que *offenbar* est un adverbial épistémique (*fürchtet offenbar*, *dass...*). Mais des formes de *werden* et *sein* allant de pair avec une construction attributive sont bien représentées également :

À titre de comparaison, une requête sur la séquence *ist vermutlich dass* ne donne que 249 résultats, dont aucun où *vermutlich* soit prédicatif. On retrouve là un phénomène connu dans l'étude des "modalisateurs" : d'un côté, la portée propositionnelle de ces formes est manifestée par la possibilité d'une paraphrase où le contenu de la proposition est repris

13. Requête réalisée le 20 mai 2021. On a accepté toutes les variantes de casse pour *ist*, mais uniquement la variante *offenbar* (en minuscules) pour *offenbar*.

14. A titre de comparaison, *worden*, avec lequel *offenbar* est obligatoirement adverbial, est neuvième (LLR 379, cumul. 1768, fréq. 250).

15. Même date, même corpus. Casse : tout en minuscules ; aucun diacritique autorisé.

par une subordonnée en *dass* annoncée par un *es* cataphorique en fonction sujet, prenant comme attribut une forme adjectivale :

- (17) Es ist **wahrscheinlich**, dass nicht nur die individuelle Leistung entscheidend ist.  
"Il est probable que la performance individuelle n'est pas le seul critère décisif."  
(DEREKO, A07/SEP.10704)
- (18) Es ist **offensichtlich**, dass die Form nicht stimmt, die Spritzigkeit fehlt.  
"Il est manifeste que la forme n'est pas bonne, que les étincelles manquent." (DEREKO, A98/FEB.07618)

Au demeurant, ce *es* peut manquer, ce qui en fait un cas intéressant d'hésitation entre *es* explétif et *es* cataphorique :

- (19) Für Markus Brülisauer ist **wahrscheinlich**, dass die St.Galler Biber aus dem Thurgau zugewandert sind.  
"Pour Markus Brülisauer, il est probable que les castors de Saint-Gall soient venus de Thurgovie." (DEREKO, A00/SEP.62090)
- (20) Heute ist **offensichtlich**, dass ein falsch verstandener Kantönligeist den Zentralismus gefördert hat.  
"Aujourd'hui, il est manifeste qu'un esprit de clocher cantonal mal compris a favorisé le centralisme." (DEREKO, A97/OKT.29056)

Mais dans le cas de l'adjectif modal-passif *vermutlich*, cette construction n'est pas disponible et doit être remplacée par une autre construction modale passive :

- (21) Es ist zu vermuten, dass mehrere Gründe ausschlaggebend waren.  
"On peut penser que plusieurs raisons ont été décisives." (DEREKO, A98/OKT.61836)
- (22) Da wir meistens Westwind haben, ist zu vermuten, dass die Schwermetalle aus den elsässischen Stahlwerken stammen.  
"Comme nous avons surtout du vent d'ouest, on peut penser que les métaux lourds viennent des usines sidérurgiques alsaciennes." (DEREKO, A97/DEZ.42807)

La forme *vermutliche* (qui implique un emploi épithétique) est attestée 3249 fois dans le DeReKo, là où *vermutlich*, qui semble restreint à l'emploi adverbial, l'est 739.606 fois. Il y a donc bel et bien une spécialisation du lexème *vermutlich* dans la fonction adverbiale. L'exemple d'*offenbar* est moins radical puisque la construction prédicative, pour être marginale, n'en est pas moins possible<sup>16</sup>. La différence est probablement liée au caractère déverbal de *vermutlich*, qui rend disponible une autre construction. Si tel était le cas, cela corroborerait l'hypothèse d'une tendance à la lexicalisation des fonctions, tendance se matérialisant autant que les ressources lexicales et constructionnelles existantes le permettent - et elles le permettent davantage dans le cas de *vermutlich* que dans celui de *offenbar* ou *offensichtlich*.

L'élucidation de ces phénomènes apparaît comme un test intéressant pour étudier les modalités de distinction entre classe lexicale et fonction et donc pour un approfondisse-

16. Il reste intéressant de relever qu'il existe une préférence constructionnelle pour l'emploi avec *werden* dans le DeReKo. Analyser cette préférence sortirait du cadre du présent travail et l'on se gardera d'extrapoler sur un phénomène qui pourrait être dû à un biais du corpus, largement journalistique, vers la narration.

ment de la notion de classe fonctionnelle. Si l'on utilise le concept de "modifieur" comme terme générique désignant une macro-classe lexicale des adverbes et des adjectifs, comme le propose par exemple (Hengeveld & Valstar, 2010), il y a un "problème des modifieurs épistémiques" en allemand, qui appelle un traitement sur corpus, selon deux angles d'observation :

- Dans une perspective sémasiologique, établir un inventaire des formes concernées et de la diversité de leurs constructions, avec une quantification des préférences statistiques, le cas échéant en distinguant différents types de texte et différents domaines discursifs.
- Dans une perspective onomasiologie, établir les préférences lexicales et constructionnelles par types de textes, par domaine mais aussi par opération sémantique précise : ces modifieurs, en effet, n'ont évidemment pas le monopole de l'expression de la modalité épistémique (voir plus haut), si bien que la prise en considération des verbes modaux, des particules et probablement du mode se révèle nécessaire à une bonne intelligence du comportement des lexèmes litigieux.

### Adverbes et particules : déduire la syntaxe de la sémantique

Si l'on suit les propositions de Gutzmann (2015b), la possibilité ou non d'utiliser un adverbe dans la première position de l'énoncé assertif peut être déduite de l'opposition entre une signification *at-issue* et une signification *non-at-issue*. Sémantiquement, un constituant peut contribuer à l'en-cours<sup>17</sup> de la conversation, c'est-à-dire ajouter de la représentation pertinente à la question en cours de discussion dans l'espace conversationnel ou corriger une représentation de cette question déjà présente dans cet espace : l'en-cours se compose donc de ce dont on parle et ce qu'on en dit, en un sens restrictif, dès lors qu'en sont exclus par défaut tous les contenus incidents visant notamment à accommoder les représentations sans les mettre en discussion. Dans le vocabulaire de la pragmatique formelle, l'en-cours correspond donc pour l'essentiel à la notion de *Context set*, l'ensemble des propositions alternatives en concurrence sur la scène énonciative à un instant *t*, et non au *Common Ground*, l'ensemble des propositions déjà tenues admises à cet instant. Avoir une signification *at-issue*, c'est "contribuer à l'en-cours" au sens défini ici.

L'opposition entre ce qui contribue directement à l'en-cours et ce qui contribue à orienter le traitement de l'en-cours par les porteurs d'attitudes propositionnelles court à travers tous les niveaux de structuration du sens, mais elle n'est pas neutre du point de vue des fonctions syntaxiques. Ainsi, les constituants occupant des fonctions actancielles, par définition, tendent à contribuer à l'en-cours ; les perspectivaux, pour leur part, tendent à ne pas en relever (Modicom, 2021a). Il en va de même des particules modales. À l'inverse, l'opération de focalisation semble de nature à contribuer positivement à l'en-cours, mais cette tendance peut être contrecarrée par le terrain sur lequel l'adverbe de parcours recruté comme particule de focalisation va construire le choix paradigmatique : une focalisation en *sogar* relève du champ de la secondarité (extériorité à l'en-cours) alors qu'une focalisation en *nur* ou *ausschließlich* contribue à l'en-cours. Sur la base d'une définition comme celle-ci, on comprend que seul ce qui contribue à l'en-cours est interrogeable, niable, fo-

17. Je remercie Denis Paillard (c.p., 2019) pour avoir avancé la notion d'*en-cours* comme grandeur énonciative dans nos discussions sur la famille sémantique de *déjà*, pour désigner une représentation du monde ou de ce qu'on veut en dire, quand elle est l'enjeu d'une co-construction et d'une négociation entre plusieurs positions sur la scène énonciative à un instant *t*. Je reprends et adapte ici ce terme pour traduire et m'approprier le couple *at-issue* / *non-at-issue*.



calisable. En d'autres termes : un trait sémantique susceptible d'apparaître aussi bien dans le signifié d'une forme que dans celui d'une fonction a une incidence directe sur des caractéristiques distributionnelles communément citées comme test pour l'appartenance au domaine des marqueurs discursifs.

De ce fait, l'asymétrie entre les constructions adverbiales les constructions "particulières" se concentre sur l'accès à la première position de l'énoncé assertif, puisque les perspectivaux peuvent y être construits, comme les connecteurs, ce qui leur vaut l'étiquette d'adverbes. Le simple fait que le même adverbe ait accès à la première position quand il est employé comme connecteur mais pas quand il est adverbial paradigmatissant doit nous mettre en alerte sur le caractère potentiellement circulaire de ce test : n'est-ce pas justement la construction de l'adverbe de parcours en première position qui en fait un connecteur ? Dans mon travail de thèse, j'émettais l'hypothèse d'un signifié de la première position marqué par une légère contrastivité, liée au fait que cette position serait une position marquant la "partialité" du propos au sens donné à ce terme en section (1). La partialité nulle, c'est-à-dire le cas de figure où l'énoncé ne répond pas à une autre question que "Que se passe-t-il ? Que se passait-il ? Que se passera-t-il ?" <sup>18</sup>, va historiquement de pair avec un énoncé assertif en V1 et aujourd'hui avec une construction explétive. Cette position n'est donc pas dépendante d'une contribution du constituant à l'en-cours, mais elle n'est pas neutre à son égard, puisqu'elle isole le constituant qui définit la façon dont l'en-cours sera amendé dans la suite de l'énoncé.

Je me suis attaché à montrer qu'en réalité, les connecteurs sont partiellement topicaux et contribuent à l'en-cours. Certains d'entre eux sont même niables, et ceux qui ne le sont pas le sont pour des raisons de sémantique lexicale individuelle et non pour une raison d'appartenance catégorielle. Ils peuvent être comparés à des groupes prépositionnels ou à des subordinées. Leur fonction n'est pas d'accommoder l'en-cours mais d'ancrer le nouveau propos dans l'en-cours. Pour ce qui est des perspectivaux, en revanche, ils ne sont pas topicaux mais adtopicaux (ce qui se manifeste dans la construction dite en avant-première position) et caractérisent la partialité du point de vue développé dans l'énoncé. Ils sont donc à la fois extérieurs à l'en-cours (non-niables, non-interrogeables, non-focalisables) et directement liés à lui, en tant qu'ils définissent selon quel registre de partialité l'élaboration de l'en-cours va se poursuivre. Cette valeur particulière d'instruction sur ce qu'on pourrait appeler, en dépit du paradoxe apparent, "l'en-cours à venir", est ce qui les qualifie pour la première position.

On n'observe rien de tel pour les particules de focalisation, qui sont incidentes à la modification d'un terme de l'en-cours sans avoir de lien catégoriel avec lui, ni pour les particules modales, qui sont attachées aux conditions de réception et de ratification de l'en-cours dans le jeu entre les instances modales participant à sa négociation. Les particules modales n'ont aucunement partie liée à la topicalité comme c'était le cas des perspectivaux, et à plus forte raison elles ne contribuent pas à l'ajout du contenu nouveau : leur domaine d'intervention est l'accommodation de l'arrière-plan épistémique (Gast, 2008) et l'anticipation des réactions (Waltereit, 2006), c'est-à-dire qu'elles sont les traces d'opérations de traitement de l'en-cours. Sur ce point au moins, on rejoindra donc totalement les analyses pertinentistes (König, 1997).

---

18. On aura reconnu qu'il s'agit des énoncés thétiques.

Si l'on suit D. Gutzmann, cette absence de contribution à l'en-cours justifie l'impossibilité de placer les particules modales seules en première position, mais aussi le fait qu'elles soient atones par défaut Gutzmann (2015a). Dans la même ligne de raisonnement, j'ajouterais que si l'ouverture par le prédicat (ouverture dite rhématique chez Zemb) est rare, elle n'en est pas moins possible, et il convient d'expliquer pourquoi cette construction ne permet pas non plus de faire apparaître une particule modale dans la position initiale, adjointe au prédicat. L'explication me semble être du même ordre que pour les phénomènes évoqués par Gutzmann. En réalité, le prédicat n'est déplacé en bloc en position pré-verbale que dans des cas de structure informationnelle très particulière, où le prédicat verbal n'est pas le prédicat informationnel, mais a au contraire un statut de topic (tendanciellement, me semble-t-il, un topic contrastif). Il y a alors un conflit entre les conditions de constituance et les conditions de structuration informationnelle qui doivent être combinées pour permettre l'apparition d'une particule modale. L'hypothèse demande à être étayée sur corpus et devrait faire l'objet d'un travail supplémentaire, mais elle permettrait de compléter les analyses de Gutzmann et auparavant Meibauer (1994), en donnant une motivation sémantique à la "déficience" dont parlaient Cardinaletti & Starke (1999). Ce faisant, la ligne de démarcation entre adverbes et particules apparaîtrait comme une implication formelle de leurs caractéristiques fonctionnelles respectives.

### 3.3 Grammaticalisation et polyfonctionnalité

L'étude des marqueurs discursifs ne fait pas seulement intervenir les problématiques de polyfonctionnalité et de transcatégorialité à un niveau synchronique. Ces questions revêtent une dimension diachronique incontournable, qui fait de ces marqueurs un enjeu important de la réflexion contemporaine sur les théories de la grammaticalisation (Abraham, 1991) ou de la pragmaticalisation (Dostie, 2004). Cela rend nécessaire de développer un dialogue assez serré avec les théories du changement linguistique d'un point de vue catégoriel. On accordera donc une attention particulière aux recherches sur la grammaticalisation et la pragmaticalisation, mais aussi sur la lexicalisation et la phraséologisation, car comme on l'a vu, les lexèmes adverbiaux semblent parfois procéder de la spécialisation lexicale d'un syntagme employé en fonction adverbiale. Pour ce qui est du programme scientifique esquissé dans ces pages, cet intérêt s'est concrétisé par la co-direction d'un ouvrage collectif sur le figement en discours (Gautier et al., 2018) :

(Direction) 2018 : L. Gautier, P.-Y. Modicom et H. Vinckel-Roisin : *Diskursive Verfestigungen. Schnittstellen zwischen Morphosyntax, Phraseologie und Pragmatik im Deutschen und im Sprachvergleich*. Berlin : De Gruyter (=Konvergenz und Divergenz 7)

Les formes en *d-*, déjà évoquées plus haut, offrent une bonne illustration de la façon dont un même opérateur, investi d'un signifié instructionnel, peut donner lieu à plusieurs constructions différentes, représentant plusieurs classes fonctionnelles à partir desquelles une dynamique de spécialisation lexicale et grammaticale aboutit à la séparation en plusieurs lemmes pour lesquels il est néanmoins possible de reconstituer un signifié fondamental commun, que l'on peut associer à un "archimorphème". C'est ce qu'on peut montrer à partir de l'étude de cas sur *denn* proposée dans Modicom (2017a) :

2017. L'allemand DENN, entre connecteur, coordonnant et conjonction, in Thierry Ponchon, Annie Bertin et Hava Bat Zeev Shyldkrot (dir.) *Prépositions, Conjonctions et Connecteurs*. Amsterdam : John Benjamins (=Linguisticae Investigationes Supplementa 34). 148–173.

*Denn*, aujourd'hui, est concurrentement :

- une variante locale de *dann*, que l'on peut considérer en première comme un adverbe connecteur marquant une consécution immédiate ;
- une particule énonciative, assimilable à une particule modale dans certains de ses emplois, et grammaticalisée à partir de l'emploi comme adverbe de consécution ;
- une composante du phrasème *es sei denn*, qui introduit un syntagme présenté comme une exception au contenu général de l'énoncé ;
- une conjonction de coordination introduisant une justification ;
- l'introducteur du complément du comparatif, en concurrence avec *als* (usage relativement marginal)

Historiquement, les trois premiers emplois se rattachent à une construction adverbiale de *denn* ou *dann*, tandis que les deux derniers sont les héritiers d'un subordonnant *denn*, qui introduisait un groupe verbal avec verbe en dernière position.

- (23) íh bin ein thero síbino, thi er héra in wórolt sentit, **thann** er  
je suis un GEN.PL sept REL.ACC.PL il ici dans monde envoie quand il  
kraft wírkít.  
prodige réalise.  
"Je suis l'un des sept qu'il envoie ici dans le monde quand il fait des miracles"  
(Otrírd, Ev. 1.4, cit. Modicom 2017a, 161)
- (24) Er ist größer, **denn** ich es sagen kann.  
"Il est plus grand que je ne puis le dire." (Luther, *Kirchenpostille*, cit. Modicom  
2017a, 162)

On retrouve ici la dichotomie entre les deux emplois de *d-* : un emploi où le morphème est à lui seul un équivalent de syntagme qui reprend anaphoriquement une représentation accessible en contexte : *d-* est alors un indice déictique et fonctionne comme une trace, d'où la valeur connective de *dann* / *denn*, lointain successeur d'un ablatif : "à partir de là", susceptible d'une interprétation *de re* ("ensuite, après, plus tard") ou d'une interprétation *de dicto* ("ceci posé").

Les emplois *de dicto* ont ensuite donné naissance à un emploi dans une fonction de particule énonciative, pour marquer une inférence. Cette inférence peut s'appliquer à une hypothèse. C'est sans doute de cet emploi que procède *es sei denn*, phraséologisé à partir d'une construction hypothétique contrefactuelle au subjonctif dont l'autre héritier est *nur* (issu de *nivære*, "si ce n'est") : le signifié d'exception était porté par cette construction aujourd'hui disparue. Une étude approfondie serait nécessaire pour reconstituer le rôle initial de *denn*. L'article de 2017, de ce point de vue, est à la fois trop catégorique et trop allusif. Deux scénarios sont possibles :

- *denn* est inférentiel (c'est le scénario évoqué jusqu'à présent) et signale que l'hypothèse est le résultat d'un calcul en réaction à des propositions présentes dans le contexte. On peut notamment envisager qu'il s'agisse de réagir à l'accessibilité d'un point de vue antagoniste ("il se peut que p ne soit pas le cas"), immanente à la construction hypothétique irréaliste où la particule est insérée.

- *denn* est ici cataphorique, employé dans un sens voisin de *so*, et pointe vers le contenu propositionnel subordonné à *es sei denn*. Mais l'on voit mal comment rattacher cette valeur aux autres.

On retrouve également cette valeur inférentielle dans les énoncés interrogatifs, où *denn* marque à la fois le caractère réactif de la question et l'anticipation d'une capacité de l'allocutaire, à apporter une réponse compte tenu des éléments présents dans le contexte. Encore faudrait-il relever qu'il n'est pas possible de répondre à une question en *denn* par une assertion en *denn*. Il n'y a donc pas d'équivalence fonctionnelle entre *denn* et *wohl* et à cet égard, on peut même se demander si la notion de particule modale, employée dans Modicom (2017a) et déjà Modicom (2016b), est réellement la plus pertinente pour cette forme, sauf à gauchir le signifié de classe obtenu précédemment. Cela pose à nouveau la question de la distinction entre les particules modales et les autres particules énonciatives. Mais dans l'immédiat, il convient de souligner la dissociation des signifiants davantage que ne le fait l'article, avec une spécialisation de *dann* pour le contexte adverbial connectif, dans son emploi *de re* (temporel) et intermédiaire entre le *de re* et le *de dicto* (séquençage textuel).

L'autre construction de *d-* est celle où la référence est construite par un prédicat ad-joint à la forme en *d-*, et qui fait l'objet d'une recatégorisation. Celle-ci, au départ, était assimilable à une substantivation (c'est la valeur dont l'article *der*, *die*, *das* est aussi un héritier). Cette différence entre les deux grands types de constructions de *d-* est le cœur de l'article de 2021 déjà mentionné et consacré à *d-* (Modicom, 2021b). On retrouve donc le jeu entre deux familles de construction du morphème *d-* tel qu'il a été exposé en section 3.2.1, page 60.

La valeur fondamentale de *denn* est reconstituable à partir de l'ancien morphème d'ablatif qui suit le *d-* : *denn/dann* est un relateur qui désigne une représentation *q* comme l'arrière-plan de validité de l'énoncé *p*, où figure *denn/dann* : *p* est vrai pour *q*. La construction translative de *d-* est employée pour construire *q*, qui n'est pas identifiable en discours sans cela. Il s'agit des emplois comme coordonnant, autrefois subordonnant :

- (25) Er hatte überhaupt keine Ahnung, was los war, **denn** er kam erst langsam zur Besinnung.  
 "Il n'avait pas la moindre idée de ce qui se passait, car il ne reprenait que lentement ses esprits." (DWDS, cit. Modicom 2017a, 156)

La construction anaphorique est employée quand *q* est déjà donné et doit être désigné comme arrière-plan de validité du propos *p*. Il s'agit de l'adverbe *dann* et des emplois de *denn* qui en découlent, notamment la particule modale. Sur la permanence de la notion de consécution dans l'emploi de la particule, on se reportera notamment à Pérennec (2002a, 76-77) :

- (26) Der Museumsführer ging voran und wendete sich **dann** wieder zu uns.  
 "Le guide prit la tête puis se retourna vers nous." (DWDS, cit. Modicom 2017a, 148)
- (27) Wo sollen wir **denn** hin?  
 "Où aller ?" (DWDS, cit. Modicom 2017a, 148)

Il y a une asymétrie sémantique entre les deux constructions, puisque la construction ana-

phorique implique que la validité de *q* est présupposée, alors que la construction translative, manifestée initialement par un subordonnant, peut à la fois construire *q* comme un état de fait compact et soustrait à la discussion (subordonnée liée) ou l'élaborer en discours en le soumettant à la ratification.

Ce deuxième emploi, dans une subordonnée non-liée, implique à son tour la possibilité de phénomènes observés régulièrement dans ces subordonnées, les *Main Clause Phenomena* de Haegeman (2012), fréquemment invoqués dans l'étude des particules modales lorsqu'elles sont utilisées dans des subordonnées. Compte tenu de ce que nous avons vu plus haut sur la conception compositionnelle des *Satzmodi* défendue ici, le positionnement du verbe en deuxième position apparaît comme l'un de ces phénomènes possibles et est attesté aujourd'hui dans les emplois non-liés et justificationnels de *weil* (Eroms, 1980). *Denn* a connu la même trajectoire, et c'est de cet emploi non-lié du subordonnant, dans lequel l'arrière-plan de validité de *p* doit être construit et ratifié en discours, que le coordonnant garde la trace (Eroms, 1997).

L'article de 2017 tend sans doute à minorer les discontinuités sémantiques observables entre ces différents emplois. L'ablativité initiale de *denn* impliquait à la fois la séparation et la contiguïté (consécution immédiate). Avec la perte du subordonnant qui constituait le dénominateur commun aux différentes constructions translatives, la spécialisation lexicale a pris un tour sémantique net : tandis que la part de contiguïté prime dans le cas du coordonnant, c'est la séparation qui l'emporte pour le complément du comparatif, qui est foncièrement partitif, une dimension accentuée encore par la collocation contemporaine *denn je*, qui fait intervenir un indéfini à polarité négative. De façon générale, l'émergence du l'introducteur du complément du comparatif appellerait un approfondissement car elle reste très sommaire dans cette étude. En particulier, il serait pertinent de comparer l'émergence et la spécialisation de ce *denn* avec celles de *als*, qui dispose également, jusqu'à aujourd'hui, d'un emploi comme subordonnant construisant le cadre propositionnel de validité d'un état de fait, avec une spécialisation dans les valeurs *de re* (temporelles).

Là où l'étude de *denn* en 2017 avait tendance à lisser les aspérités sémantiques, celles-ci sont envisagées plus frontalement dans l'étude de cas suivante, consacrée à *nur* et menée avec Olivier Duplâtre (Modicom & Duplâtre, 2018).

2018, avec Olivier Duplâtre. Nicht nur Fokuspartikel : Geschichte und Varianz von NUR im Deutschen, in Laurent Gautier, Pierre-Yves Modicom et Hélène Vinckel-Roisin (dir.) : *Diskursive Verfestigungen. Schnittstellen zwischen Morphosyntax, Phraseologie und Pragmatik im Deutschen und im Sprachvergleich*. Berlin : De Gruyter (=Konvergenz und Divergenz 7). 73-92.

L'étude diachronique de la polygrammaticalisation de *nur* permet de remonter à une construction hypothétique contrefactuelle en *ni wäre*, "si ce n'est", figée à partir d'une subordonnée à l'optatif avec verbe en première position et précédée de la particule négative *ne* ou *ni*. Les premières attestations de ce qui allait devenir *nur* sont conditionnées par la présence antérieure de polarité négative : *nur* désigne au départ l'exception positive à un énoncé négative. Le constituant focalisé apparaît comme la seule unité d'une classe paradigmatic pour laquelle un propos est vrai. Cette valeur s'est conservée jusqu'à aujourd'hui, ainsi qu'une pondération pragmatique dans laquelle c'est cette exclusivité qui est posée, le préjacent (c'est-à-dire le contenu de l'énoncé une fois reconstituable une fois

la particule de focalisation retranchée) étant présupposé. La principale évolution est la perte de la condition d'expression préalable du jugement négatif : c'est dorénavant *nur* lui-même qui impose la polarité négative qui devait originellement être fournie par une autre marque. Au demeurant, *nur* n'est pas la seule forme à avoir connu cette trajectoire : il en va de même pour *kein*, qui était au départ l'article indéfini employé dans la portée d'un autre opérateur imposant la polarité négative, et qui est devenu lui-même un opérateur de portée négative.

Il est possible de proposer une description systématique de la variation constructionnelle et sémantique de *nur* en allemand contemporain, en quatre pôles :

— La particule de focalisation exclusive construisant une solution unique.

- (28) Es ist leider so, dass im Moment **nur** die CDU für uns als Koalitionspartner infrage kommt.  
 "Malheureusement, c'est ainsi, en ce moment il n'y a que la CDU qui soit envisageable pour nous comme partenaire de coalition." (Deutschlandradio, septembre 2013, Modicom & Duplâtre 2018, 75)

— La particule de focalisation construisant une solution suffisante, mais non-exclusive et non-nécessaire<sup>19</sup>.

- (29) Das ist vollkommen richtig, wir haben ja, die Verkehrsminister der Länder haben ja eine Kommission gebildet, in der ich auch Mitglied war, und wir haben sozusagen gemeinsam festgestellt, dass es in Deutschland pro Jahr etwa ein Defizit von rund sieben Milliarden alleine beim Erhalt und bei der Sanierung von Infrastruktur, also Straße, Schiene, Wasserstraße insgesamt gibt, also **nur** beim Erhalt und bei der Sanierung.  
 "C'est tout à fait vrai, nous avons, les ministres des transports des *Länder* ont créé une commission, dont j'étais aussi membre, et ensemble nous avons constaté qu'en Allemagne il y a un déficit d'environ sept milliards par an rien que pour l'entretien et la réparation des infrastructures, donc les routes, les chemins de fers, les canaux, donc rien que pour, rien que pour l'entretien et la réparation." (Deutschlandradio, août 2013, Modicom & Duplâtre 2018, 83)

- (30) Von den Priestern dieser Gemeinde erfuhr die Ministerin monatelang alle **nur** denkbaren Segnungen.  
 "Les prêtres de cette paroisse ont accordé toutes les bénédictions possibles et imaginables à la ministre durant des mois." (FAZ, février 2013, Modicom & Duplâtre 2018, 84)

— La particule d'indifférence utilisée pour signaler le parcours sur une classe paradigmatique complète.

- (31) Wo soll ich **nur** hingehen?  
 "Où dois-je aller?" (Modicom & Duplâtre, 2018, 84)

— Le connecteur adversatif.

- (32) Auf der anderen Seite hat auch Putin gesagt, wenn es denn unmissverständliche

19. La particule énonciative attestée par exemple dans les énoncés exprimant le regret participe de cette même acception.

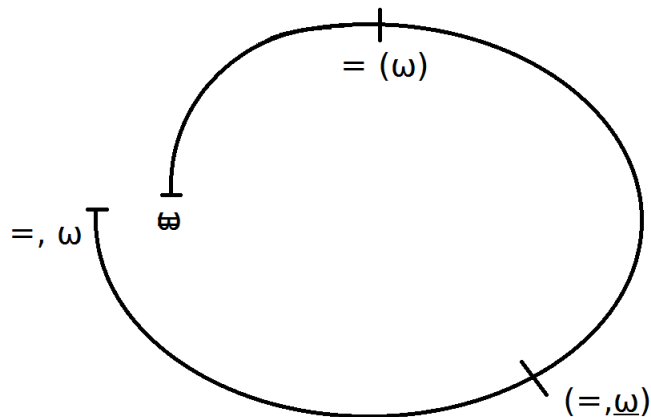


FIGURE 3.1 – Représentation en came

Beweise gäbe, dann wäre er auch dabei, in Syrien energisch durchzugreifen. **Nur**, das setzt ja voraus, dass man dann auch die Untersuchung nicht blockiert.

"D'un autre côté, Poutine lui aussi a dit que s'il y avait des preuves indubitables, lui-même serait aussi partant pour intervenir énergiquement en Syrie. Seulement, cela présuppose qu'on ne bloque pas l'enquête en même temps." (Deutschlandradio, septembre 2013, Modicom & Duplâtre 2018, 80)

Modicom & Duplâtre (2018, 88) donnent une modélisation de ces quatre valeurs en utilisant la figure du trimophe de Pottier, à la liaison de la tradition guillaumienne et de la grammaire cognitive. Compte tenu de la prégnance des réflexions énonciativistes sur les marqueurs discursifs pour la réflexion théorique développée ici, je reprendrai plutôt le modèle de la came emprunté à Culioli et utilisé notamment par Paillard dans ses analyses de la variation sémantique des marqueurs mettant en jeu une altérité entre  $p$  et  $p'$ .

Par convention, dans cette représentation, l'oméga représente l'altérité et le signe égal l'identité. En l'espèce, égal pourrait être remplacé par  $p$  et oméga par  $p'$ . La représentation en came permet de prédéfinir les moments de la tension  $p/p'$ , qui correspondent chacun à un type de construction de *nur* :

- Représentation compacte sans divergence de non- $p$  par rapport à  $p$  : marqueur d'indifférence, sélectionnant tout le paradigme sous un opérateur assertif, et aucune de ses valeurs sous un opérateur non-assertif (contexte interrogatif notamment).
- Construction de  $p$  avec accessibilité d'une altérité possible, sans tension ni exclusive ( $p' = \text{"autre que } p\text{"}$ ) : particule non-exclusive exprimant la condition suffisante
- Coprésence de  $p$  et  $p'$  ("non- $p$ ") en tension dans l'énonciation et pondération soit sur  $p$  soit sur  $p'$  en fonction des biais argumentatifs environnants : particule exclusive
- Affirmation de  $p$  en regard de  $p'$  ("autre que  $p$ ", tendanciellement contradictoire), mais maintien des deux positions en autonomie relative : connecteur adversatif

Toutefois, cette représentation en synchronie ne correspond pas à la succession des valeurs en diachronie et à l'éclatement progressif du signifié de *nur* sous la contrainte de la spécialisation fonctionnelle.

*Ne wære* est au départ grammaticalisé comme un connecteur, introduisant une proposition  $p_2$  qui restreint la validité de  $p_1$ . Cette valeur s'est conservée dans l'usage connectif actuel, qui a néanmoins perdu toute sensibilité à la polarité et tout jeu sur l'exclusivité

et la notion d'exception. Cet emploi s'est conventionnalisé séparément, tandis que tous les autres procèdent de *ne wære / nur* comme marqueur d'exceptionnalité, sensible au focus contrastif. Dans ce groupe, la valeur centrale, et probablement la plus ancienne, est la particule exclusive, dont procèdent la particule d'indifférence et la particule non-exclusive. D'un point de vue constructionnel, ces deux derniers emplois représentent des usages spécialisés du même patron syntaxico-prosodique, caractéristique des particules de focalisation. Dans la mesure où le néerlandais (*maar*) et le yiddish (*nor*) ont développé des connecteurs adversatifs à partir d'un marqueur d'exception unique remontant à la même construction initiale que *ne wære / nur*, le programme de sémantique grammaticale développé ici appelle, comme prochain développement, une analyse sémantique synchronique et diachronique systématique de ces trois formes, avec le cas échéant une prise en considération de formes sémantiquement comparables (angl. *but, mere(ly), only*, fr. *seulement*, it. *solo...*).

Contrairement à un jugement parfois répandu, ce n'est donc pas la synchronie qui se heurte à une diversité irréductible et la diachronie qui la réduirait en "l'expliquant". L'analyse synchronique en termes d'hétérosémie conduit au contraire à une modélisation systématique minorant les divergences sémantiques en les dissolvant dans des schèmes liés à la construction de la forme *nur* dans telle ou telle fonction syntaxique (essentiellement fonction connective ou fonction paradigmatitante). C'est à la diachronie qu'il revient de manifester l'irréductibilité des divergences et de rendre sa pertinence à la question de l'appartenance catégorielle, non sous l'angle d'une taxonomie des "classes de mots", mais sous celui d'une lexicalisation des fonctions.

Ce type de questionnements conduit à revenir à (et sur) la notion d'"identité sémantique" ou d'invariant qui était utilisée par exemple dans l'article de 2017 consacré à la particule modale *wohl* (Modicom, 2017b). Un travail de ce type, comme beaucoup de travaux "énonciativistes" (voir par exemple Péroz 1992) sur les marqueurs discursifs, prend en effet comme point de départ un signifié procédural fixe, qui fait l'objet d'un enrichissement par strates de constructions successives (notamment en syntaxe). C'est la démarche qui informe les analyses des particules modales proposées plus haut, à la suite par exemple de Pérennec (2002b) ou Duplâtre (1996). Mais ces analyses reposaient sur l'idée que les formes en question ne présentaient qu'un nombre limité de fonctions relativement voisines grammaticalement et sémantiquement. Ce traitement se révèle sans doute trop uniformisant quand il s'agit de prendre en considération des formes apparaissant dans des classes fonctionnelles lexicalisées et plus distantes les unes des autres, comme *denn*, ou quand il faut rendre compte d'une divergence croissante en diachronie, comme avec *nur*. Ce problème occupe une place importante dans mes travaux en cours sur la diachronie de *schon*, qui fait jouer *schön* et où l'"identité sémantique" à partir de laquelle déployer les différentes acceptions correspond à une acception aujourd'hui perdue (*scôni / schone* "brillant, clair, non-troublé").

Un second marqueur appartenait au même domaine sémantique, *al*, en néerlandais et en afrikaans, illustre également la difficulté à tenir des continuités sémantiques sans minorer la diversité des acceptions et des grammaticalisations successives. Je donnerai ici des exemples tirés de la grammaire de l'afrikaans par Donaldson (1993), mais la situation est à peu près la même en néerlandais standard. *Al* est d'abord un quantificateur universel (cf. anglais *all*, haut-allemand *all-*) :



- (33) Al dertien die kinders het na die partytjie gegaan.  
 "All thirteen children went to the party." (Donaldson, 1993, 60)

C'est aussi un marqueur aspecto-temporel, seul ou en combinaison avec *-reeds* ou *-klaar* (ce qui pose la question de la contribution de ces deux dernières formes) :

- (34) Was jy daar al gewees? Ja, ek was.  
 "Have you ever been there before? Yes, I have." (Donaldson, 1993, 256)

Toujours dans le domaine de l'aspectualité, en combinaison avec le participe présent, il permet de construire des gérondifs :

- (35) Sy het al singend(e) die straat afgekom.  
 "She came down the street singing." (Donaldson 1993 :282)

Mais c'est en outre un opérateur exclusif assimilable à une particule de focalisation :

- (36) Woensdag is al dag wat ek kan kom.  
 "Wednesday is the only day that I can come." (Donaldson, 1993, 154)

Enfin, c'est aussi un subordonnant concessif, employé notamment dans des structures corrélatives, ainsi que dans les conditionnels d'indifférence (*Irrelevanzkonditionale*, pour reprendre l'analyse de Leuschner 2000 sur l'allemand).

- (37) Al kom help net vier van die seuns ons, sal dit al help.  
 "Even if only four of the boys come and assist us, that will already be a help."  
 (Donaldson, 1993, 364)
- (38) Wat sy ook al gedoen het, ek vergewe haar.  
 "Whatever she's done, I forgive her." (Donaldson, 1993, 258)

En synchronie stricte, il est toujours possible de reconstruire un signifié procédural unifié *post hoc*, à partir duquel redériver les emplois attestés<sup>20</sup>. C'est particulièrement vrai si l'on choisit, dans la lignée de ce qui a été dit plus haut sur les catégories sémantiques, de mettre dans un premier temps entre parenthèses la question de l'appartenance au domaine de l'aspect, à celui de l'exclusivité ou à celui de la concessivité, pour considérer qu'il s'agit là de valeurs prises par des formes à l'intérieur de certaines configurations syntaxiques régulières. En l'espèce, il me semble possible de définir *al* comme un opérateur construisant un parcours sur une échelle, dans une direction ascendante (selon un modèle finalement assez proche de celui de Ducrot 1980). Lorsque *al* focalise un constituant, ce constituant correspond à un point haut de l'échelle, les solutions inférieures sont validées, les solutions supérieures exclues. La construction syntaxique permet de rendre compte de la pondération sur l'exclusion (une date, une quantification impliquent le rejet des valeurs supérieures), ce qui correspond à la "particule de focalisation exclusive", ou sur l'inclusion (indéfini en *w-* dans les constructions de choix libre ou d'indifférence). Comme pour *schon*, on peut considérer que les interprétations "phasiques" soient un cas-limite où *al* prend les caractéristiques aspectuelles du verbe comme point d'incidence. Enfin, l'utilisation de marqueurs du type "déjà" dans des structures concessives est récurrente (l'allemand en est un exemple) dès lors que ces marqueurs ne sont pas strictement pha-

20. La paraphrase proposée ci-dessous a été présentée et débattue dans le cadre du groupe de discussion "Déjà et compagnie" à l'Inalco le 13 mars 2020. Je remercie les participantes et participants pour leurs remarques.

siques : un opérateur scalaire réalisant un parcours, au cours duquel une ou plusieurs représentations sont ajoutées à la liste des situations valides par contraste avec des solutions écartées, est un bon candidat pour l'expression de la concession.

Mais on peut aussi se demander ce que vaut une théorie synchronique de la polygrammaticalisation reposant sur la notion d'hétérosémie et l'hypothèse de signifiés propres des classes fonctionnelles : si elle n'échoue jamais à rendre compte de ce qui existe, sa valeur devra aussi se mesurer à ce qu'elle a à dire à propos de ce qui n'existe pas. Sans être nécessairement poppérien, une méthode qui n'est jamais prise en défaut finit par attirer le soupçon. De ce point de vue, malgré une relative distance avec les théories orthodoxes de la grammaticalisation (il n'est guère question ici de changement unidirectionnel ni d'affaiblissement formel, deux *leitmotive* des théories standard), la façon de faire illustrée rencontre les mêmes limites, ce qui appelle aussi la même réaction, sous la forme d'un travail comparatif se concentrant sur la récurrence de certaines évolutions ("chemins de grammaticalisation") mais aussi, ce qui est finalement peu fait, sur les chemins qui ne sont *pas* pris. Enfin, et c'est peut-être une spécificité de la démarche défendue ici, la sémantique de la syntaxe (classes fonctionnelles, ordre des constituents, relations d'incidence) doit servir de garde-fou en dégagant des régularités fonctionnelles sur une pluralité de formes grammaticalisées transcategorielles. Or elle ne peut jouer ce rôle qu'en prenant en considération plusieurs items transcategoriels de la même langue. Cela n'interdit pas, dans un second temps, de comparer des langues voisines, mais pose avec d'autant plus d'acuité la question d'un *tertium comparationis* pour la sémantique de la syntaxe.

Ce moment de l'analyse a conduit à souligner à plusieurs reprises l'importance cardinale de la sémantique de la syntaxe. Plus précisément, on a vu que même si une étiquette notionnelle permet de regrouper un ensemble de formes dont l'usage peut sembler voisin, cela ne signifie pas pour autant qu'il faille la considérer comme une catégorie opératoire. Si l'on veut tenir les deux bouts de la démarche comparative, il faut disposer de concepts qui soient susceptibles de servir de *tertium comparationis* tout en présentant des contours suffisamment clairs pour permettre l'analyse en profondeur de données issues d'une langue individuelle. De ce fait et malgré les limites que cela peut poser à la comparaison, les catégories comparatives doivent trouver à s'instancier formellement, dans des classes régulières. J'ai essayé de montrer que la notion de classe fonctionnelle permet précisément de tenir ces deux fois deux bouts (langue individuelle et comparaison interlinguistique ; signifié et signifiant). Le prix à payer est une insistance sur un aspect précis de la théorie des parties du discours : la question des conversions ou translations. Celle-ci, à son tour, est envisagée sous deux angles. D'une part, dans le droit fil du travail amorcé sur les particules énonciatives, la réflexion sur les classes fonctionnelles et leur lexicalisation éventuelle, qu'illustre par exemple la spécialisation adverbiale de certains adjectifs, conduit à accorder une importance particulière la question du rapport entre la polyfonctionnalité et la variation sémantique. Les remarques par lesquelles s'achève ce chapitre, concernant le rapport entre hétérosémie et grammaticalisation, relèvent de ce champ d'étude. D'autre part, l'optique choisie a conduit à maximiser la conception de la translation en suivant les propositions de Lemaréchal (1989) sur les "macros-parties du discours" subsumant les grands rôles grammaticaux d'une syntaxe dont les deux concepts fondamentaux sont la constituance et l'incidence<sup>21</sup>. C'est sur ce dernier axe proprement syntaxique que portera

21. La troisième terme majeur, la *dépendance*, joue un rôle moindre dans ma réflexion, non parce que je le jugerais moins important, mais parce qu'une formation disciplinaire en linguistique allemande en France

l'effort dans le prochain chapitre, en remontant d'un niveau dans la structure grammaticale : il s'agit en effet de revenir à la question de la syntaxe d'ensemble de l'énoncé, c'est-à-dire de la composition (*súntaxis*) des membres selon les relations de constituance, d'incidence et de dépendance qui définissent les classes fonctionnelles.

---

implique *de facto* l'assimilation des prémisses les plus classiques de grammaire de dépendance d'inspiration tesnièreenne. La dépendance est donc déjà là, et c'est par l'étude de la constituance et l'incidence que la syntaxe, y compris la dépendance, est de nouveau traversée de tensions et de contradictions fécondes.

# Chapitre 4

## Prédictat, prédication

Les précédents développements s'appuyaient sur un programme grammatical dont l'idée centrale est de construire une grammaire de constituance et de dépendance pour l'appareil formel de l'énonciation. En d'autres termes : on a choisi de traiter les opérations discursives touchant à la construction et à la validation subjective et intersubjective des représentations propositionnelles comme des signifiés dont les signifiants sont des catégories fonctionnelles entrant dans la structuration de l'énoncé exactement au même titre que les grandes fonctions qui informent la théorie tesnièreenne des parties du discours. Dans une langue comme l'allemand, la structuration informationnelle apparaît comme un lieu d'étude privilégié pour analyser l'intrication des catégories syntaxiques et des grandeurs pragmatiques : la contrastivité ou la topicalité sont des notions dont la mobilisation permet d'appréhender les caractéristiques distributionnelles à partir desquelles identifier des classes fonctionnelles d'adverbes et de particules cohérentes. Il convient maintenant de retourner la perspective afin de voir comment ces classes fonctionnelles s'insèrent dans la structure grammaticale générale de l'énoncé, et le cas échéant de déterminer comment nous devons conceptualiser celle-ci pour permettre une telle intégration.

### 4.1 Niveaux prédictatifs

Cette problématisation conduit à faire passer au premier plan une autre notion, celle de prédication. Le concept de prédicat revêt en effet une grande importance dans la grammaire des langues germaniques, à plus d'un titre. D'une part, la sémantique de la syntaxe, en allemand, mobilise très largement des catégories de structure informationnelle étroitement liées conceptuellement au couple sujet-prédicat. Celui-ci, chez Aristote (1994), renvoie en effet à l'opposition fondamentale entre "ce dont on parle" et "ce qu'on en dit", couple conceptuel qui sous-tend à la fois l'opposition entre topic et commentaire et celle entre thème et rhème, à des niveaux différents. La filiation la plus évidente est celle qui relie le couple sujet-prédicat et le couple topic-commentaire, qui est défini comme "ce dont on parle - ce qu'on en dit". Chez Strawson (1971a), qui raisonne en logicien sur l'usage ordinaire du langage, il y a équivalence stricte entre les deux couples (voir aussi Strawson 1971b). Or ce sont ses travaux qui sont mobilisés par Reinhart (1981) pour conceptualiser la notion d'*aboutness topic* qui prévaut jusqu'à aujourd'hui dans la réflexion sur la structure informationnelle de l'énoncé (Krifka, 2007). La continuité entre prédication et structuration thème-rhème est moins évidente si l'on excepte sa dimension strictement terminologique : *rhema* est le nom grec du verbe, qui exprime le prédicat dans une grammaire d'inspiration aristotélicienne. Toutefois, même si le couple thème-rhème est aujourd'hui

surtout défini par l'opposition ancien-nouveau, il a longtemps été rapporté au couple "ce dont on parle - ce qu'on en dit". C'est tout particulièrement le cas dans l'analyse sémantique de la syntaxe allemande proposée par Zemb (1969)<sup>1</sup>.

Enfin, il a déjà été fait référence à plusieurs reprises à la grammaire fonctionnelle de Dik (1989), dont le modèle repose précisément sur l'idée d'une succession d'opérations de prédication. L'usage du modèle de Dik pour analyser les catégories flexionnelles du verbe (section (5), p. 54) conduit en particulier à placer une ligne de démarcation entre les opérations situées au niveau de la construction d'une représentation et celles touchant à sa prise en charge. Cette ligne de démarcation, dans la perspective de Dik, est précisément celle qui sépare la prédication de la proposition. On retrouve là un enjeu fondamental abordé plus haut (section 2.2.1, p. 43 et suiv.) au moment de revenir sur les distinctions conceptuelles héritées de Frege (voir notamment Frege 2003). Le lien entre prédication et proposition apparaît donc comme un noeud majeur dans le projet de construction d'une sémantique de la syntaxe qui ferait droit aux classes fonctionnelles de marqueurs discursifs sans rupture de continuité avec les faits de valence ou l'analyse de la place du verbe.

Je prendrai ici comme point de départ la discussion des travaux de Jean-Marie Zemb, qui représente une tentative originale, mais finalement sans grande fortune hors du cadre de la germanistique francophone, pour reprendre et actualiser la conception aristotélicienne du prédicat. Zemb, formé comme philosophe et théologien, est au départ un spécialiste de la logique aristotélicienne et des théories scolastiques de la prédication. Alors que la Perspective Fonctionnelle de la Phrase popularise les notions de "thème" et "rhème" au sens d'"ancien" et "nouveau", il choisit d'entendre "ce dont on parle" et "ce qu'on en dit" comme un couple sujet-prédicat repensé, qui aurait retrouvé son indépendance vis-à-vis de la question des compléments du verbe. Si Zemb critique le couple sujet-prédicat, c'est pour l'usage qui en a été fait dans les grammaires ultérieures et non pour son contenu théorique propre, qu'il tente au contraire de retrouver. Zemb, à cet égard, s'inscrit délibérément dans une perspective de scission entre le module valenciel (s'agissant duquel il reste foncièrement tesniérien) et un deuxième module d'organisation de la proposition, qu'il choisit de considérer comme celui de la "structure logique". Pour lui, le groupe verbal est organisé en deux pôles, l'un qui désigne la portion d'univers à propos de laquelle on affirme quelque chose (le thème, donc), et l'autre, organisée autour du lexème verbal, qui est le prédicat affirmé à propos du thème (le rhème). Progressivement, Zemb posera l'existence d'un troisième domaine, le "phème" (le terme est mis en avant dans Zemb 1984), qui regrouperait tous les opérateurs modulant l'ascription du rhème au thème, notamment la négation, les modalisateurs épistémiques et les appréciatifs. Cette organisation est censée rendre compte d'un certain nombre de faits d'ordre des mots en allemand contemporain, notamment la place de la négation globale *nicht*, intercalée après le thème (peu ou prou présumé et donc exclu de la portée de la négation) et avant le rhème (qui est ce que nie la négation dite globale).

J'ai consacré une étude aux usages de la notion de prédication en grammaire allemande à la suite des travaux de J.-M. Zemb ont fait l'objet d'une étude, dans le cadre d'un collectif consacré à l'emploi du concept de prédicat en syntaxe et en didactique (Modicom, 2020c) :

Fortune et infortunes d'une grammaire du prédicat. Ordre des constituants

---

1. Voir aussi Zemb (1978) et Zemb (1984).

et place de la négation dans les grammaires françaises de l'allemand (2020), in Caroline Lachet et Audrey Roig (dir.), *Défense et illustration du prédicat*. Paris : L'Harmattan. 171-187.

Si Zemb se montre très distant vis-à-vis de la notion de sujet, reprenant en cela une partie de l'héritage de Tesnière, il ne s'attache pas moins à reconstituer un concept de prédicat contre les modèles dépendantiels attachés à la réception française de Tesnière, et à l'oeuvre de Fourquet (voir Fourquet 1965b, Fourquet 1965a, Fourquet 1972 et le texte de 1966 reconstitué dans Briu 2000 et Briu 2001). Pour Zemb, le noeud dépendantiel organisé autour du verbe ne se manifeste pleinement que dans la structure du groupe verbal resserré, formant un concept complexe de procès qui est affirmé à propos d'une portion d'univers. Ce concept complexe, le rhème, est expressément défini comme un prédicat :

Tandis qu'un rhème complexe apparaît comme un taxème strictement ordonné, c'est-à-dire comme une unité syntaxique et sémantique, le thème composite apparaît comme un assemblage ("coordonné") d'indications ; les éléments du thème délimitent ensemble la portion de réalité à laquelle on attribue, d'une manière ou d'une autre, un prédicat. (Zemb 1978, 397, cit. in Modicom 2020c, 175)

Le thème, dont Zemb souligne la structure interne parataxique et le caractère "composite", est le nouveau terme complémentaire du prédicat. Il succède en ce sens au sujet. L'article de 2020 étudie les vicissitudes de la réception du modèle de Zemb dans les grammaires scolaires et universitaires francophones, sur lesquelles on ne reviendra pas ici si ce n'est pour signaler leur propension à replier la notion de rhème soit sur celle de "groupe verbal", soit sur celle d'"information importante". Le gauchissement théorique qui s'ensuit, qui affaiblit la capacité prédictive du modèle, est directement lié à l'absence de toute référence à la nature prédicative de la relation thème-rhème, absence qui s'explique sans doute dans une très large mesure par l'oblitération du concept de prédicat dans la tradition scolaire de grammaire du français depuis plusieurs décennies, qui obère les possibilités d'utiliser cette notion en grammaire des autres langues vivantes. Toutefois, la réception du modèle de Zemb n'a pas été compromise que par ses choix terminologiques ambigus ("thème" et "rhème" ayant connu une grande fortune avec un autre sens, dont la relative proximité est un problème pour la lisibilité du travail de Zemb) et par le choix de publier essentiellement en français : son modèle souffre également de tensions internes manifestées par des problèmes irrésolus rapidement évoqués dans l'article et sur lesquels il convient de revenir plus longuement en prenant appui sur deux autres publications consacrées à la refonte des conceptions prédicatives de la syntaxe du groupe verbal en allemand (Modicom 2016c et Modicom 2019b).

C'est à nouveau la syntaxe des adverbes en fonction perspective qui sert de porte d'entrée sur ce domaine de recherche, dans la thèse de 2016 (Modicom, 2016b) et dans un article contemporain de celle-ci (Modicom, 2016c) :

2016. Syntaxe de l'adverbe de phrase et structure prédicative de la proposition allemande : éléments pour une description fonctionnelle, *ELIS - Échanges de linguistique en Sorbonne* 4, 1. 23-59.

Le point de départ de la réflexion est fourni par un constat déjà formulé par Larrory-Wunder (2011) : l'observation d'exemples authentiques extraits des corpus impose de

nuancer considérablement un point central du propos de Zemb (1978), à savoir le caractère strictement binaire de l'opposition entre "ce dont on parle", le thème, et "ce qu'on en dit", le rhème, censés correspondre à deux grands champs syntaxiques pourvus de leurs propres règles d'ordre et entre lesquels viendraient se nicher les marqueurs de modulation de la prise en charge, que Zemb (1984) nomme le *phème*. En effet, il apparaît que des marqueurs "phématiques" peuvent tout à fait apparaître à l'intérieur du champ occupé par le thème.

- (1) Sie arbeitet im Geschichtsverein 1844 mit, fühlt sich **jedoch** im Nachkriegs-Hanau nicht besonders wohl, leidet darunter, niemanden zu kennen.  
"Elle travaille au comité historique de 1844, mais ne se sent pas particulièrement bien dans le Hanau de l'après-guerre, et souffre de ne connaître personne." (Frankfurter Rundschau 10.11.2009, cit. Larrory-Wunder 2011, 170)
- (2) Ich gehe davon aus, dass das nicht das erste Gespräch war, das dort abgehört worden ist, wo Schienenverkehr eine Rolle spielt. Und der NSA kommt **natürlich** im Moment eine solche Öffentlichkeit zupasse. Ich gehe davon aus, dass sie auch regelmäßig solche Telefonate, solche Gespräche abhört.  
"Je pars du principe que ce n'était pas la première conversation à être écoutée et où le fret ferroviaire joue un rôle. Et la NSA a bien sûr tout à gagner en ce moment à une médiatisation comme celle-là. Je pars du principe qu'elle écoute régulièrement ce type de coups de fil, ce type de discussions." (Deutschlandradio, août 2013, cit. Modicom 2016c, 35)
- (3) Aber wenn sich bei den Außenministerberatungen heute eine klare Linie festlegen lassen sollte, dann hat **natürlich** die Bundeskanzlerin mit ihrer Begründung für diese gestrige Entscheidung hinterher recht behalten.  
"Mais si une ligne claire devait être trouvée aujourd'hui lors des consultations entre ministres des affaires étrangères, alors au bout du coup la chancelière aura eu raison de justifier ainsi sa décision d'hier." (Deutschlandradio, septembre 2013, cit. Modicom 2016c, 36)

De telles insertions n'apparaissent pas au sein du rhème, dont le statut d'entité compacte semble confirmé. Larrory-Wunder (2011) suggère également que les constituants thématiques en position médiane ont également un statut informationnel intermédiaire : la thématité serait donc un concept graduel, et la structure interne du champ thématique porterait la trace de cette pluridimensionalité du thème.

Le modèle de Dik (1989) permet de procéder aux amendements requis à la théorie de Zemb tout en respectant les acquis les plus solides, en travaillant en première instance sur un couple *domaine-prédictat* (un prédicat est affirmé d'une ou plusieurs entités qui constituent son domaine de validité - la question du sujet est donc laissée de côté provisoirement). Zemb (1984, 104) avait lui-même envisagé une hypothèse proche de celle retenue ici :

Il faudrait indexer les relations phématiques selon les niveaux : niveau de l'assertion, niveau des constituants de premier degré, niveau des N', niveau des A', etc. Une telle pratique n'implique-t-elle pas une syntaxe générative ou générativiste, c'est-à-dire la reconnaissance d'énoncés primitifs ayant chacun leur phème asserté ?

En suivant Dik, on peut en effet poser l'hypothèse que le *Mittelfeld* de l'énoncé allemand, ainsi que les groupes verbaux dépendants, sont structurés en quatre niveaux de

représentation :

- La prédication centrale, correspondant au noeud valencielle (catégorie verbale : la voix)
- La prédication complète, incluant les spécifications d'aspect et de manière (catégorie verbale : l'aspect)

En allemand, la visibilité grammaticale propre de la deuxième strate est faible, et nous proposons de traiter cette "prédication de base" comme un bloc, correspondant au thème zembien. Il faut d'ailleurs noter que si Zemb s'est intéressé au temps et mode, la voix et l'aspect sont très peu présentes dans ses réflexions grammaticales.

La "prédication" au sens de cette prédication complète ou de la prédication centrale ne fait pas intervenir de "sujet" disjoint du reste du complexe prédicatif. Celui-ci n'est pas affirmé à propos d'un argument dissocié : le prédicat s'applique à un ou plusieurs arguments, en fonction du schéma argumental dont la construction est précisément caractéristique de ces niveaux primaires de représentation d'un procès.

- La prédication étendue, en revanche, correspond à la localisation du procès ainsi représenté dans une portion d'univers, désignée par les opérateurs grammaticaux (le temps) et les satellites lexicaux (les circonstants notamment) rattachés à ce niveau. On retrouve ici une intuition fondamentale de Zemb sur la thématique, dont ressortirait obligatoirement le morphème de temps ainsi que, de façon tendancielle, les circonstants servant à construire un domaine de validité pour le prédicat. Pour Dik, l'objet mental construit par cette opération est un état de fait (*State of Affairs*).
- La proposition, enfin, correspond à la localisation de l'état de fait dans un espace modal subjectif (catégorie : le mode).

Pour Dik, c'est de ce niveau que relèvent les adverbes de phrase. L'article de 2016 fait un pari différent en revenant à Strawson (1971a) et Reinhart (1981), selon qui la fonction sémantique de l'*aboutness topic* est de désigner le "vérifieur" de prédicat : l'état de fait est construit comme la propriété d'une entité, et s'enquérir de savoir si la représentation est vraie pour cette entité permet de savoir si elle est vraie ou fautive. C'est ce qui justifie les valeurs de vérité différentes entre les deux exemples suivants :

- (4) Le roi de France est chauve. (ni vrai ni faux, puisque le défaut sur la présupposition d'existence touche le vérifieur)
- (5) L'exposition a été inaugurée par le roi de France. (faux, puisqu'il y a un vérifieur, duquel il est aisé de voir s'il a ou non été "inauguré par le roi de France").

Si l'on pose, à la suite de Frey (2004), qu'il existe une position topicale au tout début du *Mittelfeld* et après les subordinants et que cette position est souvent occupée par des constituants dont la place structurale serait en aval<sup>2</sup>, on arrive à la conclusion qu'un constituant de la prédication complète ou un des satellites lexicaux de la prédication étendue peut être extrait de sa position et réalisé dans le créneau topical comme vérifieur (thématique) de la proposition. On obtient ainsi une bipartition du thème zembien.

L'article de 2016 émet ensuite, contre Zemb (1978), l'hypothèse d'une syntaxe différente pour la négation et pour les perspectivaux : la négation s'adjoit à un prédicat, dont

---

2. Voir aussi Struckmeier 2014 pour une radicalisation de cette hypothèse.



elle bloque l'assignation à un domaine ; les perspectivaux, en revanche, se placeraient en tête de la prédication, c'est-à-dire devant le domaine. Ce choix procède du pari consistant à poser une fonction perspective qui servirait à signaler en quoi le propos construit est partiel et partial, en gardant en tête que cette "partialité" inclut notamment le choix du topic. De la même manière, le remplacement des adverbes modaux par le topic comme satellite du niveau 4 est lié au fait que la pluralité de positions possibles pour les perspectivaux est l'*explanandum* au service duquel la théorie de Dik est mobilisée, ce qui empêche de se satisfaire de l'hypothèse d'un positionnement unique au sommet de la hiérarchie syntaxique si l'on fait le choix de travailler sur l'hypothèse que l'ordre structural des constituants reproduit l'enchaînement des opérations de validation.

Cette hypothèse me semble rejoindre les idées d'autres linguistes. D'une part, une telle lecture de la théorie des niveaux de Dik est très proche de certaines réflexions générativistes, notamment la théorie des "phases", selon laquelle la phrase serait produite par une succession d'opérations de construction d'un contenu représentationnel, fléchées à chaque fois par une catégorie verbale et ouvrant un créneau syntaxique pour des marqueurs illocutoires (Butler, 2003). D'autre part, dans une perspective guillaumienne, Duplâtre (2018, 229-236) est amené, contre Zemb, à opposer deux types d'incidence et deux statuts syntaxiques très différents pour la négation et pour les "modalisateurs" et "appréciatifs". Selon lui, la négation de phrase est incidente à la relation sujet-prédictat (qu'il interprète comme une relation argumentale). Il s'agirait donc d'une "incidence de second degré", tandis que les modalisateurs et appréciatifs ont une incidence globale sur la représentation formée par l'union du sujet et du prédicat. Pour lui, l'incidence globale n'est pas une incidence de second degré. À la différence des circonstants, à qui il prête aussi une incidence globale et non de second degré, les modalisateurs et appréciatifs ne porteraient pas sur ce complexe compact en tant que représentation propositionnel, mais interviendraient sur l'assertion de cette représentation, un niveau plus haut dans la hiérarchie de Dik (1989). La différence de mode d'incidence (incidence globale vs. incidence de second degré) serait donc redoublée d'une différence de niveau d'intervention (représentationnel vs. illocutoire).

On ne saurait se dissimuler que ces paris théoriques peuvent donner l'impression d'un coup de force au service d'une modélisation assez fragile. C'est ce qui a occasionné un prolongement de cette tentative de dialogue conceptuel entre Zemb et Dik (Modicom, 2019b) :

2019, Die Geburt der Proposition aus dem Geiste der Prädikation : Spielarten des Phemas und Wesen der Proposition in einer reformierten Zemb-Grammatik, in Thérèse Robin (dir.), *Diskursgrammatik – Grammaire du discours, hommage à Jean-Marie Zemb*. Berne : Peter Lang. 71-84.

De Zemb, on retient ici fondamentalement la lecture sémantico-logique de phénomènes relevant du domaine d'exercice de la structuration informationnelle et communément interprétés en termes pragmatiques. Faire du thème le domaine d'application d'un prédicat dans une perspective théorique centrée sur la notion d'affirmation, c'est en effet donner du couple topic-commentaire une lecture foncièrement vériconditionnelle et en retour, c'est lier la notion d'affirmation ou de jugement à la structure attributive de la prédication.

Ce faisant, on retrouve les termes du débat des années 1880 et 1890 auquel Paul et Gabelentz entendaient apporter une contribution lorsqu'il introduisirent les notions de "sujet psychologique" et "prédictat psychologique" régulièrement citées comme une étape

décisive dans l'inclusion de la structuration informationnelle dans le champ de la linguistique européenne moderne. Ils s'invitaient en effet dans un débat dont l'histoire est détaillée par Marty (1916), qui en fut lui-même un protagoniste majeur : celui de l'analyse sémantique des énoncés sans sujet ou ne présentant qu'un sujet formel, devenue un problème-clé pour les philosophes du langage de l'école de Brentano, qu'on peut à bon droit considérer comme une école d'études cognitives avant la lettre. Très vite, c'est le concept de jugement qui est passé au centre de ce débat théorique, les élèves de Brentano (dont Marty) ayant choisi de promouvoir l'opposition entre les jugements binaires ou "catégoriques", qui sont des jugements ascriptifs, assignant un prédicat à un domaine, et les jugements "thétiques", dont la structure est unaire et qui assertent la véracité d'une représentation mentale formant un tout compact sans la situer dans un univers de discours défini par la désignation référentielle d'un domaine de validité. Rappelons que pour Zemb, un énoncé verbal conjugué est forcément un jugement catégorique dès lors que le morphème de temps désigne une portion de thème. Mais dans la perspective de scission du thème défendue ici, les jugements thétiques sont ceux pour lesquels aucun satellite de quatrième niveau n'a été construit.

Dans le champ intellectuel traversé par ce débat, essentiellement animé par des philosophes-psychologues et par des grammairiens, le logicien et mathématicien qu'était Frege occupait une position relativement marginale. Mais Frege n'en était pas moins en contact avec une partie des Brentaniens (Ehrenfels, Husserl) et ses interlocuteurs privilégiés, notamment Russell, ont polémique avec d'autres élèves de Brentano, à commencer par Meinong. Les réflexions présentées par Frege (2003) sur la relation entre jugement et représentation mentale sont donc aussi informées par les années de controverses à l'issue desquelles il propose sa contribution. Ce sont ces réflexions, déjà mobilisées pour l'étude sémantique des types d'énoncés et l'analyse des particules modales (voir plus haut et Modicom 2018), qui sont mises en avant dans l'article de 2019 sur le devenir des théories zembiennes.

Dans cette perspective, les trois grandes classes de marqueurs "phématiques" constituant selon Zemb (1984) "l'univers pluridimensionnel du thème" sont rattachées à trois entités mentales différentes chez Frege :

- Comme on l'a déjà vu, les particules modales sont des spécificateurs de l'acte de jugement, par lequel une personne assigne une valeur de vérité à une représentation.
- La négation, chez Frege, s'applique toujours à un contenu prédicatif ("conceptuel" dans sa terminologie, où le "concept" est par ailleurs défini comme une fonction mathématique sur des arguments - une définition qui donnera naissance à la conception logiciste des prédicats) dont elle ne change pas la nature : un prédicat nié reste un prédicat. On retrouve l'idée que la négation de phrase est en réalité une négation de thème, constituant un thème négatif.
- Entre les deux, Frege distingue la "pensée" (*Gedanke*). Il s'agit de ce qu'on appellerait un contenu propositionnel complet ou une proposition, puisque la "pensée" est susceptible d'être vraie ou fautive ; tout en étant portée par une personne pensante, sa validité sera éprouvée indépendamment du seul point de vue de cette personne. Ce statut mixte (Frege parle de "troisième domaine") a fait couler beaucoup d'encre.

L'article de 2019 émet l'hypothèse que les perspectivaux sont des marqueurs de la "saisie" (*das Fassen* chez Frege) par laquelle une pensée est constituée. Cette idée pêche peut-être par excès de systématisme et méconnaît notamment le fait que les perspectivaux

ne sont pas licites dans les questions ni dans les contextes dénués de prise en charge autonome (subordonnées liées), qui sont précisément les exemples que Frege cite pour illustrer la réalisation linguistique de "pensées" qui ne seraient pas encore des "jugements". À bien des égards, la "pensée" de Frege correspond plutôt à la proposition traditionnelle, c'est-à-dire, si l'on revient à Dik, au quatrième niveau de structuration du groupe verbal, dont on considère justement que les satellites ne sont pas les perspectivaux. Cette lecture de Frege maintient les perspectivaux à l'écart de sa hiérarchie des opérations mentales, mais elle est en réalité beaucoup plus compatible avec la réinterprétation de Dik et Zemb défendue plus haut.

Comme les particules de focalisation, avec lesquelles ils partagent beaucoup, les adverbiaux perspectivaux doivent plutôt être maintenus en-dehors de la hiérarchie frégéenne des opérations mentales. Les raisons de cette mise à l'écart sont fondamentalement les mêmes pour les deux groupes d'adverbiaux, et justifient également qu'ils ne soient pas classés comme des représentants des quatre premiers niveaux de Dik : contrairement aux particules modales et à la négation, dont la fonction sémantique est de fixer si une représentation est valide ou non (qu'il s'agisse d'un acte de prédication pour la négation ou d'un jugement pour les particules modales), les particules de focalisation et les perspectivaux travaillent la coexistence d'un contenu propositionnel (Frege : d'une "pensée") avec d'autres contenus analogues qui auraient été également accessibles à cet instant du développement de l'énonciation.

Les deux classes travaillent simplement des modes d'altérité différents : parcours sur une classe paradigmatique construite via une opération de mise en contraste dans un cas, coexistence latente d'une pluralité de points de vue sur ce qu'il y aura à dire dans l'autre (y compris pour les perspectivaux épistémiques, qu'on envisage comme des marqueurs de subjectivation et non comme des quantificateurs vériconditionnels). Dans tous les cas, c'est au cinquième niveau de Dik, celui de l'assertion et des opérations "illocutoires", qui est par ailleurs le quatrième niveau opératoire de Frege, qu'il faut situer ces opérations. Comme dans la théorie des phases en grammaire générative ou dans certains avatars de l'approche "cartographique", ce niveau (correspondant au *C-layer* des générativistes) est susceptible de venir moduler et spécifier chaque grande strate prédicative située en-dessous de lui.

Comme on l'a vu plus haut, ces opérations énonciatives d'ordre supérieur font intervenir des marques syntaxiques et prosodiques que l'on peut analyser comme des marques fonctionnelles - leur caractère proprement grammatical est ce qui conduit à rester prudent concernant le caractère "illocutoire" de ce niveau si l'on défend une conception large de l'acte locutoire comme c'est notre cas. Mais il y a bien une solution de continuité dans les types de marques mobilisées, puisque hormis la première position dont la réalisation est liée au *Satzmodus*, le "modèle topologique" de l'allemand, dont l'objet cardinal est la construction de la proposition, ne fait pas intervenir de considérations liées à cette strate de marquage grammatical.

On obtient donc un modèle syntaxique général en trois strates :

- Une première strate correspondant à la construction d'un concept de procès, la prédication centrale de Dik, dans lequel un noyau prédicatif prend d'autres constituants comme arguments, selon une syntaxe "tesniérienne", c'est-à-dire appréhen-

dée par les phénomènes de valence.

- Une deuxième strate consiste à utiliser ce concept complexe comme prédicat affirmé à propos d'une portion d'univers, qu'il va donc falloir désigner, désignation qui se fait en deux temps : la construction d'un cadre de validité, essentiellement circonstanciel, et la sélection d'un topic.
- Une troisième strate, enfin, permet de situer le contenu complexe obtenu, qu'on peut appeler une proposition (et qui correspond sémantiquement à la "pensée" de Frege), sur une scène énonciative définie par la coexistence avec d'autres contenus, qu'ils soient posés, pré-supposés, implicites... ou écartés. La place du verbe conjugué, la construction d'un constituant en première position de l'énoncé assertif, le modelé intonatoire de l'énoncé, le placement des perspectivaux, l'architecture de la focalisation... sont autant de faits de langue relevant de cette troisième strate.

## 4.2 Du prédicat au sujet

### 4.2.1 Des niveaux de prédictivité aux niveaux de subjectivité : enseignements des langues scandinaves

Quelle est l'autonomie relative des trois strates de construction syntaxique distinguées plus haut ? Comment s'articulent-elles ? Répondre à ces questions représente une étape supplémentaire dans la réflexion, qui impose de revenir au parti pris théorique défendu au tout début de ce parcours, celui d'une linguistique qui ne soit pas qu'allemande mais aussi comparative. Dans un premier temps, la perspective doit être celle d'une linguistique germanique, couvrant idéalement l'ensemble des systèmes étroitement apparentés au haut-allemand historiquement, pour y chercher des espaces de variation syntaxique, en synchronie ou en diachronie, qui nous permettent d'isoler les tenants et aboutissants des différentes configurations possibles : toutes ces langues n'accordent pas le même degré d'autonomie relative aux trois niveaux, elles ne les articulent pas forcément de la même manière et l'un des trois peut, dans une langue, être plus ou moins prégnant pour l'organisation d'ensemble de l'énoncé. L'étude de chaque langue permet donc, par contraste, d'affiner les notions utilisées tout en comprenant mieux les spécificités des autres langues de l'échantillon.

Cette logique de comparaison revêt alors une deuxième dimension, la généralisation, c'est-à-dire l'insertion dans la discussion de linguistique générale et typologique sur les catégories de langue. En l'occurrence, les pistes avancées dans la section précédente conduisent droit à une question cardinale de la linguistique typologique : la définition du sujet et son rapport aux systèmes d'alignement (nominatif-accusatif, absolutif-ergatif, mais aussi une pluralité de systèmes d'alignement mixtes, clivés ou sémantiques). Dans la mesure où nous travaillons sur des langues dont l'alignement de base est de type nominatif-accusatif, moyennant des différences et des réserves auxquelles il convient d'accorder une attention particulière, l'enjeu est en partie de savoir si le module casuel peut être intégré en bloc dans la première strate syntaxique, que l'on a qualifiée p. 86 de "tesnièreenne", et comment l'articulation du rapport entre cas nominatif, topicalité et anaphoricité fait de la fonction sujet un observatoire privilégié pour l'articulation des trois niveaux proposés.

Tant du point de vue historique que dans la perspective d'une situation typologique des différentes langues germaniques, deux faits syntaxiques attachés aux langues scan-

dinaves confèrent un nouvel élan décisif à la réflexion amorcée à partir des marqueurs discursifs de l'allemand. Le premier fait de langue important est l'existence d'un modèle topologique bien spécifique, à la fois très différent de celui du néerlandais ou de l'allemand et suffisamment proche pour que l'on puisse y reconnaître un jeu en trois niveaux comparable à celui évoqué plus haut. À bien des égards, on peut même dire que la tradition grammaticographique scandinave a depuis longtemps identifié ces trois niveaux de façon bien plus explicite que la tradition germanophone. Le second grand noeud de problèmes liés aux langues scandinaves concerne les règles d'alignement et le statut du sujet, aussi bien d'un point de vue casuel que dans une perspective de diathèse.

### Topologie de l'énoncé scandinave

Les langues scandinaves sont notamment caractérisées par l'organisation de l'énoncé selon un modèle topologique à la fois très différent de celui des langues germaniques occidentales (hors anglais) et malgré tout directement comparable à celui-ci. Les langues scandinaves ont résolu la tension initiale entre ordre OV et ordre VO observée en germanique dans le sens d'un ordre VO assez prédominant ; on n'y retrouve pas les phénomènes de "pince" observés dans les subordinées et avec les formes verbales périphrastiques en allemand et en néerlandais. Pour autant, ces formes verbales périphrastiques ne sont pas aussi compactes qu'elles peuvent l'être en français ou en anglais<sup>3</sup>, et l'on trouve souvent un ou plusieurs constituants entre les deux formes du complexe verbal. Les trois exemples danois suivants donnent à voir cette organisation topologique spécifique aux langues scandinaves. Je les commenterai ici un à un (les formes verbales sont en gras) :

- (6) I Tyskland **har** der **været** meget fokus på den tyske kanslers helbred. I går **blev** hun for tredje gang på mindre end en måned **ramt** af et rysteanfald under en officiel ceremoni.

"En Allemagne, il y a eu beaucoup d'attention portée à la santé de la chancelière allemande. Hier, elle a été prise d'un accès de tremblements durant une cérémonie officielle pour la troisième fois en moins d'un mois." (Danmarks Radio, 11.07.2019)

Dans ce premier exemple, on trouve deux énoncés. L'un ne contient, dans son champ nodal, qu'un marqueur existentiel d'origine pronominale (*der*). Le groupe nominal relativement lourd dont il s'agit d'affirmer l'existence est dans le troisième champ. Dans le second énoncé, en revanche, le sujet pronominal (*hun*) ainsi qu'une indication de fréquence (*for tredje gang på mindre end en måned*) sont inclus entre les deux bornes de la forme verbale, un passif périphrastique, tandis que le complément d'agent et l'indication circonstancielle sont dans le troisième champ.

Dans le deuxième exemple, consacré à des négociations parlementaires, le sujet est à la fois facilement accessible et relativement lourd, puisqu'il s'agit de la liste des formations politiques concernées. Une première indication de temps est placée dans le deuxième champ elle aussi, tandis que la dernière, qui vise à souligner la longueur et la pénibilité des négociations, est isolée dans le troisième champ :

- (7) Det **har** partierne bag de seneste ugers regeringsforhandlinger - Socialdemokratiet, SF, Enhedslisten og Radikale Venstre - til midnat **præsenteret** efter mange

3. On aurait d'ailleurs tort de nier l'existence de tout phénomène au moins résiduel de pince verbale dans ces deux langues, comme l'a bien montré Schoonjans (2014).

timers forhandlinger i løbet af i tirsdagen.

"C'est ce qu'ont présenté vers minuit les partis impliqués dans les dernières semaines de négociations gouvernementales - la Sociale-démocratie, SF, la Liste Unifiée et les Libéraux de Gauche - après un marathon de négociations le long de la journée de mardi." (Danmarks Radio, 25.06.2019)

Cette logique d'isolement d'un constituant important se perçoit également dans le troisième exemple, de type existentiel au plan sémantique (avec verbe de création mis au passif et emploi de la particule *der* en première position) où le champ intermédiaire est vide, ce qui permet au sujet, très lourd et très important, de rester dans le troisième champ :

- (8) Det fremgår af en kortfattet pressemeddelelse fra Statsministeriet, der ikke løfter sløret for, om der **bliver indført** nye forholdsregler i forsøget på at inddæmme spredningen af virus.

"C'est ce qu'il ressort d'un bref communiqué de presse de services du chef du gouvernement, qui ne révèle pas si de nouvelles règles de précaution seront mises en oeuvre dans l'espoir d'endiguer la propagation du virus." (Danmarks Radio, 23.03.2020)

Ces régularités ont conduit à l'élaboration d'un modèle topologique original pour ces langues, communément appelé "schéma de Diderichsen" (voir notamment Naumann 1986 et Thümmel 1980). Diderichsen distingue un "fondement" occupé le plus souvent par le sujet, correspondant à la première position de l'énoncé assertif et susceptible d'être décrit en des termes équivalents entre langues scandinaves et langues germaniques occidentales. Le verbe conjugués ouvre un champ "nodal" (*neksusfelt*), qui peut également inclure les quelques constituants susceptibles d'intervenir dans la "pince". Enfin, la deuxième position structurale du verbe, suivi de l'essentiel des compléments et circonstants, correspond à un champ qu'on peut dire représentationnel, le "champ du contenu" (*inholdsfelt*). Cette distinction entre le noeud énonciatif et le contenu est en fait empruntée à Jespersen (1924).

Pour Jespersen, le *nexus* correspond à une opération de connexion d'un genre particulier où l'on connecte un "contenu" à quelque chose à propos de quoi on ajoute ce contenu. La thèse sous-jacente au modèle de Diderichsen est que l'énoncé scandinave est organisé autour de cet acte que l'on peut raisonnablement qualifier de prédicatif ; le "fondement" sert d'embrayeur et permet de commencer à construire ce à propos de quoi on va affirmer quelque chose ; la forme finie du verbe marque l'affirmation, et les formes qui la suivent parfois immédiatement dans la pince représentent le reste du domaine à propos duquel est affirmé le "contenu". Celui-ci prend la forme d'un complexe organisé autour de la racine verbale et de ses principaux compléments, exactement à la manière du rhème zembien. En d'autres termes : hormis l'anglais, les deux familles de langues germaniques survivantes, étroitement apparentées mais assez divergentes du point de vue de la typologie syntaxique, disposent de modèles d'organisation syntaxique jouant différemment une même distinction fondamentale entre construction de la représentation du procès et situation de cette représentation, de façon partiellement autonome vis-à-vis du troisième niveau, d'ordre informationnel. L'opposition fondement-noeud-contenu fonctionne comme une approximation des trois niveaux de structuration distingués plus haut.

Pour ce qui est des langues germaniques, la prochaine étape d'un programme syn-

taxique visant à dégager des niveaux d'organisation sémantiques associés à des patrons constructionnels doit consister à comparer la répartition des rôles entre les deux champs principaux de la topologie scandinave avec les deux moitiés du "champ intermédiaire" des langues germaniques occidentales, qui correspondent à première vue à deux niveaux différents assez similaires à ceux invoqués par Diderichsen à la suite de Jespersen. C'est cette tension qu'il convient de garder en tête pour aborder la question du statut du sujet dans les langues scandinaves.

### Diathèse et statut du couple sujet-prédictat dans les langues scandinaves

Les langues scandinaves continentales se distinguent de l'existence de deux voix passives concurrentes. Ici, un passif périphrastique avec le modal *skal* est glossé comme "la voiture sera lavée aujourd'hui" par Allan et al. (2000, 103) :

(9) Bilen skal **blive vasket** i dag.

La même source paraphrase le même énoncé au passif dit morphologique (grammaticalisé à partir de la voix réfléchie) "la voiture doit être lavée aujourd'hui" :

(10) Bilen skal **vaskes** i dag.

Cette deuxième construction a donné naissance à une classe de verbes déponents, comme ici *synes*, "sembler" :

(11) Det **synes** helt umuligt at fravriste Lemond den titel, han i dag kan vinde for tredje gang.  
 "Il semble parfaitement impossible de disputer à Lemond le titre qu'il va remporter aujourd'hui pour la troisième fois." (Berlingske Tidende, 1990, cit. DDO 2009-..., entrée *synes*)

Heltoft & Falster-Jakobsen (1996) se sont attachés à isoler les paramètres énonciatifs de cette alternance des deux passifs, et ont montré le biais épistémique dans l'emploi de la première construction. Engdahl (1999) a également proposé une analyse inter-scandinave, qui montre la proximité de la construction "morphologique" avec les contextes imperfectifs, génériques ou non-événementiels (non-ponctuels), assez proches de ceux qui caractérisent l'emploi de la voix moyenne selon Kemmer (1993). J'ai argumenté dans Modicom (2016c) pour considérer ce passif morphologique comme un moyen-passif remplissant une fonction de diathèse régressive et réduisant l'agentivité du procès, là où le passif périphrastique est un passif servant plutôt à promouvoir le patient en fonction sujet sans diminuer la transitivité notionnelle du procès, reprenant en cela la distinction entre sémantisme moyen et sémantisme passif bien connue depuis Benveniste (1966a).

On a donc affaire à une opposition entre une diathèse présentant un procès de façon compacte, avec un degré de situation circonstancielle relativement faible et un effacement de la mise en perspective énonciative, et une diathèse reposant sur la sélection d'une entité précise, dans une situation d'ensemble davantage élaborée et sur laquelle on va prédiquer un concept de procès. On retrouve ici un jeu entre niveaux de représentation rappelant très fortement celui que l'on tente de dégager en s'appuyant sur la topologie des langues germaniques. L'intérêt spécifique de ce phénomène de double passif est d'inscrire potentiellement la tension entre le couple prédicat-arguments et le couple prédicat-domaine voire prédicat-sujet dans la diathèse elle-même. Les deux diathèses renvoient potentiellement

à deux strates différentes de construction de la notion de sujet : une strate proprement valencielle, celle du complément au nominatif, sur laquelle opère le passif morphologique ; et une strate correspondant au deuxième niveau distingué p. 86, celui de l'affirmation de quelque chose à propos de quelque chose. De ce fait, la question de la "configurationalité", c'est-à-dire de l'asymétrie radicale entre le sujet et les autres actants, trouve potentiellement deux réponses contradictoires dans les langues scandinaves, à moins que celles-ci ne nous enseignent précisément que la "configurationalité" correspond simplement à un mode de superposition possible des deux strates.

L'absence de "configurationalité" du type français ou anglais dans les langues scandinaves est corroborée par un autre fait de langue important : l'existence de verbes prenant des sujets obliques qui, au moins pour ce qui est de l'islandais, ne forment pas une classe résiduelle sur le déclin, comme l'ont abondamment montré les travaux de Jóhanna Barðdal, seule ou en collaboration, sur les sujets obliques (voir notamment Barðdal 2002, Barðdal 2015, Barðdal & Eythórsson 2020).

- (12) **Honum** virðist vera kalt.  
 3SG.M.DAT a.l.air être froid.  
 "Il a l'air d'avoir froid." (Barðdal, 2002, 67)

Ces travaux récents, qui font écho à des débats anciens (voir notamment Marty 1916), s'inscrivent dans le sillage d'une remise en cause de l'idée d'une fonction grammaticale universellement identifiable d'"argument sujet", dans le sillage des analyses typologiques de la valence, notamment celles consacrées à l'alignement, c'est-à-dire à la construction morphosyntaxique par défaut des principaux rôles sémantiques dans un système linguistique. Précisons ici qu'en l'absence de langues ergatives ou semi-ergatives en germanique, je laisse d'emblée de côté les questions posées par l'opposition accusativité-ergativité.

La définition du concept de sujet grammatical et la question des critères d'identification du sujet donnent lieu à des travaux importants en linguistique typologique, au moins depuis Keenan (1976) et Li & Thompson (1976). L'asymétrie radicale entre sujet et objet apparaît comme un trait typologique variable. Cette propriété est alors désignée par le terme de configurationalité. Si cette notion a ses défenseurs, d'autres comme Croft (2000) se montrent enclins à abandonner totalement la notion de sujet en tant que catégorie comparative, tandis que dans un cadre comme la *Role and Reference Grammar* Van Valin (1993), la notion de sujet est remplacée par celle de pivot. Le pivot est alors défini soit comme pivot sémantique soit comme pivot pragmatique, en plus d'être diversement syntactisé (via des règles de connexion entre rôles sémantiques et fonctions syntaxiques établies langue par langue), de façon à ménager toute la place nécessaire à la variation interlangues. En tout état de cause, le pivot est d'abord défini à l'échelle d'une construction singulière (la montée en généralité à l'échelle de la langue se fait dans un second temps), comme un argument dissocié des autres et qui subit notamment une neutralisation de certaines de ses caractéristiques de codage et de comportement, au profit d'autres propriétés associées à cette fonction (assez proches des propriétés du "sujet" chez Keenan 1976).

- Syntactic pivot [+pragmatic influence] : the selection of the argument to function as pivot of a transitive verb is not predictable from its semantic role and may be influenced by discourse-pragmatic considerations, in particular its topicality. Such a pivot will be called a pragmatic pivot [PrP].
- Syntactic pivot [-pragmatic influence] : the selection of the argument to



function as pivot of a transitive verb is predictable from its semantic role, which is determined by the lexical semantic properties of the verb. Such a pivot will be called asemantic pivot [SmP]. (Van Valin, 1993, 65)

Aujourd'hui, la question des alignements "non-canoniques", dont les "sujets obliques" sont un cas d'école, occupe une place importante dans les réflexions de linguistique générale (Michaelis 1993, Aikhenvald et al. 2001, Barðdal et al. 2018). Par exemple, dans un cadre RRG, Michaelis (1993), analyse l'emploi non-canonique des cas en latin, et notamment les phénomènes de sujets obliques, en montrant que le nominatif, qui est le cas zéro et donc le cas du pivot, marque un pivot strictement pragmatique, et non un pivot sémantique. Les phénomènes de sujet oblique s'expliquent alors par une inhibition de topicalité qui bloque le recrutement d'un pivot pragmatique et maintient la structure sémantique, dans laquelle d'autres cas sont alloués aux actants, comme l'accusatif et le génitif dans l'exemple suivant :

- (13) Me non solum piget stultiti-æ me-æ sed  
 1SG.ACC NEG seulement troubler.3SG folie-GEN.SG POSS.1SG-GEN.SG mais  
 etiam pudet.  
 même faire.honte.3G  
 "Non seulement mon inconséquence me trouble, mais elle me fait honte." (Cicéron, *De Domo Sua*, II, 29, cit. Michaelis 1993, 323)

L'islandais est alors fréquemment convoqué comme une langue-objet posant des problèmes théoriques particulièrement pertinents. C'est déjà le cas chez Van Valin (1991) et chez Lazard (1994), et bien sûr dans les travaux de Barðdal.

L'existence des sujets obliques, conjointement à celle de deux passifs grammaticalisés, suggère que les systèmes d'alignement scandinaves sont travaillés par une tension importante, avec des conséquences potentiellement importantes pour tout le programme syntaxique esquissé ici. En effet, il apparaît que les verbes prenant un sujet oblique sont essentiellement des verbes expérientiels dont Benveniste (1966a) a montré qu'ils étaient aussi parmi les plus susceptibles d'être des verbes déponents dans les langues disposant de constructions de ce type.

En danois, le verbe déponent expérientiel *synes* se caractérise ainsi par une certaine instabilité dans la sélection de son actant sujet. Il peut prendre comme sujet le contenu représenté, comme dans l'exemple donné plus haut et repris ci-dessous :

- (14) Det **synes** helt umuligt at fravriste Lemond den titel, han i dag kan vinde for tredje gang.  
 "Il semble parfaitement impossible de disputer à Lemond le titre qu'il va remporter aujourd'hui pour la troisième fois." (Berlingske Tidende, 1990, cit. DDO 2009-..., entrée *synes*)

Mais l'expérient peut également accéder à la fonction sujet au nominatif, comme le montre l'exemple suivant, tiré de la même source :

- (15) Jeg **synes**, at kritikken er skudt langt over mål.  
 "Je pense que la critique a été beaucoup trop loin." (Berlingske Tidende, 1990, cit. DDO 2009-..., entrée *synes*)

Tous ces éléments conduisent à poser l'hypothèse d'une double syntaxe du sujet, qui constitue le coeur du travail d'habilitation qu'accompagne la présente synthèse (Modicom, 2021c). Ce nouveau travail croise la perspective disciplinaire de la philologie comparée des langues germaniques et celle de la linguistique typologique pour cerner le statut du sujet dans cinq langues germaniques à une période cruciale de leur évolution vers leur état actuel : la fin du 16<sup>e</sup> siècle.

## 4.2.2 Les critères du sujet en germanique

### Enjeux d'une comparaison

L'opposition entre un pôle valenciel et un pôle topico-référentiel (lui-même pris dans une tension entre niveau de l'énoncé et niveau du texte, comme c'est souvent le cas des notions attendant à la structuration informationnelle) est un problème lancinant pour la caractérisation typologique du sujet, en sus des questions liées à l'alignement et à la valence qui viennent d'être évoquées. Même si le couple sujet-prédicat a vu sa pertinence dans le module valenciel de la syntaxe remise en cause, cette paire notionnelle continue de nourrir les analyses centrées sur la proposition comme unité sémantique, ce cas échéant enrichies par la prise en compte des dimensions pragmatique et informationnelle, dans le sillage de Chafe (1976), qui recourt à la notion de topicalité pour décrire les caractéristiques sémantiques du sujet. Ces réflexions récentes ont conduit à de nombreux travaux posant une opposition entre *subject prominence* et *topic prominence*, opposition qui serait un trait typologique permettant de classer les langues, même si elle ne doit pas forcément être comprise comme discrète (Li & Thompson, 1976). Selon ces travaux, une partie des propriétés du sujet sont déterminées par des mécanismes textuels et référentiels, comme l'anaphore, et par des traits informationnels comme la topicalité.

C'est ce qui conduit Lazard (1994) à travailler sur une double définition de la subjectivité, l'une d'ordre informationnel et l'autre d'ordre argumental (voir aussi Lazard 2012). Pour Lazard, chacune des deux dimensions principales de la subjectivité est traversée de tensions internes qui contraignent à reprendre les définitions langue par langue. Enfin, les modalités d'intrication et d'autonomie de ces deux dimensions représentent un enjeu central, qui me conduit, dans la monographie consacrée à ces questions, à délaisser l'opposition binaire (fût-elle graduelle) entre un pôle *subject prominent* (français, anglais) et un pôle *topic-prominent* (dont le chinois serait la langue exemplaire), et à travailler à partir de trois pôles d'attraction possibles pour les langues à alignement accusatif :

1. Premier cas de figure : L'organisation syntaxique d'une langue L répond d'abord à des exigences de marquage des relations argumentales et des cadres constructionnels associés aux prédicats verbaux. Les différentes positions argumentales correspondent à des valeurs informationnelles par défaut, qui peuvent être contournées par des constructions informationnelles marquées, syntaxiques (clivée, détachement...) ou prosodiques (accent contrastif...). Cette configuration d'absorption de la subjectivité informationnelle par la subjectivité argumentale correspond au type classique *subject-prominent*.
2. Deuxième configuration : Une syntaxe peut s'organiser prioritairement autour des paramètres informationnels comme la distinction topic - commentaire, avec une tendance à recruter un participant remplissant tel rôle sémantique pour occuper

de façon tel créneau informationnel. Des marques argumentales optionnelles signalent l'écart par rapport à la configuration par défaut, comme par exemple des particules casuelles facultatives dans certaines langues d'Extrême-Orient (Ozerov, 2015). Cette configuration recouvre le type *topic-prominent*.

3. Troisième combinaison : Les deux ordres peuvent se superposer, chaque énoncé portant alors un double marquage obligatoire. L'idéal-type de ces langues impliquerait un équilibre des deux sortes de marquage. Il s'agirait donc de langues à la fois *subject-prominent* et *topic-prominent*.

On l'aura compris : l'hypothèse d'une structuration de l'énoncé (haut-)allemand, néerlandais et scandinave en trois strates grammaticales relativement autonomes constitue un terrain favorable pour imaginer que ces langues relèvent du type 3. Le type 2 n'est pas présent en germanique. L'anglais contemporain relève du type 1. Dans un premier temps au moins, on supposera que le haut-allemand, le bas-allemand, le néerlandais et probablement toutes les langues germaniques anciennes relèvent des parages du troisième pôle. Enfin, le danois et les langues scandinaves continentales, où le marquage casuel est résiduel, posent un problème spécifique et sont susceptibles d'être pris dans une tension entre les pôles 1 et 3.

L'étude qui s'ensuit (Modicom, 2021c) étend la perspective comparative intra-germanique jusqu'à présent limitée pour l'essentiel à une mise en contraste du haut-allemand et de l'islandais, en se concentrant cette fois sur cinq langues : le haut et le bas-allemand, le néerlandais, l'anglais et le danois. L'islandais, le yiddish et des variétés haut-allemandes non-standard sont ponctuellement convoqués. À ce stade, il est nécessaire de procéder à une brève esquisse des points communs et divergences entre les cinq langues principales de l'étude du point de vue de la syntaxe du sujet dans le groupe verbal.

Le néerlandais, le haut et le bas-allemand sont étroitement liés généalogiquement et typologiquement. Il s'agit de langues V2 présentant une forte tendance centripète (objet-verbe, OV) et une tendance à utiliser des structures dites "en pince", au moins à l'écrit. Ces langues présentent des degrés assez différents d'attrition morphologique, notamment au plan du marquage casuel et de l'accord, qui confèrent à leurs sujets des "propriétés de codage" différentes, pour reprendre les termes de Keenan (1976).

Quatrième langue du rameau germanique occidental dans cette étude, l'anglais a perdu l'essentiel des caractéristiques typologiques du groupe et a développé un ordre sujet-verbe strict. L'ordre des mots y suit des règles très spécifiques, et la déclinaison et l'accord ne subsistent qu'à l'état de traces. L'opposition sujet-prédicat y est fortement grammaticalisée via le système des périphrases verbales en *do*, qui représente une innovation relativement récente : l'anglais moderne précoce (parlé notamment à l'époque élisabéthaine) ne connaissait pas ce système.

De son côté, le danois est typique des langues scandinaves continentales (par opposition notamment à l'islandais) : il a perdu la quasi-totalité de ses marques de cas et d'accord tout en préservant des règles d'ordre des mots comparables aux langues germaniques occidentales pour ce qui est de la structure V2 et du *scrambling* (existence d'une pluralité de positions possibles pour les compléments du verbe). A contrario, le danois et les autres langues scandinaves continentales sont aujourd'hui tendanciellement des langues VO, comme l'anglais.

Cette variété de traits suggère qu'il sera difficile de dégager un ensemble de caractéristiques formelles communes du sujet dans les langues germaniques. Les aspects fonctionnels, pour leur part, sont fortement susceptibles d'être affectés par la divergence des règles d'ordre des mots, en particulier sur la question du *scrambling* et de la construction V2, qui touchent à la structure informationnelle.

Après un rapide état des lieux de la situation contemporaine, l'étude se concentre sur un corpus composé de textes de la fin du XVI<sup>e</sup> s. (1587-1592), et par conséquent antérieurs à la montée en puissance des périphrases en *do* en anglais. Le corpus prend comme point de départ l'*Historia von D. Johann Fausten*, un livre de colportage publié en 1587 en haut-allemand et se compose des traductions qui en ont été données dans les quatre langues citées dans les cinq ans qui ont suivi. Le texte haut-allemand est connu pour être le plus ancien ouvrage conservé traitant de la légende de Johann Faust, un alchimiste auto-proclamé décédé vers 1540. Ces textes de colportage s'inscrivent dans une phase cruciale d'*Ausbau* linguistique dans les systèmes concernés, moins d'un demi-siècle après l'édition de dernière main de la Bible de Luther (1545) et après la première Bible vernaculaire danoise (1550), mais plus de vingt ans avant les entreprises politiques que furent la *Statenvertaling* (1618) et la *King James Bible* (1611) – quand bien même l'époque élizabéthaine représente déjà une rupture majeure dans l'histoire du développement d'un anglais écrit standardisé. À l'inverse, cette période est décisive dans la chute du bas-allemand, langue historique de la Hanse qui devient bientôt une variété basse en situation de diglossie avec le haut-allemand. Enfin, le corpus illustre l'intrication entre structures grammaticales et traditions rédactionnelles, ce qui fait de l'étude une illustration de typologie linguistique "au ras du texte" et en prise directe avec des problématiques philologiques relativement traditionnelles d'histoire des genres textuels et des codes d'écriture.

En effet, cette époque précède de peu un remaniement important des codes d'écriture dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> s. Les textes des années 1580 et 1590 sont encore représentatifs d'un style périodique influencé par le paradigme oratoire de la *copia* (abondance, voir Lenker 2010 pour l'anglais). L'unité syntaxique de référence n'y est pas la phrase mais la période (voir Garette 1990, Seguin 1993 ainsi que les nombreux travaux de Bernard Combettes, Gilles Siouffi ou Matthieu Goux sur le français, notamment récemment Siouffi 2019, Siouffi 2021, Goux 2021, mais aussi Lefèvre 2017 pour l'allemand, et le travail déjà cité de Lenker pour l'anglais). Ce modèle périodique a des implications syntaxiques majeures, touchant à l'ordre des mots et à la distinction entre coordination et subordination, pas encore totalement figée à l'époque (Lefèvre, 2013). Les mouvements du discours sont souvent calqués sur le modèle protase-apodose de la rhétorique latine, ce qui mobilise de nombreuses structures corrélatives et des détachements. En haut et bas-allemand ainsi qu'en néerlandais, on observe un recours massif à des structures syntaxiques marquées sur le plan informationnel qui font vaciller les limites de la proposition comme unité syntaxique. On relève également, cette fois dans les cinq langues, des mécanismes d'anaphore et d'ellipse assez flexibles, au point de remettre en cause le test traditionnel de l'ellipse du sujet.

### La subjectivité informationnelle

Le premier temps de la comparaison est consacré aux caractéristiques textuelles et informationnelles du sujet, c'est-à-dire à des phénomènes situés à la jonction du niveau topical/prédicatif et du niveau (il)locutoire et textuel dans l'organisation de la syntaxe de l'énoncé. C'est de ce dernier ordre que relèvent les phénomènes transphrastiques d'ellipse du sujet et d'inversion consécutive (ou de V1 consécutif).

Le phénomène est attesté dans des contextes d'enchaînement avec ellipse de la deuxième occurrence d'un même sujet :

- (16) ... so hat sich die Erden selbsten nahren müssen/ vnnnd das Meer hat sich von der Erden zertheilet/ **Sind** also freundlich mit einander verglichen gewest/ als wenn sie reden köndten.  
 "Si bien que la terre a dû se nourrir seule et que la mer s'est détachées de la terre, (elles) ont donc été séparée à l'amiable, comme si elles pouvaient discuter."  
 (Faustus DE :XXII :48)<sup>4</sup>

Mais les deux exemples suivants montre que la construction en V1 consécutif est également possible dans un groupe verbal présentant un groupe nominal en fonction sujet, que ce sujet soit anaphorique (premier exemple) ou non (deuxième exemple) :

- (17) Eben in dieser Stundt fellet dieser Gottloß Mann von seinem Gott vnd Schöpffer ab/ der jhne erschaffen hatt/ ja er wirt ein Glied des leydigen Teuffels / vnd **ist** dieser Abfall nichts anders / dann ein stolzer Hochmuht / Verzweiffung / Verwegung und Vermessenheit.  
 "Sur-le-champ, cet homme impie déchoit de son dieu et créateur qui l'a façonné, il devient une partie du pénible démon, et cette chute n'est rien d'autre qu'un orgueil arrogant, un désespoir, un dévoiement et une démesure." (Faustus DE :V :21)
- (18) Darauff folgte ein Motter vnd Geplerr / als wann die Münch singen / vnd **wusste** doch niemand / was es für ein Gesang war.  
 "Il s'ensuivit un murmure et un bourdonnement, comme quand les moines chantent, pourtant personne ne savait ce que c'était que ce chant." (Faustus DE :VIII :24)

Ce mécanisme a disparu des variétés standard des langues étudiées dans l'intervalle, mais reste très présent en haut et en bas-allemand à l'époque et est toujours connu en yiddish.

- (19) Mayn tate iz geshtorbn, **bin** ikh geblibn aleyh, **hob** ikh ungehoybn tsu arbetn.  
 "Mon père est mort, je suis resté seule, j'ai commencé à travailler". (Kahan Newman, 2015)

La rémanence de cette construction en nouvel-haut-allemand précoce et en moyen-bas-allemand tardif manifeste la capacité des structures de discours, notamment du style périodique, à peser sur des caractéristiques relevant du cœur de la grammaire de l'énoncé. C'est ce que confirme l'analyse des constructions informationnelles marquées en tête d'énoncé : dislocation, corrélation et constructions spécifiques à l'introduction de nouveaux topics. La tension entre topic d'énoncé et topic de discours se révèle un facteur important dans la variation entre les cinq langues : les paramètres proprement textuels sont très prégnants dans la syntaxe du sujet en haut et en bas-allemand, moins dans les trois autres langues. Les différences les plus importantes sont observées dans le texte anglais, qui fait l'objet

4. *Faustus DE* note : *Historia von D. Johann Fausten. Kritische Ausgabe* (herausgeben von Stephan Füssel und Hans Joachim Kreuzner), Reclam 1988/2006 (RUB 1516).

d'une analyse séparée et où la syntaxe des topics semble déjà solidement arrimée à un niveau propositionnel davantage que textuel.

Le deuxième temps de la comparaison est consacré à une autre interface, celle entre le niveau de la structuration informationnelle et prédicative de la proposition et le niveau du cadre valenciel. On peut distinguer trois enjeux centraux, et en partie liés, à cette articulation entre les niveaux informationnel et argumental. Le premier est le recours à ce qu'il est convenu d'appeler des sujets formels, ici illustré sur des verbes météorologiques dans les états contemporains des cinq langues :

- (20) (haut-allemand) Doch wenn **es** immer weniger regnet und schneit, wird die Wasserversorgung auch hierzulande unsicherer.  
"Mais s'il pleut et neige de moins en moins, l'approvisionnement en eau ici même sera moins certain." (DLF, 18/08/2020)<sup>5</sup>
- (21) (bas-allemand) Regnet **dat** Blosen, regnet **dat** dre Dag.  
"S'il pleut des bulles, il pleuvra trois jours." (NDR.de, sans date)<sup>6</sup>
- (22) (néerlandais) Op de terugweg regent **het**. Maarten haalt de krant en voelt zich gelukkig.  
"Sur le chemin du retour, il pleut. Maarten tient son journal et se sent bien." (NPO2, 01/04/2020)<sup>7</sup>
- (23) (danois) Københavns Lufthavn har det overordnede ansvar for driften og sikkerheden i lufthavnen. Også når **det** lyner og tordner .  
"Aéroport de Copenhague a la responsabilité générale pour l'entretien et la sécurité de l'aéroport. Y compris quand il y a de la foudre et du tonnerre." (Fagbladet 3F, 14/06/2019)<sup>8</sup>
- (24) (anglais) **It** rained pretty much everywhere on 3 October - not just in Oxford.  
"Il a plu un peu partout le 3 octobre, pas seulement à Oxford." (BBC.co.uk, 02/11/2020)<sup>9</sup>

Dans les cinq langues, ces sujets dits formels sont parfois très difficiles à distinguer de pronoms ana- et surtout cataphoriques, du moins en-dehors du domaine spécifique des verbes météorologiques, ce qui conduit à remettre en cause l'hypothèse de la vacuité sémantique des sujets dits formels dans un certain nombre de constructions.

Le second grand enjeu est la présence ou non de pronoms explétifs dans une langue et leurs conditions d'emploi, qui interroge la notion même d'explétivité, notamment dans les trois langues où le pronom en jeu est d'origine locative : en néerlandais et en danois, *der* (ou *dær*) semble en effet développer des emplois non-explétifs comme marqueur de théticité et/ou comme sujet formel de prédicats présentatifs, comme dans un exemple déjà cité plus haut en danois :

- (25) I Tyskland har **der** været meget fokus på den tyske kanslers helbred.  
"En Allemagne, il y a eu beaucoup d'attention portée à la santé de la chancelière

5. Tous les exemples de cette série ont été consultés le 29 juin 2021. URL : [tinyurl.com/2pw23h7u](https://tinyurl.com/2pw23h7u)

6. URL : [tinyurl.com/seb56sse](https://tinyurl.com/seb56sse)

7. URL : [tinyurl.com/vuenvn6r](https://tinyurl.com/vuenvn6r)

8. URL : [tinyurl.com/2ehpurr9](https://tinyurl.com/2ehpurr9)

9. URL : [tinyurl.com/wuvd93wx](https://tinyurl.com/wuvd93wx)

allemande." (Danmarks Radio, 11.07.2019)

En anglais, *there* est devenu le sujet formel d'une construction existentielle, au point de neutraliser l'accord dans certains contextes :

- (26) There's masses of people outside.  
 "Il y a une foule de gens dehors." (Breivik & Martínez-Insua, 2008, 351)

On voit toutefois que cette construction émerge à partir de "l'inversion locative" qui représente une relique de l'ordre V2 de l'ancien anglais. En anglais moderne précoce, l'accord est facultatif lorsque le sujet est en position post-verbale :

- (27) In the which braine, **dwelleth** the vertues of imagination, fantasie, memory.  
 "Dans lequel cerveau siègent les facultés d'imagination, de fantaisie, de mémoire."  
 (William Bullein, 1558)<sup>10</sup>

Enfin, on s'intéresse à l'existence d'énoncés sans sujet ne relevant pas des phénomènes d'ellipse observés dans le chapitre précédent. La voix passive joue un rôle important dans l'analyse, comme cela était déjà le cas pour les explétifs. Le haut et le bas-allemand ainsi que le néerlandais disposent de passifs sans sujets où des explétifs sont observables ; il faut noter l'absence de telles constructions dans le texte danois, là où le danois contemporain peut construire des énoncés passifs sans autre sujet que le marqueur existentiel *der*. Les passifs danois font l'objet d'une attention particulière compte tenu de l'existence des deux constructions concurrentes caractéristiques du scandinave continental, ainsi que de verbes déponents. Les cadres argumentaux des verbes déponents se révèlent variés et sont marqués par des alternances casuelles motivées sémantiquement, ce qui nous amène à envisager l'hypothèse d'une autonomie relative du module casuel au sein de la subjectalité argumentale.

Le dernier temps de la comparaison porte donc sur les tensions internes à la notion de subjectalité argumentale, en se concentrant sur le problème des sujets obliques. L'anglais nécessite une étude à part : il s'agit notamment de la seule langue de l'échantillon présentant des traces d'anciennes construction à sujet oblique pour des verbes lexicaux ne désignant pas des états internes.

- (28) I know that thou art sorry for that thou hast done, but **it avaieth thee not**, for I will tear thee in thousands of pieces if thou change not thy opinions.  
 "Je sais que tu es navré de ce que tu as fait, mais tu n'en profiteras pas, car je vais te déchiqueter en mille morceaux si tu ne changes pas d'opinion." (Faustus EN :XIX :116)

Le reste de l'étude compare les langues par type sémantique de construction, en commençant par les verbes désignant des états interne, selon une classification onomasiologique. Il apparaît que le haut-allemand recourt aussi bien à des sujets à l'accusatif qu'au datif, là où le bas-allemand privilégie le datif. La subjectalité de ces arguments obliques est moins nette en néerlandais et en danois, notamment du fait de la tendance à employer un "sujet formel" ou un pronom cataphorique en sus.

- (29) **Het** beroude **hem**/ dat hy sulckes voorghenomen hadde.

10. Source : Text Creation Partnership : *Early English Books Online*. August 2020 release. <https://www.english-corpora.org/eebo/>

"Il regrettait d'avoir entrepris de telles choses." (Faustus NL :VIII :19-20)

La réflexion se poursuit avec l'analyse des cognats de *think*, pour lesquels la construction à sujet oblique est attestée dans les cinq langues, ici en allemand, puis dans la traduction danoise du même passage :

- (30) und je höher ich kame/ je finsterer die Welt war/ vnnd **gedachte mich nicht anders**/ als wenn ich vom hellen Sonnentag in ein finsters Loch führe.  
 "Et plus je montais, plus le monde était sombre, et j'avais la même impression que si je quittais le plein soleil pour entrer dans une caverne obscure." (Faustus DE :XXV :57)
- (31) jo høyre ieg kom/ io mørcker vaar Verden/ oc **siuntes mig icke anderlunde** end som ieg haffde faret aff en klar Soelskin hen ind i en mørck Hule. Jeg saae dog altid ned til Jorden. (Faustus DK :XXV :81)

À chaque fois, plusieurs cadres argumentaux sont possibles, associés à différents mécanismes casuels et à des traits sémantiques distincts. En haut-allemand et en bas-allemand, la construction de l'expérient au nominatif semble restreinte aux contextes d'action intentionnelle, "penser" voulant alors dire "émettre un avis" ou "réfléchir".

- (32) Also **gedachte er** auch immerdar/ er hette es mit seiner Verschreibung zu grob gemacht.  
 "Il persistait donc à penser qu'il était allé trop loin avec son pacte". (Faustus DE :LXVIII :122)

Enfin, il est nécessaire de faire un sort aux constructions du verbe *être* avec un sujet oblique en haut et en bas-allemand, et aux stratégies de traduction mobilisées pour les rendre dans les trois autres langues. De façon générale, ces deux langues ont systématiquement conservé un plus grand éventail de sujets obliques que les trois autres, et ceux-ci sont plus manifestement des sujets que dans les autres langues. Les traits sémantiques mis en jeu par l'alternance des cas pour le marquage du rôle sémantique d'expérient sont liés à d'autres paramètres d'*Aktionsart* et d'élaboration du procès assez proches de ceux que l'on observe dans les phénomènes de voix dans les langues scandinaves, ce qui constitue un indice fort pour reconnaître aux langues germaniques (autres que l'anglais moderne et contemporain) des formes résiduelles d'alignement sémantique. L'assignation du cas de l'expérient dépend donc en partie de phénomènes de rétroaction entre ontologie du procès et ontologie des actants.

En conclusion, il apparaît que dans chacune des cinq langues à l'instant historique étudié, les "propriétés de codage" dans la hiérarchie de Keenan (1976) sont liées à la subjectalité argumentale et dépendent en partie des constructions spécifiques. La variation la plus significative est observée en haut et en bas-allemand, ainsi qu'en danois du fait de l'existence de verbes déponents. La subjectalité informationnelle, pour sa part, joue un rôle incontournable dans les cinq langues, mais selon deux modalités au moins. En haut et en bas-allemand, la syntaxe informationnelle du sujet est placée sous le signe d'une grande variation contrôlée par des critères d'enchaînement référentiel d'un groupe verbal à l'autre. Elle ressortit donc du niveau discursif de la syntaxe. En anglais, au contraire, la subjectalité informationnelle est essentiellement réalisée à travers la subjectalité argumentale. Cette double nature amalgamée du sujet signale une organisation syntaxique



dan laquelle les niveaux argumental et topical-prédicatif sont peu dissociés, et le niveau discursif et textuel, peu grammaticalisé dans la syntaxe de l'énoncé au-delà du phénomène des types de phrase.

Cette intrication est moins nette en danois et en néerlandais, qui représentent un type intermédiaire. En outre, l'étude montre qu'il convient de distinguer deux groupes de propriétés au sein de la subjectivité argumentale, en particulier en danois. Le premier groupe associe en fait le marquage casuel et les propriétés sémantiques de Keenan pour autant qu'elles sont liées à l'ontologie des arguments sujets. Le second groupe inclut les autres caractéristiques des cadres argumentaux (voix, par exemple, mais aussi certaines restrictions de sélection) et l'ontologie du procès lui-même. L'agentivité relève simultanément des deux niveaux, d'où des conflits qui se manifestent par la micro-variation relative à l'assignation du cas nominatif sur le prime actant de certains verbes. La hiérarchie unilinéaire de Keenan est donc séparée en trois séries : deux argumentales, une informationnelle, cette dernière étant elle-même le lieu d'une tension entre niveau de l'énoncé et niveau du texte et du discours. Les interfaces de ces différents niveaux sont responsables de la variation dans l'assignation du cas nominatif et dans les mécanismes d'accord.

### 4.2.3 Conclusions provisoires

Au terme de l'analyse, la fonction sujet apparaît donc comme le lieu d'une configuration de deux niveaux de structuration syntaxique, dont la visibilité propre et l'autonomie varient d'une langue à l'autre, y compris entre des systèmes très étroitement apparentés : le niveau du schématisme actanciel et celui de la structuration informationnelle en domaine topical et commentaire prédicatif. Mais le troisième niveau d'organisation, qui fait jouer les deux autres couples de la structuration informationnelle (ancien-nouveau et focus-arrière-plan) ainsi que d'autres notions de cette nébuleuse (topic discursif, par opposition à topic d'énoncé), garde toute sa pertinence pour l'organisation grammaticale de l'énoncé dans ce qu'elle a de plus fondamental : les termes de l'articulation entre la liaison prédicative et le cadre actanciel sont en effet en partie surdéterminés par des facteurs textuels et discursifs qui pèsent notamment sur les mécanismes d'anaphore, d'ellipse et de dislocation, tordant ainsi les propriétés comportementales du sujet (*behavioral properties* chez Keenan 1976).

L'étude diachronique, en mettant en avant les propriétés du sujet dans un corpus représentant des états de langue parfois très proches des variétés contemporaines mais exemplaires de codes rédactionnels spécifiques (que l'on peut synthétiser sous l'étiquette d'"écriture périodique"), permet de conforter l'hypothèse d'une surdétermination textuelle et générique (au sens des genres de discours) des caractéristiques du sujet. Le déplacement progressif de la focale de notre étude conduit donc à revenir au postulat programmatique de départ, le refus d'exfiltrer la syntaxe et la sémantique des marqueurs discursifs hors du champ de l'analyse grammaticale de l'énoncé. La linguistique philologique au ras du texte ou du corpus doit épouser une analyse grammaticale et morphosyntaxique informée par les catégories de la linguistique générale et typologique. La première sans la seconde court le risque d'être aveugle, la seconde perdrait sa substance sans la première.

**Finale : Usage de la linguistique,  
linguistique de l'usage**



# Tours et détours entre linguistique et philologie

## Enjeux d'un positionnement

Les contributions réunies dans cette section portent sur le positionnement d'une linguistique des discours dans le double champ d'une philologie particulière (en l'occurrence les "études germaniques") et de la linguistique générale et théorique. Le pluriel ("linguistique *des* discours") a ici son importance, en signant la volonté de saisir de la diversité des corpus dans la perspective d'un lien entre la linguistique du système, l'étude de la variation et les contraintes contextuelles et génériques, dans le sillage de Koch & Oesterreicher (1985) notamment. Il s'agit donc de faire jouer la même tension qui traverse le corps principal du présent mémoire, mais en élargissant la focale à d'autres objets, d'une façon caractéristique d'un parcours académique individuel, mais aussi, du point de vue institutionnel franco-français, d'une situation qui est celle des universitaires en linguistique dans une section de "langues, littératures et civilisations étrangères".

En guise d'introduction et puisque cette section est d'une certaine façon construite en miroir de l'introduction, je préciserai "d'où je parle" et ce que j'appelle ici "philologie". Ce dernier terme recouvre pour moi toute science dont l'objet d'étude prend la forme d'une archive ou d'un corpus, c'est-à-dire d'un matériau discursif (textuel, conversationnel, sonore, iconographique, multimodal) établi et décrit selon un protocole historique et critique. Une philologie particulière est une philologie sélectionnant son matériau à partir d'une seule langue ou d'une seule culture, et se fixant comme objectif d'étudier ce domaine à partir des discours ainsi réunis. Au plan académique, en France, les sciences philologiques sont réparties entre "les lettres" (modernes et classiques) et "les langues". Ce n'est pas le lieu ici de commenter ce choix de dénomination tendant à suggérer que le français, le latin et le grec ne sont pas des langues, et que les langues n'ont pas de lettres.

La mention LLCER ("Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales") représente l'institutionnalisation des philologies particulières (à l'exception, donc, du trio français-latin-grec), qui y coexistent avec des éléments de sciences sociales (démographie, sociologie, histoire du temps présent). L'autre mention répandue en langues vivantes étrangères, LEA ("Langues Étrangères Appliquées"), représente une seconde construction institutionnelle possible de la philologie. Cela est lié d'une part au choix des objets d'études, strictement contemporanéistes et marqués par la question des domaines sociaux et discursifs dans lesquelles sont situées les pratiques étudiées : la recherche en LEA est sans doute autant une recherche en sciences sociales qu'en philologie. Surtout, compte tenu du caractère obligatoirement multilingue de ces cursus et de leur absence de lien avec

les concours de l'enseignement (strictement monolingues pour ce qui est de la majorité des langues vivantes), la recherche en LEA ne ressortit pas d'une philologie particulière, mais d'une philologie sociale contemporanéiste et comparative. J'exerce depuis 2016 dans une université où ces filières ne sont pas cloisonnées et où les postes ne sont pas fléchés vers l'une ou l'autre des mentions, mais où l'organisation des cursus aboutit à ce que ce soit l'enseignement de LLCER qui irrigue la LEA pour la langue concernée. En retour, les problématiques de LEA peuvent rétroagir sur les objets d'enseignement et de recherche de la philologie particulière. La problématique des langues pour spécialistes d'autres disciplines (LANSAD dans la terminologie institutionnelle française)<sup>11</sup> est légèrement différente compte tenu du lien de principe entre la langue et un autre domaine technique ou scientifique précis, mais en-dehors de quelques domaines scientifiques précis à forte dimension historique, cette demande correspond aussi à une philologie contemporanéiste, et s'attache bien sûr tout particulièrement à la question des traditions discursives, dont les *Fachsprachen* et *Fachdiskurse* représentent une forme cristallisée, intégrable sans difficultés dans le modèle d'*Ausbau* élaboré par Koch & Oesterreicher (1985).

Concrètement, ma position institutionnelle depuis ma soutenance de thèse signifie que je suis un linguiste dans une filière philologique traditionnelle au plan institutionnel, mais avec un biais relativement marqué vers les approches socio-historiques des discours, un tropisme contemporanéiste assez net et une ouverture de principe aux coopérations interlangues, accentuée par un effet d'échelle qui interdit d'envisager une recherche de qualité si elle devait reposer uniquement sur des germanistes en nombre limité. Le vaste domaine des études de langues et civilisations ainsi organisé et pour lequel le terme d' "études aréales" est aujourd'hui régulièrement mis en avant, me semble se trouver de fait dans une situation de crise chronique de scientificité, crise qui prend une tournure paroxystique dans le contexte de réorganisation radicale de l'Université française depuis vingt ans. C'est particulièrement vrai pour les langues et l'aire germaniques, puisque le début de cette phase de restructuration a coïncidé avec un effondrement des effectifs étudiants en allemand tout en prenant de cours des études scandinaves et néerlandaises encore en cours de stabilisation. La question du maillage territorial se double ici d'un enjeu scientifique autour de la disparition progressive des unités de recherche (formelles et même informelles) en études allemandes, néerlandaises et scandinaves. Cette configuration spécifique fait que la question lancinante de la cohésion thématique et scientifique des philologies particulières, fussent-elles rebaptisées "études aréales", prend une forme très différente, par exemple, de la situation des études anglophones, prises en tenaille entre une inflation continue des effectifs en LLCER, une sollicitation permanente en LEA et des demandes croissantes dans toutes les autres sciences humaines et sociales, qui excèdent le domaine du LANSAD "habituel" et reviennent à assigner aux sections d'anglais une double fonction contradictoire. La filière philologique anglophone, aujourd'hui, est prise en tenailles entre un statut de département disciplinaire ("études anglophones") doté de cursus propres, et des exigences qui incomberaient plutôt à l'embryon d'une faculté anglophone de lettres et sciences humaines et sociales au sein l'Université française. Pour autant, la question épistémologique de l'unité de la recherche en philologie particulière est sans doute commune à la plupart des sections, qui font également toutes face au même legs historique de minoration de la "recherche en langues" auprès d'autres disciplines, dont la conception ancillaire du plurilinguisme n'a pas totalement disparu.

---

11. Le hasard des affectations fait que j'exerce dans une université qui ne propose dans LANSAD institutionnalisé qu'en anglais.

Enfin, du point de vue des discussions méthodologiques qui traversent le champ des études aréales et/ou de langues très au-delà du cas des germanistes français, il s'agit donc de tenter d'apporter les éléments de réponse qui peuvent être ceux des linguistes face à la question lancinante du manque de cohésion scientifique des études aréales. Si l'on veut décentrer son regard sur cette question, on pourra lire avec intérêt le texte "Area studies must be decolonised"<sup>12</sup>, du géographe britannique David Simon, qui prend comme point de départ l'utilisation préférentielle du concept pour des aires linguistiques et culturelles jugées exotiques<sup>13</sup> dans les universités britanniques et nord-américaines, mais soulève plus généralement la question de l'interdisciplinarité intrinsèque et irrésolue de ces domaines, qui manifeste des enjeux organisationnels et institutionnels précis et spécifiques<sup>14</sup>

De façon générale, la question de la viabilité scientifique des équipes d'histoire et philologie particulières me semble se poser, ce qui ne veut pas dire qu'il faille y répondre par la négative, mais plutôt qu'un travail de redéfinition scientifique doit être entrepris. Les quelques pages qui suivent sont une tentative de poser ce que pourrait être une contribution de linguiste à cette dialectique. Pour cela, partant de la position initiale illustrée jusqu'à présent, je procède à un élargissement de deux types :

- Dans un premier temps, cet élargissement prend la forme d'une boucle méta-théorique ou historiographique ayant trait à la pratique et à la conceptualisation d'une linguistique qui ne choisirait ni entre le système et l'usage, ni entre la modélisation et la philologie.
- L'élargissement de perspective peut également prendre la forme d'un retour à l'analyse de discours - retour dans la mesure où mon tout premier contact avec la pratique de la recherche en linguistique germanique, en master, avait trait à la modélisation des opérations pragmatiques sous-tendant un corpus de discours parlementaires, dont je donnais une analyse strictement qualitative. Je suis ponctuellement revenu depuis à cette pratique de la modélisation syntaxique et/ou pragmatique de discours que Maingueneau & Cossutta (1995) qualifieraient de "constituants". S'il s'agit d'un aspect mineur de mon travail, à la limite du violon d'Ingres, il n'en est pas moins révélateur de préoccupations communes au fil principal exposé ci-dessus.

Ces travaux n'ont pas seulement leur place dans la présente synthèse au titre d'un programme disciplinaire que l'impétrant se proposerait d'illustrer indépendamment de

---

12. *Times Higher Education*, 10 février 2021.

13. *L'Encyclopedia Britannica* écrit : "The largest scholarly communities in this respect focus on what are loosely defined as Asian, African, Latin American, or Middle Eastern studies, together with a variety of subfields (Southeast Asian studies, Caribbean studies, etc.)." (URL : [britannica.com/topic/area-studies](https://www.britannica.com/topic/area-studies), consulté le 29 juin 2021)

14. En France, on pourrait nommer l'interdiction *de facto* d'appartenir pleinement à deux équipes de recherche comme l'un de ces problèmes institutionnels structurants pour la position de tout enseignant-chercheur en LLCE, selon des modalités qui se jouent et se rejouent différemment selon les situations et les langues : la double identité disciplinaire n'est pas le propre des linguistes, qui devraient pouvoir se partager entre sciences du langage et philologie particulière ou études aréales ; les littéraires, de la même manière, ont souvent matière à travailler avec les équipes de littérature générale et comparée tout autant qu'avec leurs collègues non-littéraires travaillant sur la même aire linguistique ; les civilisationnistes ne devraient pas avoir à choisir entre études aréales et contact avec l'histoire, la sociologie ou la démographie, selon les cas. Les universités maintenant des équipes par aires linguistiques se privent de synergies utiles ; les universités choisissant des équipes inter-langues par champ de spécialité courent le risque de fragiliser la visibilité des philologies particulières ou de négliger les perspectives aréales, qui ont pourtant leur légitimité.

ses préoccupations principales. Ils sont au contraire en lien direct avec le travail inédit qui constitue le second pilier de ce dossier d'habilitation. Après l'introduction très générale ci-dessus, c'est ce fil-ci que je souhaite suivre, l'enjeu pour moi étant justement de souligner que le programme scientifique esquissé dans la partie principale de cette synthèse peut s'élargir sans se diluer, et ainsi contribuer à incarner la position disciplinaire que je défends.

D'une part, bien sûr, l'inédit d'habilitation a en partie valeur de manifeste : procéder à l'analyse syntaxique d'un corpus de traductions du texte qui a lancé le mythe de Faust en Europe du centre et du nord a déjà valeur de profession de foi pour une saisie grammaticale comparative, typologique et théorique des objets d'étude de la philologie germanique la plus canonique. Mais surtout, tant le détour par l'histoire et la théorie de la grammaire que la modélisation pragmatique des discours constitutants sont mobilisés dans ce travail. De ce fait, la question du lien entre typologie grammaticale et singularité des corpus se pose. C'est à ce problème qu'on entend répondre en souscrivant au mode d'articulation entre traditions discursives et grammaticalisation proposé par Koch & Oesterreicher (1985) et, à leur suite, par Waltereit (2012) ou Cornillie (2019).

Il n'y a pas de hasard à ce que le détour par l'historiographie de la linguistique et le recours à l'analyse socio-historique des traditions discursives interviennent dans la même section de l'ouvrage inédit. Celle-ci occupe une place fondamentale puisqu'elle fait le lien entre le socle typologique de ma réflexion sur la fonction sujet et l'analyse systématique du corpus. En effet, cette liaison s'opère dans un chapitre consacré au tout cohérent que forment la grammaticographie, la rhétorique argumentative observée dans les codes rédactionnels de la fin du 16<sup>e</sup> siècle et un certain nombre de traits définitoires de la subjectivité, notamment au plan de la structuration informationnelle (thématicité, topicalité et possibilité d'élosion en contexte anaphorique). C'est par la combinaison de ces trois dimensions que l'on peut appréhender la question de la pertinence grammaticale, et plus précisément syntaxique, de la notion de style périodique.

L'étude de la première grammaticographie anglaise et allemande confirme que comme en français à la même époque, la notion contemporaine de phrase ne correspond pas à un concept grammatical cardinal dans l'apprentissage de la langue écrite. Les grammairiens de l'époque semblent plutôt habités par la notion d'*oratio*, à la fois comme unité propositionnelle et communicative minimale et comme production de cette unité. L'*oratio*, tout à la fois énoncé et énonciation, met en jeu une conception profondément rhétorique de la syntaxe. Les grammaires de l'époque sont à la fois des documents normatifs et un témoignage des codes qui informent les textes de prose rédigés par les auteurs s'inscrivant dans le même cadre culturel et lettré.

C'est ce que confirme, à la suite de Lefèvre (2017), la modélisation de la syntaxe des grandes phrases-paragraphes qui scandent de nombreux chapitres du *Volksbuch* de 1587 et de ses traductions. Cette syntaxe se caractérise par un usage très important des dislocations à droite et à gauche, des syntagmes continuatifs et appositifs et un gauchissement de la frontière entre la subordination et les autres formes de jonction (coordination, connexion anaphorique). Différents types d'organisation micro-syntaxiques peuvent co-exister au sein d'un même grand mouvement narratif ou argumentatif sur une page. Pour autant, ces structures qui peuvent paraître syntaxiquement enchevêtrées se révèlent d'une

très grande régularité dès lors que l'on change de niveau d'analyse et que l'on opte pour un séquençage pragmatique répondant à la même conception rhétorique de la syntaxe qui anime les grammairiens humanistes : un séquençage selon un modèle comparable à celui développé par Adam (2011) se révèle hautement efficace et dégage un schème d'organisation périodique de la syntaxe par multiplication de structures protase-apodose dont les relations sont régies par les enchaînements argumentatifs.

L'argumentation est bien *dans* la langue comme chez Anscombe & Ducrot (1983), mais cette argumentativité informe toute la syntaxe, et contraint à adopter une lecture descendante de la grammaire d'un texte, en partant précisément de sa cohérence globale comme texte<sup>15</sup>. L'étude des constructions assertives avec verbe en tête, ou celle des mécanismes d'ellipse, montrent ce poids des facteurs argumentatifs et textuels dans la réalisation de données grammaticales fondamentales - dès lors que les règles d'ellipse procédant des usages de l'écriture périodique font tomber l'un des tests de subjectivité les plus classiques, l'ellipse en contexte de coordination ou de juxtaposition de verbes prenant le même sujet.

## Histoire et épistémologie de la linguistique

L'article de 2020 sur la notion de prédicat et l'usage qu'en donnait Jean-Marie Zemb (Modicom, 2020c) représentait une incursion dans le champ de l'histoire des théories grammaticales. Mais c'est sans doute l'histoire des théories et des pratiques de l'analyse de, du et des discours qui constitue le domaine le plus récurrent dans les détours méta-disciplinaires qui scandent mon travail de linguiste. Ces détours laissent peu de trace dans une activité de publication sauf à se spécialiser dans l'histoire des théories linguistiques, ce qui n'est pas ma perspective. La confrontation avec les cadres théoriques d'analyse discursive et conversationnelle correspond d'une part au temps de lecture, de veille et de réflexion qui accompagne l'activité de production de connaissance : la réflexion sur les théories d'analyse discursive et conversationnelle représente un questionnement lancinant qui ne peut qu'accompagner la recherche d'une linguistique systématique au ras de l'usage, faisant le lien entre la morphosyntaxe et la sémantique grammaticale et lexicale d'une part, et l'information de cette morphosyntaxe et de cette sémantique par les traditions discursives, les visées énonciatives et les éléments de contexte socio-historique d'autre part. De ce point de vue, je revendique par exemple une proximité avec le temps de réflexion méta-théorique revendiqué par Waltereit (2006) au début de son ouvrage sur *l'Abtönung*, où il s'interroge sur les synergies et les divergences entre la polyphonie ducrotienne et l'analyse conversationnelle à la Goffman.

Ces questionnements reviennent également dans ma pratique de l'enseignement qui constitue, comme la lecture, la boîte noire de la recherche scientifique. Construire un cours de fin de licence ou un séminaire de master sur douze semaines et tenter d'y articuler un propos cohérent et compréhensible sans être scolaire représente en effet une mise à l'épreuve redoutable des formulations intermédiaires, des tâtonnements scientifiques et des lectures forcément partielles qui viennent nourrir le cours, duquel la production scientifique peut ressortir transformée. Pour autant, deux publications sont sorties de cette

---

15. Ducrot (1980) lui-même fournit un exemple de démarche de ce type, appliquée à un contexte rédactionnel et à des codes d'écriture différents, par une analyse syntaxico-pragmatique d'un extrait de *L'Esprit des Lois*.



boîte noire, toutes deux apparentées à un commentaire ou à une analyse d'un moment théorique refermé et toutes deux dans les *Nouveaux Cahiers d'Allemand*, ce qui nous renvoie au statut mixte de cette revue comme lieu d'accumulation d'une culture linguistique stabilisée et partagée.

La première contribution (Modicom, 2017c) s'inscrit franchement dans l'histoire de l'analyse de discours, puisqu'elle porte sur l'activité de Victor Klemperer en RDA et sur sa tentative de développer une *Sprachkritik* interne au système socialiste est-allemand et prenant néanmoins l'usage institutionnel de l'allemand comme objet, voire comme cible.

2017. Verantwortung für die Sprache : Victor Klemperer und die politische Sprachkritik in der DDR, *Nouveaux Cahiers d'Allemand : Revue de linguistique et de didactique* 35.1, 35-49.

L'article prend comme point de référence un article de Klemperer paru en 1955, *Verantwortung für die Sprache*, où l'auteur de la *LTI* tente une combinaison entre le purisme linguistique et une analyse sociale des déterminations présidant à l'emploi de certaines formes - on y retrouve par exemple le topos du lien entre le discours bureaucratique et l'emploi de locutions à verbe support. La pente normative de Klemperer reprend vite le dessus, puisque les *Funktionsverbgefüge* y sont traités comme des hyperboles formelles sémantiquement redondantes et caractéristiques d'un ethos autoritaire et arrogant. La figure de Klemperer est un cas intéressant de coexistence de tendances contradictoires en sciences du langage : élève de Vossler, Klemperer incarne au départ la philologie romane "idéaliste", c'est-à-dire associant directement l'analyse des formes linguistiques à un arrière-plan intellectuel et culturel à la fois individuel et collectif. Ce programme, que critiquait déjà Volochinov (1977), présente de nombreux points communs avec certaines démarches dites qualitatives en analyse de discours, à commencer par celle de Maingueneau sur les "discours constituants" dont la syntaxe et le lexique révéleraient une "scène énonciative" déterminée sociohistoriquement et idéologiquement.<sup>16</sup>

Dans le même temps, étant à la fois francoromaniste et italianiste et doté d'une solide formation en histoire de la langue (et en histoire intellectuelle), Klemperer aborde en partie l'allemand avec un arrière-plan intellectuel comparatiste. Et pourtant, son traitement des discours est-allemands, plus encore que la *LTI*, s'inscrit résolument dans la démarche légitimiste d'une philologie nationale particulière, dépourvue de comparaisons, suspicieuse vis-à-vis de la variation et foncièrement monolingue. Cette dimension normative et monolingue s'appuie sur la référence aux textes linguistiques de Staline (ou du moins signés par lui). Celle-ci n'est ni anecdotique ni opportuniste, comme le montrent ses journaux intimes, qui témoignent du choc qu'a représenté pour lui la découverte du structuralisme au début des années 1950 (il confie notamment son admiration pour Marcel Cohen, figure de proue du structuralisme linguistique à l'EPHE à l'époque). On peut penser qu'il se joue ici un mouvement que Bourdieu (2001) croit déceler dans l'ensemble du structuralisme, à savoir l'hypostase dans le "système" d'un ensemble de normes linguistiques d'une communauté sociale et politique structurée par l'État, et en particulier l'école. Marcel Cohen lui-même étant un pionnier de la sociolinguistique et un spécialiste de variation, on peut douter que ce soit là toute l'histoire du tournant systémiste ou systématique

16. On pourrait être tenté de convoquer Pêcheux à ce propos, mais la dimension quantitative et instrumentée du programme de celui-ci et de l'école de Saint-Cloud constitue une rupture majeure qui me semble interdire de poser une continuité entre sa démarche et les cadres idéalistes.

des sciences du langage, dont la trajectoire scientifique de Klemperer porte la marque. Pour autant, l'intérêt intellectuel, pour ne pas dire la fascination, qu'exerce le travail de Klemperer tient bien à la coexistence de deux éléments profondément contradictoires dans son oeuvre : d'une part un biais normatif, puriste et légitimiste fusionnant philologie nationale et proto-structuralisme, d'autre part une attention rare à l'usage quotidien, aux micro-variations et aux fréquences d'emploi de telle ou telle construction lexicale ou syntaxique, quand bien même cette fréquence est appréhendée de façon purement intuitive. Cette contradiction irrésolue est caractéristique de la tradition de la *Sprachkritik* menée par les philologues eux-mêmes, qui constitue à la fois un objet d'études et une source de réflexion pour tout linguiste soucieux de ne pas choisir entre le système et l'usage.

Résoudre cette contradiction était justement l'un des enjeux récurrents de la correspondance entre Roman Jakobson et Claude Lévi-Strauss, qui accorde une place très importante à l'articulation entre le structuralisme linguistique et l'étude historique et sociale des pratiques communicatives et discursives en général. C'est à cette correspondance, publiée en 2018, qu'était consacré une note de lecture ayant progressivement évolué vers une forme hybride à mi-chemin entre l'article et le compte-rendu, caractéristique de ce que permet l'exercice de la recension (Modicom, 2019c).

2019. Vie des structures et vies du structuralisme : À propos de la correspondance entre Roman Jakobson et Claude Lévi-Strauss *Nouveaux Cahiers d'Allemand : Revue de linguistique et de didactique* 37.1, 53-59.

Cette correspondance montre en particulier l'intérêt de Jakobson pour la mise en place d'un programme disciplinaire pérenne, avec fondation d'un institut *ad hoc*, qui aurait associé linguistique structurale, histoire des textes, anthropologie sociale, mathématiques et philosophie du langage afin d'élaborer un cadre cohérent pour une analyse structurale des faits de communication en général. Au-delà du jeu qui pourrait consister à réfléchir aux aléas de cette première "non-naissance" des sciences de l'information et de la communication, il est frappant de voir que pour Jakobson, les linguistes impliqués auraient dû aller de Benveniste à Chomsky. Tous deux sont nommément cités à plusieurs reprises ; en particulier, la rupture avec Chomsky que les épigones présentent parfois comme une nécessité intellectuelle semble bien ne jamais avoir été consommée - l'épisode incite donc à faire la part du hasard et celle des causes extérieures, non-scientifiques, dans l'antagonisme entre philologie et linguistique systémique.

De fait, Jakobson souligne à plusieurs reprises l'importance à ses propres yeux de maintenir une continuité entre l'élaboration de la linguistique structurale et son travail de philologie comparée sur les monuments littéraires des langues slaves anciennes. Il n'y a pas de rupture entre l'article sur les *shifters* et le caractère déictique des catégories verbales Jakobson (1971), la réflexion sur les six fonctions du langage et les pièces curieuses que peuvent représenter certains commentaires de poèmes auxquels Jakobson s'adonnait volontiers. Cette cohérence, il est vrai, ne s'apprécie pas sur la durée d'un "projet" mais sur le temps long d'une oeuvre inachevée<sup>17</sup> au carrefour des disciplines, qui ambitionnait de devenir un programme collectif. Je n'insisterai pas ici sur les aspects particuliers et individuels de la double trajectoire de Jakobson et Lévi-Strauss : il ne s'agit pas de refaire

17. Jakobson n'ayant jamais écrit le *Sound and Meaning* promis à plusieurs reprises, qui devait synthétiser les différentes facettes de son travail.

une recension de leur correspondance. Il me semble en revanche primordial de souligner la pertinence d'un retour, pour le coup tout à fait philologique, à la réalité des textes écrits par certaines figures tutélaires des sciences du langage : ce retour montre que la construction disciplinaire de la "linguistique d'une langue" comme sous-champ spécifique d'une philologie, extérieure à la fois à la littérature et à la civilisation mais aussi au domaine de la linguistique générale, est foncièrement étrangère à la dynamique de constitution initiale de ces disciplines.

Dans le cas de la germanistique française, la chose est particulièrement claire devant la réalité du travail de Fourquet, statue du commandeur pour les linguistes mais qui était à la fois syntacticien systématique éditeur des travaux de linguistique générale de Tesnière, dialectologue des langues germaniques, poétologue spécialiste de métrique médiévale et renaissante, et analyste historiciste de la littérature médiévale. De la même manière, Gilbert Lazard, dont les travaux de typologie jouent un rôle important dans mon inédit d'habilitation, n'est pas le représentant d'une linguistique générale extérieure à toute philologie particulière, puisqu'on lui doit une contribution majeure aux études persanes en France (il est à la fois l'auteur de la première grammaire universitaire du persan contemporain et un traducteur et commentateur de Hafiz). L'oeuvre scientifique de Coseriu, de Koch ou d'Oesterreicher, tout en étant pleinement une oeuvre de linguistique générale, ressortit intégralement de la "philologie romane" à l'allemande, sous la double influence de Vossler et de Coseriu. La linguistique d'une langue, au plan académique, n'est donc pas une *sub-division* de la philologie de cette langue, mais une *superposition* de cette philologie dans sa globalité avec la linguistique générale et théorique, là encore dans sa globalité.

Une dernière publication est consacrée à quelques questions épistémologiques et méthodologiques sur la linguistique instrumentée, qui représente un enjeu majeur pour la réflexion et la pratique d'une science linguistique des textes (Modicom, 2020d) :

2020. Qu'est-ce qu'une machine linguistique ? Epistémologie de la technique et linguistique instrumentée (2020), in Johannes Dahm, Ruth Lambertz-Pollan, Maiwenn Roudaut et Bénédicte Terrisse (dir.) : *Machines / Maschinen : Les machines dans l'espace germanique : de l'automate de Kempelen à Kraftwerk*. Rennes : PUR, p.361-378.

C'est l'occasion de revenir ici sur un point évoqué dans la partie principale de cette synthèse : le bon usage des instruments informatiques et des outils statistiques en analyse de corpus. L'article de 2020 reprend ma contribution à une session sur la linguistique outillée organisée lors du congrès 2017 de l'Association des germanistes de l'enseignement supérieur à Nantes, consacré aux "machines". Le panel en question a permis de mettre en présence une pluralité d'usages, dont l'analyse textométrique avec recours au logiciel TXM constituait un dénominateur commun<sup>18</sup>. TXM constitue un outil important pour moi depuis mon travail de thèse. L'étude de corpus de mon master sur les particules modales, pour sa part, avait été rédigé en utilisant AntConc. Les deux autres outils examinés dans le texte de 2020 sont deux corpus en ligne requêttables par des outils intégrés, le *Deutsches Referenzkorpus* (avec l'outil Cosmas II) et le corpus *Deutsch Diachron Digital* (avec Annis). À ces différents outils correspondent différents usages au service de

18. Pour ma part, je pratique essentiellement la textométrie à proprement parler en amateur, en passant épisodiquement à la moulinette des discours politiques francophones que je ne lis pas au préalable, afin de voir si des récurrences d'usage se dégagent dans les discours de tel ou tel orateur. Cette pratique relève davantage du délassément que de la science et n'a jamais donné lieu à une publication.

différentes visées, même si pour ma part, mon usage professionnel de TXM rejoint celui du *Deutsches Referenzkorpus*, puisqu'il s'agit essentiellement pour moi de procéder à des analyses lexicales sur un corpus que je ne lis pas, par opposition à un corpus que je lirais sans le requêter, comme cela est le cas du corpus utilisé pour l'inédit d'habilitation, qui représente à cet égard une exception dans ma pratique. Un troisième usage possible, assez fréquent lui aussi dans mes travaux, est la requête par parties du discours (où l'on cherche des listes de segments reproduisant une même suite de parties du discours, par exemple "nom, adverbe, verbe conjugué"). Ce troisième type de rapport au corpus, consistant à tester des combinaisons possibles et à extraire des listes d'exemples, passe essentiellement par TXM et par les archives du *Deutsches Referenzkorpus* annotées sur TreeTagger ou Connexor.

Le détour épistémologique et la convocation de l'ontologie des objets techniques élaborée par Simondon ne sont donc pas des digressions gratuites : ce travail correspond en fait à un moment réflexif sur ma propre pratique de la linguistique de corpus. En prenant comme point de départ la thèse selon laquelle un instrument est déjà une théorie concrétisée, et n'est en aucun cas neutre, je m'attache à proposer une vision plus différenciée, en montrant les différents degrés d'opacité théorique des outils et leurs niveaux respectifs d'intégration, au triple sens d'une intégration interne, d'une assimilation de leur propre matériau (c'est-à-dire d'une incorporation du matériau textuel à l'outil d'analyse pouvant aboutir à les priver l'un et l'autre de leur autonomie relative), et d'une capacité de l'outil à rétroagir sur le geste de l'utilisateur-requêteur. Le choix de l'outil d'analyse n'est jamais séparé de celui du corpus ni de la visée poursuivie, et il me semble qu'à terme, la justification de l'instrument ou de l'absence d'instrument ainsi que celle des requêtes devrait devenir aussi systématique que l'est celle du corpus lui-même, si tant est que le logiciel ne fasse pas d'une certaine façon déjà partie du corpus. Il en va de même pour le recours à telle ou telle méthode statistique, comme j'ai essayé de le montrer plus haut en décrivant de quelle théorie sémantique l'analyse des correspondances multiples (ACM) est l'outil. À défaut de partager le point de vue de Glynn (2010, 8) sur le caractère positivement "empirique" de la sémantique de corpus, je ne peux que relever la convergence entre cette thèse sur la détermination réciproque de l'instrument et de la théorie, et son affirmation sur l'existence d'une isomorphie entre les mécanismes langackériens de conventionnalisation cognitive du matériau linguistique et les mécanismes heuristiques de l'analyse de corpus :

Thus, we can say that frequency of co-occurrence, which is fundamental to corpus research, is a quantitative operationalisation of the basic theories of Cognitive Linguistics — entrenchment and categorisation. These theories, entrenchment and categorisation, explain grammar and meaning. (*loc. cit.*)

L'une des implications de ce point de vue, cohérente avec l'exigence du double dialogue avec les philologies particulières et avec la linguistique générale, est la nécessité d'aller vers des coopérations interdisciplinaires bien informées. Cela signifie que, s'il est nécessaire pour les linguistes-philologues de se former aux notions et outils indispensables de la statistique comme du traitement automatique, cette formation ne doit pas relever d'un fantasme toutologique d'appropriation de ces outils, mais d'une éducation à la lecture critique qui permette d'envisager des coopérations fructueuses avec des collègues issues de ces disciplines et qui apporteraient une expertise supérieure à celle de linguistes ne maîtrisant pas forcément les tenants et les aboutissants des techniques qu'ils utilisent. Pour autant, si l'on veut éviter que la linguistique instrumentée ne rejoue chroniquement la parabole de l'aveugle et du paralytique, les linguistes ne doivent pas se laver les

mains du fonctionnement interne des instruments et des disciplines auxquels ils recourent.

Institutionnellement, cela ne rend que plus criante la nécessité d'équipes de recherche inter-langues ou inter-humanités disposant d'ingénieurs de recherche formés aux humanités, tout comme les linguistes et philologues devraient s'être formés au maniement des outils convoqués par ces mêmes ingénieurs de recherche. La linguistique philologico-comparative a vocation à s'écrire à plusieurs paires de mains réunissant des arrières-plans théoriques et disciplinaires divers, dans une dispute collégiale au carrefour de plusieurs traditions. Pour des raisons foncièrement similaires, elle s'écrit aussi avec les compétences d'ingénieurs et de statisticiens.

## Linguistique textuelle : scènes énonciatives

### Polyphonie et genres de discours

La boucle historique ou épistémologique n'est évidemment pas le seul moyen possible de faire travailler la relation de la linguistique (germanique, en l'occurrence) à la philologie. Un second groupe de publications aborde cette relation sous l'angle de l'analyse pragmatique ou syntaxique de textes ressortissant de ce que Maingueneau & Cossutta (1995) appellent les discours constituants, qui représentent un objet particulier de l'analyse de/du/des discours, cette dernière étant elle-même un territoire intrinsèquement commun à la linguistique et à d'autres branches des sciences humaines et sociales (études culturelles, histoire des idées, littérature générale et histoire littéraire, mais aussi histoire sociale, sociologie générale, sociologie des organisations, histoire, économie et sociologie des médias...). Pour Maingueneau & Cossutta (1995), les "discours constituants" (essentiellement littéraires, religieux, philosophiques) sont des discours présentant une revendication de surplomb, tendanciellement associée à une (dé-)négation de la relation qu'ils entretiennent avec d'autres genres discursifs. Le concept de discours constituant peut se voir reprocher de légitimer cette revendication d'exceptionnalité en accordant *de facto* un statut à part à ces discours. Mais du point de vue des philologies particulières institutionnalisées, cette notion présente l'intérêt évident de regrouper les principaux genres discursifs du canon académique, le seul absent étant le discours politique (partidaire, parlementaire ou gouvernemental), qui est aussi un cas-limite dans la réflexion de Maingueneau et de Cossutta. On peut donc dire sans exagérer que la philologie particulière traditionnelle est liée aux discours constituants, et que c'est en partie dans sa capacité à les interroger, et le cas échéant à remettre en cause leur exceptionnalité, que se joue son avenir scientifique et intellectuel, mais aussi son évolution institutionnelle, qui passe par une théorisation du rapport entre les centres d'intérêt associés en France à la filière LLCER et les objets d'études relevant de la filière LEA.

Il s'agit maintenant de voir comment se positionner en linguiste face à ces discours revendiquant l'exceptionnalité. Les trois contributions présentées ici sont essentiellement des coups de sonde : elles ne représentent pas un programme comme celui qu'on a pu esquisser dans la partie précédente de ce recueil, du point de vue de l'évolution interne de la linguistique des langues germaniques. Leur présentation et leur discussion visera à isoler des permanences thématiques avec les objets de réflexion évoqués au fil de ce mémoire, mais aussi à dégager quelques axes de travail génériques à même de définir un positionnement disciplinaire. Sans surprise, la liaison entre l'analyse de discours constituants et

la micro-syntaxe ou la pragmatique me semble imposer un recours au modèle de Koch & Oesterreicher (2008) fondé sur la tension conceptionnelle entre oralité et scripturalité. Leur travail articule la définition de scènes d'énonciation (qui parle à qui, comment, sur quel mode), la construction historique de traditions discursives, et une double définition de l'*Ausbau* comme processus extensif (l'accroissement du nombre de genres discursifs attestés dans une langue) et intensif (l'émergence de formes grammaticales conventionnalisées adaptées aux impératifs médiaux et conceptionnels des différents genres)<sup>19</sup>.

Les deux premières publications (Modicom 2013 et Modicom 2015) sont contemporaines de mon travail de thèse et sont donc logiquement consacrées à des questions d'argumentation et de polyphonie sous-jacente dans le discours. La première reprend l'une de mes toutes premières contributions à un colloque et correspond à une vision du dialogisme à laquelle j'ai vite cessé de souscrire. Il s'agit de comparer les traces de la deuxième personne dans les *Méditations Métaphysiques* de Descartes et les *Cartesianische Meditationen* de Husserl. On est donc assez loin des descriptions en termes de point de vue portés par des énonciateurs-sources (si l'on devait souscrire à ce type de démarche ducrotienne) et à plus forte raison de réflexions sur un dialogisme sans énonciateurs, fondé sur la seule orientation argumentative des représentations construites en discours, comme le proposaient certaines contributions du volume dans lequel est paru l'article :

2013. Dialogues du cogito : Polyphonie et argumentation chez Descartes et Husserl, in Daniela Pirazzini et Annika Schiemann (dir.) : *Dialogizität in der Argumentation. Eine multidisziplinäre Betrachtung*. Frankfurt a. M. etc : Peter Lang , 69-87.

Au demeurant, cet article, tout en prenant l'adresse à un destinataire comme étalon du dialogisme, est aussi, bien que marginalement, une première approche des mécanismes par lesquels un locuteur construit le caractère intersubjectivement valide d'un propos argumenté. Reste que rétrospectivement, ce qui aurait dû être un enjeu central de l'article apparaît curieusement absent : la différence entre les deux textes de Husserl et Descartes est en effet foncièrement une différence de genre de discours, attendant à la tension entre oralité et scripturalité. Descartes feint une confession autobiographique à la première personne, en misant sur un dispositif énonciatif foncièrement déictique mais dont l'origo est maintenue vide et pensée pour être saturée *ad hoc* par le destinataire lors de la lecture. L'une des thèses de l'article est en effet que le destinataire de l'énoncé cartésien est foncièrement la véritable dénotation de son JE (*ego*) c'est le lecteur qui va penser JE en lisant, et répéter ce faisant l'expérience de pensée cartésienne. Le texte de Husserl est l'inverse exact : bien que médialement oral, puisqu'il s'agit au départ d'un cycle de conférences, il s'agit conceptionnellement d'un traité, quasi-vierge de référence déictique, pourvu d'un JE qui n'est pas un participant de l'énonciation mais un concept philosophique désindexicalisé.

Ces sujets n'ont pas totalement disparu de mon travail, sur au moins deux aspects. Tout d'abord, thématiquement, il apparaît qu'en guise de deuxième personne, c'est essentiellement de la première qu'il était question dans cet article. C'est peu dire que le problème de l'indexicalité des pensées et propos de première personne est un enjeu dans un nombre important de mes travaux depuis mon mémoire de master, où j'empruntais à

---

19. Voir p. 117.

Leiss (2008) son usage des réflexions de Davidson (2001) sur l'indexicalité mentale pour décrire la fonction sémantique des particules modales. Toute la discussion présentée dans la section principale de ce mémoire de synthèse autour de Frege, de l'acte de jugement et du rapport entre prise en charge et prédication est déterminée par ce type de considérations. Dans l'inédit, la notion d'égo-phoricité, mobilisée plus haut pour l'analyse des particules modales, surgit également à plusieurs reprises pour rendre compte des asymétries entre personnes dans le fonctionnement grammatical des verbes d'états mentaux dans les langues germaniques. La question du statut linguistique de l'*ego cogito* reste donc lancinante, et le choix des textes comparés dans cet article aux faux airs de péché de jeunesse est donc déjà symptomatique.

Mais au-delà du caractère plus ou moins anecdotique du choix des textes étudiés, la leçon tirée de cet article était que la scène énonciative est déterminée par l'ancrage dans une tradition discursive, laquelle peut se trouver en tension avec le geste philosophique tenté. Or cette question du lien entre genre textuel et scène énonciative nous renvoie dans les parages de Koch & Oesterreicher (1985) (voire encore plus de Koch & Oesterreicher 2008) et correspond à une problématique d'historicité des codes d'écriture, y compris dans ce qu'ils ont de plus grammatical, qui me semble fondamentale pour penser positivement la circulation entre histoire des textes et linguistique générale, à l'exemple de ce que j'ai tenté d'opérer dans l'étude du lien entre style périodique et syntaxe du sujet à la fin du 16e siècle.

La question des circulations entre le genre textuel et l'identité du JE se retrouve dans le second article, qui s'inscrit ouvertement dans la tradition de modélisation pragmatique et polyphonique d'un discours :

2015. Zur kommunikativen Logik der Satire. Semantisch-pragmatische Bemerkungen über ›Die letzten Tage der Menschheit‹ von Karl Kraus, *Sprachkunst* 43, 1-2. 41-65.

Il s'agissait ici d'étudier les effets de mention et de polyphonie dans une pièce de théâtre, les *Derniers Jours de l'Humanité* de Kraus, présentée dans son avant-propos comme un simple montage de citations. Techniquement, l'affirmation est mensongère. Mais elle renvoie à une réalité, qui est la sape systématique du système de double communication théâtrale par l'accumulation de signaux de dissonance et d'apparitions du dramaturge entreprenant de communiquer avec son auditoire par des signaux obliques et des scènes de commentaire venant brouiller le déroulement déjà délibérément laborieux de la pièce (Brecht n'a jamais fait mystère de l'influence majeure de Kraus et des *Derniers Jours de l'Humanité* dans sa propre réflexion sur la communication dramatique).

Dans la mesure où ce système de vrai-faux montage de citations est communément présenté comme "satire", l'article se concentre sur la comparaison entre le dispositif énonciatif mis en place par Kraus et l'analyse de l'ironie comme mention chez Sperber & Wilson (1981) et dans leurs textes ultérieurs. Deux traits de l'énonciation dramatique krausienne jouent ici un rôle important : d'une part, la prolifération de phrasèmes dans les propos des personnages, de préférence utilisés à contre-emploi ou en malmenant la forme par vraie-fausse inadvertance. On rejoint ici la défiance vis-à-vis du prêt-à-parler (les *Phrasen*) commune à la *Sprachkritik* allemande et qu'on a déjà croisée plus haut chez Klemperer. Chez les personnages de Kraus, il y a un lien entre cet usage immodéré de tournures obliques, échouant à désigner le monde faute d'être librement construites dans

un souci d'adéquation à celui-ci, et le fait de trop lire le journal et de trop écouter les discours des autres sans distance : les personnages de Kraus échouent en réalité à parler en usage, leur parole est déjà une mention, mais une mention involontaire. L'acte du satiriste consiste à potentialiser cette mention, c'est-à-dire à mentionner pour son compte, délibérément et ouvertement, les mentions irréfléchies auxquelles s'adonnent ses contemporains.

La mention par le satiriste, à la différence de la mention par le profane mais aussi - et c'est là toute la différence avec le modèle de Sperber et Wilson - avec la mention par l'ironiste, se doit de se désigner elle-même comme mention, par un signal de dissonance qui ne soit pas que pragmatique comme l'est le conflit argumentatif qui joue un rôle cardinal dans le modèle pertinentiste : le satiriste s'érige en juge, il doit donc faire entendre périodiquement une autre voix, qui recouvre les précédentes. C'est, d'une part, la voix de Kraus lui-même, qui est un personnage de la pièce, le "râleur" (*Nörgler*, nommément désigné comme *der Fackelkraus*), et d'autre part, dans l'épilogue, la voix des extraterrestres qui annihilent l'humanité, comme cela avait été annoncé dès la préface, où Kraus expliquait que seul "un théâtre de Martiens" aurait l'intégrité nécessaire pour juger l'humanité. Tant l'auteur que le public revendiqué dans la préface interviennent donc directement dans le déroulement de la pièce, et y assurent une fonction de commentaire et de jugement surplombant qui vient démasquer le théâtre social comme la farce qu'il est. Ici aussi, l'explosion des codes dramatiques, qui pose des problèmes majeurs à tout metteur en scène entreprenant de se saisir de cette pièce-monstre, est directement liée à la construction du JE et du TU de l'énonciation, aussi bien dans l'immanence du texte lui-même que dans les conditions socio-historiques de sa genèse.

## La syntaxe aux limites de la phrase

La circulation entre *Ich* et *Du* dans la poésie de Paul Celan mériterait probablement une thèse de linguistique à elle seule, mais c'est loin d'être la principale difficulté langagière de *Hafen* (1964), vaste poème-phrase qui, s'il se conclut formellement sur un point, s'achève surtout par la reprise de ses propres premiers mots (*wundgeheilt, wo wenn / herbei und vorbei*), faisant ainsi culminer par une boucle 74 vers de bras de fer avec les limites syntaxiques de l'énoncé. C'est à ce chassé-croisé avec l'énoncé qu'est consacrée la troisième et dernière contribution de cette section d'articles-commentaires, sensiblement plus récente que les précédentes (Modicom, 2020b).

2020. Déjouer, rejouer la phrase : Sur la syntaxe de *Hafen* (1964), in : Clément Fradin, Bertrand Badiou et Werner Wögerbauer (dir.), *Celan* (Cahier de L'Herne 130), p.133-144.

Si, dans l'inédit d'habilitation, durant la rédaction duquel cet article sur Celan a aussi été conçu, c'est le code rédactionnel de la période humaniste qui fait craquer le cadre syntaxique de la phrase, dans le cas présent la phrase-énoncé est attaquée à coup d'incises, de dislocations, d'ajouts et de corrections, qui sont autant de grands aplats venant dégager des temps syntaxiques propres, à l'intérieur d'un poème qui, malgré tout, n'en tient pas moins en une seule "phrase".



Les effets de projection du paradigmatique sur le syntagmatique, qui jouent un rôle cardinal dans l'analyse linguistique des textes poétiques chez Jakobson telle aussi qu'il l'évoque dans sa correspondance, sont bien présents dans ce texte, via des réseaux de particules séparables et de prépositions isolées en fin de vers. Cette accumulation de marquages directives et perlatives donne l'impression que les marqueurs de relations spatiales organisent le texte dans une syntaxe réticulaire parallèle à la syntaxe linéaire de la phrase-monstre du poème. Mais c'est cette linéarité que l'article se propose de reprendre, au fil d'une lecture-traduction visant à reconstituer les tours et détours de la syntaxe, dans une tension entre les moments de compactage où les relations valentielles retrouvent le rôle central dans l'organisation du groupe verbal et les temps de dilution et de dislocation où la topicalisation, la prédication et les hiérarchies informationnelles deviennent les facteurs majeurs de l'agencement des constituants. A quatre siècles d'écart et dans un rapport radicalement différent au médium écrit, ce sont bien les deux mêmes pôles entre lesquels est sans cesse remise en jeu la nature de la phrase, dont le statut d'observable linguistique tient davantage du problème que de l'évidence.

## Texte et grammaire

Il y a bien sûr une continuité entre les interrogations et recherches développées ici et l'effort théorique pour élaborer une grammaire textuelle (*Textgrammatik*), au sens d'une grammaire en texte au moins autant que d'une grammaire du texte, dont Weinrich et al. (1993) est la figure la plus emblématique. Pour autant, la grammaire textuelle est souvent pensée comme une grammaire qui s'applique au texte ou, au mieux, qui prend la textualité en compte comme une dimension majeure aux plans sémantique et pragmatique, mais aussi syntaxique. Il me semble que l'un des enjeux de l'union de la philologie germanique et de la linguistique théorique est de voir dans quelle mesure ce rapport ne peut pas être retourné dans l'esprit de Koch & Oesterreicher (1985) et de leur réflexion sur le passage de l'*Ausbau* extensif, c'est-à-dire l'accroissement de l'éventail de traditions discursives illustrées dans une variété, à l'*Ausbau* intensif, c'est-à-dire l'émergence de formes de discours et d'écriture au diapason de cette diversité des traditions discursives : enrichissement du lexique bien sûr, mais aussi usages syntaxiques et standardisation de positionnements discursifs.

Les discours de spécialité représenteraient une forme avancée de double *Ausbau*, extensif et intensif. En effet, dès lors qu'on les sort du strict registre terminologique, les discours spécialisés apparaissent comme des lieux de conventionalisation de patrons syntaxiques, sémantiques et pragmatiques répondant à des contraintes énonciatives elles-mêmes déterminées socio-historiquement (Gautier, 2014). En d'autres termes : ce sont des "traditions discursives". La terminologie elle-même peut être comprise comme un volet référentiel de cette conventionalisation de la réponse à des contraintes d'énonciation. On y retrouve donc les deux versants de l'*Ausbau* chez Koch & Oesterreicher (1985), l'expansion des domaines et objets sur lesquels il est possible de tenir un discours structuré dans une certaine situation (*Ausbau* extensif) et le développement de moyens linguistiques *ad hoc* sous la pression des contraintes évoquées (*Ausbau* intensif). Dans le même esprit, il convient de revaloriser la part du figement dans cet *Ausbau* intensif qu'on aurait tort de concevoir comme un *fiat* arbitraire décidé par une poignée de locuteurs (Gautier, 2017)<sup>20</sup>.

20. Cette conception de la "langue de spécialité" comme nomenclature arbitraire n'a probablement plus beaucoup de défenseurs, mais elle me semble représenter le prolongement tacite du privilège de la terminologie lorsque celle-ci n'est pas expressément envisagée dans une optique de figement lexical

Le résultat, en somme, est un phénomène de "main invisible" du type de ceux posés par Keller (1994), et donc commensurable au problème général du changement linguistique (Cornillie, 2019), en tout cas dans la perspective adoptée ici.

L'étude de la variation syntaxique systémique liée aux modes d'appropriation des codes d'écriture périodique dans les langues germaniques au 16<sup>e</sup> siècle, puis à leur déshérence, est l'un des lieux où le poids des configurations discursives sur la syntaxe et la sémantique fait jouer les grands blocs grammaticaux régissant l'organisation de l'énoncé, au point de peser sur les caractéristiques typologiques de la langue. On rejoint donc l'intuition fondamentale du modèle du changement linguistique proposé par Keller (1994) : tout système synchronique, en tant que résultat d'un changement linguistique, est le produit causal non-intentionnel de la multitude d'actions intentionnelles entreprises par des locuteurs individuels. En l'espèce, les actions intentionnelles en question sont les actes de langage réalisés dans un contexte donné avec une visée donnée, ce qui met en branle les mécanismes d'élaboration conceptionnelle proposés par Koch & Oesterreicher (1985).

Il ne s'agit pas de sombrer dans un déterminisme tout-pragmatiste et tout-textualiste : la démarche contrastive et comparative permet précisément de mesurer l'ampleur des effets de boucle entre les codes d'énonciation standardisés et les caractéristiques typologiques. L'anglais, le danois, le néerlandais, le haut et le bas-allemand ne construisent pas leurs périodes de la même manière, et d'une certaine façon on peut aller jusqu'à dire que le concept même de période est bien davantage un *tertium comparationis* qu'une catégorie commune. La relative résistance de l'anglais et même du danois à l'usage des structures corrélatives, de la dislocation et des enchâssements multiples avec extraposition s'explique par un degré moindre d'autonomie du module informationnel de la syntaxe, et par des règles d'ordre des mots marquant déjà concurremment la structure informationnelle et la structure argumentale. C'est la relative disjonction de ces modules en haut et bas-allemand ainsi qu'en néerlandais qui permet une appropriation différente de l'écriture périodique, laquelle, en retour, utilise à plein les possibilités offertes, et ce faisant révèle l'ampleur que peut prendre l'autonomie du module informationnel quand il se détache de la syntaxe de l'énoncé pour prendre pied dans celle du discours.

---

progressif. En ce sens, on aurait sans doute tort de penser qu'elle a totalement disparu.



# Références



# Abréviations utilisées dans les gloses

- **A** ABL : ablatif ; ACC : accusatif
- **D** DEF : démonstratif ; DEF : défini
- **G** GEN : génitif
- **M** M : masculin ; MEDPASS : médio-passif
- **N** NEG : négation ; NOM : nominatif
- **P** PL : pluriel ; PMOD : particule modale ; POSS : possessif ; PQPFT : plus-que-parfait ;  
PRET : prétérit
- **R** REL : pronom relatif



# Bibliographie

- Abraham, Werner. 1991. The grammaticization of the German modal particles. In Elizabeth Closs Traugott & Bernd Heine (eds.), *Approaches to grammaticalization, volume II : Types of grammatical markers*, 331–378. Amsterdam : John Benjamins.
- Abraham, Werner. 2010. Diskurspartikeln zwischen Modalität, Modus und Fremdbewusstseins-Abgleich (Theory of Mind). In Theo Harden & Elke Hentschel (eds.), *40 Jahre Partikelforschung*, Tübingen : Stauffenburg.
- Abraham, Werner & Elisabeth Leiss (eds.). 2008. *Modality–aspect interfaces : Implications and typological solutions*. Amsterdam : John Benjamins.
- Abraham, Werner & Elisabeth Leiss (eds.). 2012. *Modality and Theory of Mind elements across languages*. Berlin/NY : de Gruyter. (=Trends in Linguistics, 243).
- Adam, Jean-Michel. 2011. *Les textes : Types et prototypes*. Paris : Colin.
- Aikhenvald, Alexandra. 2004. *Evidentiality*. Oxford : Oxford University Press.
- Aikhenvald, Alexandra, Robert Dixon & Masayuki Onishi (eds.). 2001. *Non-canonical marking of subjects and objects*. Amsterdam : John Benjamins.
- Allan, Robin, Philip Holmes & Tom Lundskær-Nielsen. 2000. *Danish : An essential grammar*. London : Routledge.
- Alm, Maria, Janina Behr, & Kerstin Fischer. 2018. Modal particles and sentence type restrictions : A construction grammar perspective. *Glossa* 3(1). 133.
- Anscombre, Jean-Claude & Oswald Ducrot. 1976. L'argumentation dans la langue. *Languages* 10(42). 5–27.
- Anscombre, Jean-Claude & Oswald Ducrot. 1983. *L'argumentation dans la langue*. Bruxelles : Mardaga.
- Anserson, Stephen R. 1993. Wackernagel's revenge. *Language* 69. 68–98.
- Aristote. 1994. *On interpretation (translated by E.M.Edgill)*. MIT : Internet Classics Archive.
- Austin, John. 1975. *How to do things with words. The William James lectures delivered at Harvard University in 1955. Second, revised edition*. Cambridge, MA : Harvard University Press. (ed. J. O. Urmson, M. Sbisà).
- Authier-Revuz, Jacqueline. 1995. *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*. Paris : Larousse.



- Badiou-Monferran, Claire & Eva Buchi. 2012. Plaidoyer pour la désolidarisation des notions de pragmatization et de grammaticalisation. In Franck Neveu (ed.), *3e congrès mondial de linguistique française*, 127–144. Institut de Linguistique française.
- Baratel, Alain. 2005. Le point de vue, une catégorie transversale. *Le Français d'Aujourd'hui* 151. 57–68.
- Barðdal, Johanna. 2002. Oblique subjects in Icelandic and German. *Working Papers in Scandinavian Syntax* 70. 61–99.
- Barðdal, Johanna. 2015. Icelandic valency classes : oblique subjects, oblique ambitransitives and the actional passive. In Andrej Malchukov & Bernard Comrie (eds.), *Valency classes in the worlds' languages 1*, 367–416. Berlin : De Gruyter.
- Barðdal, Johanna, Na'ama Pat-El & Stephen-Mark Carey (eds.). 2018. *Non-canonically case-marked subjects*. Amsterdam : John Benjamins.
- Barðdal, Jóhanna & Thórhallur Eythórsson. 2020. How to identify cognates in syntax? Taking Watkins' legacy one step further. In Jóhanna Barðdal, Spike Gildea & Eugenio Lujan (eds.), *Reconstructing syntax*, 197–238. Leiden : Brill.
- Bates, Robert. 1998. Area studies and the discipline : A useful controversy? *PS : Political Science and Politics* 30(2). 166–169.
- Bayer, Josef & Hans-Georg Obenauer. 2011. Discourse particles, clause structure, and question types. *The Linguistic Review* 28. 449–491.
- Benveniste, Emile. 1966a. Actif et moyen dans le verbe. In *Problèmes de linguistique générale 1*, 168–175. Paris : Gallimard.
- Benveniste, Emile. 1966b. *Les relations de temps dans le verbe français* 37–250. Paris : Gallimard.
- Bergqvist, Henrik. 2020. Swedish modal particles as markers of engagement : Evidence from distribution and frequency. In Karolina Grzech, Henrik Bergqvist & Eva Schultze-Berndt (eds.), *Knowing in interaction : Empirical approaches to epistemicity and intersubjectivity in language*, vol. 54 (Folia Linguistica 2), 469–496. Berlin : De Gruyter.
- Blakemore, Diane. 1987. *Semantic constraints on relevance*. London : Blackwell.
- Boas, Franz & Ivan Sag (eds.). 2012. *Sing-based Construction Grammar*. Stanford : CSLI.
- Bolly, Catherine, Ludivine Crible, Liesbeth Degand & Deniz Uygur-Distexhe. 2017. Towards a model for discourse marker annotation : From potential to feature-based discourse markers. In Chiara Fedriani & Andrea Sansó (eds.), *Pragmatic markers, discourse markers and modal particles : New perspectives*, 71–98. Amsterdam : John Benjamins.
- Bourdieu, Pierre. 2001. *Langage et pouvoir symbolique*. Paris : Le Seuil.
- Boye, Kasper. 2012. *Epistemic meaning. A cross-linguistic and functional cognitive study*. Berlin / New York : De Gruyter. (=Empirical Approaches to Language Typology, 43).

- Breindl, Eva. 2011. Nach Rom freilich führen viele Wege : Zur Interaktion von Informationsstruktur, Diskursstruktur und Prosodie bei der Besetzung der Nacherstposition. In Gisella Ferraresi (ed.), *Konnektoren im Deutschen*, 1–28. Tübingen : Narr.
- Breivik, Leiv Egil & Ana E. Martínez-Insua. 2008. Grammaticalization, subjectification and non-concord in English existential sentences. *English Studies* 89(3). 351–362. doi : 10.1080/00138380802011321. <https://doi.org/10.1080/00138380802011321>.
- Briu, Jean-Jacques. 2000. Les groupes syntaxiques en allemand par Jean Fourquet (Sorbonne, 1966, photocopié restitué). *Histoire Epistémologie Langue* 22(2). 133–164.
- Briu, Jean-Jacques. 2001. Les groupes syntaxiques en allemand par Jean Fourquet (Sorbonne, 1966, photocopié restitué)(suite). *Histoire Epistémologie Langue* 23(2). 153–182.
- Butler, Jonny. 2003. A minimalist treatment of modality. *Lingua* 113. 967–996.
- Bybee, Joan & Suzanne Fleischman. 1995. Modality in grammar and discourse : An introductory essay. In Joan Bybee & Suzanne Fleischman (eds.), *Modality in grammar and discourse*, 1–14. Amsterdam : John Benjamins.
- Bühler, Karl. 1934. *Sprachtheorie : Die Darstellungsfunktion der Sprache*. Jena : Gustav Fischer.
- Büring, Daniel. 2003. On D-trees, beans, and B-accent. *Linguistics and Philosophy* 26(5). 511–545.
- Cardinaletti, Anna & Michal Starke. 1999. The typology of structural deficiency : A case study of the three classes of pronouns. In Van Riemsdijk, Henk (ed.), *Clitics in the languages of Europe*, 145–233. Berlin / New York : De Gruyter.
- Carel, Marion & Oswald Ducrot. 2009. Mise au point sur la polyphonie. *Langue française* 164. 33–43. (numéro thématique *La polyphonie linguistique*).
- Caudal, Patrick, Carl Vetters & Laurent Roussarie. 2003. L'imparfait, un temps inconséquent ? *Langue Française* 32. 61–74.
- Chafe, Wallace. 1976. Givenness, contrastiveness, definiteness, subjects, topics, and point of view. In Charles Li (ed.), *Subject and topic*, 25–55. New York : Academic Press.
- Charolles, Michel. 1997. *L'encadrement du discours*. Université Nancy 2 : LANDISCO, URA-CNRS 1035 : Cahiers de Recherche Linguistique. (<https://halshs.archives-ouvertes.fr/hal-00665849>).
- Cinque, Guglielmo. 1999. *Adverbs and functional heads : A cross-linguistic perspective*. Oxford : Oxford University Press.
- Copley, Bridget & Heidi Harley. 2015. A force-theoretic framework for event structure. *Linguistics and Philosophy* 38. 103–158.
- Cornillie, Bert. 2019. On grammatical change and discourse environments. In Paloma Núñez-Pertejo, María José López-Couso & Belén Méndez-Naya (eds.), *Crossing linguistic boundaries : Systemic, synchronic and diachronic variation in English*, 105–125. London : Bloomsbury.

- Crible, Ludivine. 2017. Towards an operational category of discourse markers : A definition and its model. In Chiara Fedriani & Andrea Sansó (eds.), *Pragmatic markers, discourse markers and modal particles : New perspectives*, 99–124. Amsterdam : John Benjamins.
- Croft, William. 2000. *Radical construction grammar - Syntactic theory in typological perspective*. Oxford : Oxford University Press.
- Dahl, Östen. 2018. Grammaticalization in the languages of Europe. In Bernd Heine & Heiko Narrog (eds.), *Grammaticalization from a typological perspective*, 79–96. Oxford : Oxford University Press.
- Dahl, Östen & Bernhard Wälchli. 2016. Perfects and iamitives : Two gram types in one grammatical space. *Letras de Hoje* 51(3). 325–348.
- Dalmas, Martine. 2006. Zur Bedeutungsbeschreibung einiger Pseudo-Konnektoren. In Beate Henn-Memmesheimer & Joachim Franz (eds.), *Die Ordnung der Wörter und die Differenzierung der Diskurse*, 168–177. Frankfurt am Main etc. : Peter Lang.
- Danon-Boileau, Laurent & Mary-Annick Morel. 1995. Présentation générale. *Faits de Langues* 6. 5–12. (= numéro thématique *L'exclamation*).
- Davidse, Kristin, Lieven Vandelanotte & Hubert Cuyckens (eds.). 2010. *Subjectification, intersubjectification and grammaticalization*. Berlin : De Gruyter.
- Davidson, Donald. 2001. *Subjective, intersubjective, objective*. Oxford : Oxford University Press. (= The Philosophical Essays of Donald Davidson, 3).
- DDO. 2009-... *Den Danske Ordbog*. København : Det Danske Sprog- og Litteraturselskab. <https://www.ordnet.dk>. Online.
- Dik, Simon C. 1989. *The theory of functional grammar, I : The structure of the clause*, vol. 1. Dordrecht : Foris.
- Dik, Simon C., Kees Hengeveld, Elseline Vester & Co Vet. 1990. The hierarchical structure of the clause and the typology of adverbial satellites. In Jan Nuyts, Machtelt Bolkestein & Co Vet (eds.), *Layers and levels of representation in language theory : A functional view*, 25–70. Amsterdam : John Benjamins.
- Doherty, Monika. 1985. *Epistemische Bedeutung*. Berlin : Akademie-Verlag. (=Studia Grammatica, 23).
- Donaldson, Bruce. 1993. *A grammar of Afrikaans*. Den Haag : Mouton.
- Dostie, Gaétane. 2004. *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs ; analyse sémantique et traitement lexicographique*. Bruxelles : De Boeck/Duculot.
- Ducrot, Oswald. 1980. *Les échelles argumentatives*. Paris : Minuit.
- Ducrot, Oswald. 1984. Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation. In *Le dire et le dit*, 171–233. Paris : Les Éditions de Minuit.
- Duplâtre, Olivier. 1996. *Eben, Signifié et fonctions*. Lille : ANRT. (Thèse de doctorat de l'université de Lyon II).

- Duplâtre, Olivier. 2018. *Incidence de second degré et adverbe : Utilité de cette notion dans la redéfinition syntaxique de l'adverbe*. Paris : Sorbonne Université.
- Engdahl, Elisabet. 2006. Semantic and syntactic patterns in Swedish passives. In Benjamin Lyngfelt Torgrim abd Solstald (ed.), *Demoting the agent : Passive, middle and other voice phenomena.*, 21–45. Amsterdam : John Benjamins.
- Engdahl, Elisabeth. 1999. The choice between bli-passive and s-passive in Danish, Norwegian and Swedish. Göteborg University.
- Eroms, Hans-Werner. 1980. Funktionskonstanz und Systemstabilisierung bei den begründenden Konjunktionen im Deutschen. *Sprachwissenschaft* 5(73-115).
- Eroms, Hans-Werner. 1997. DENN und WEIL im Text. In Martine Dalmas & Roger Sauter (eds.), *Grenzsteine und Wegweiser : Textgestaltung, Redesteuerung und formale Zwänge - Festschrift für Marcel Pérennec zum 60. Geburtstag*, 125–134. Tübingen : Stauffenburg.
- Evans, Nicholas. 2009. A grammar of expectation. Ludwig-Maximilians-Universität München.
- Evans, Nicholas, Henrik Bergqvist & Lila San Roque. 2017a. The grammar of engagement 2 : typology and diachrony. *Language and Cognition* 10(1). 141–170.
- Evans, Nicholas, Henrik Bergqvist & Lila San Roque. 2017b. The grammar of engagement i : framework and initial exemplification. *Language and Cognition* 10(1). 110–140.
- Faucher, Eugène. 1984. *L'ordre pour la clôture : Essai sur la place du verbe*. Nancy : Presses Universitaires de Nancy.
- Fernandez-Vest, M.M. Jocelyne. 1994. *Les particules énonciatives dans la construction du discours*. Paris : PUF.
- Feuillet, Jack. 1985. La théorie de Benveniste et l'organisation des systèmes verbaux. *L'Information Grammaticale* 26. 3–8.
- Fischer, Kerstin (ed.). 2006. *Approaches to discourse particles*. Leiden : Brill. (Studies in Pragmatics).
- Floyd, Simeon, Elisabeth Northcliffe & Lila San Roque (eds.). 2018. *Egophoricity*. Amsterdam : John Benjamins.
- Fourquet, Jean. 1965a. Aufbau der Mitteilung und Gliederung der Sprachkette. *Zeitschrift für Phonetik, Sprachwissenschaft und Kommunikationsforschung* 18(2). 173–179. (Berlin : Akademie der Wissenschaften der DDR).
- Fourquet, Jean. 1965b. L'analyse structurale de la phrase allemande. *Langage et comportement* 49–60.
- Fourquet, Jean. 1972. Wortart, phrase, spezifische einheit. In Herbert Backes & Birgitta Mogge (eds.), *Festschrift Hans Eggers*, 9–17. Tübingen : Max Niemeyer.
- Frege, Gottlob. 2003. Der Gedanke (1918). In Günter Patzig (ed.), *Logische Untersuchungen*, 35–62. Göttingen : Vandenhoeck - Ruprecht.

- Frege, Gottlob. 2008. Über Sinn und Bedeutung (1892). In *Funktion, Begriff, Bedeutung : Fünf logische Studien*, 23–46. Göttingen : Vandenhoeck - Ruprecht. (1. publ. 1892, Zeitschrift für Philosophie und philosophische Kritik 100, 25-50).
- Frey, Werner. 2004. A medial topic position for German. *Linguistische Berichte* 198. 153–190.
- Garette, Robert. 1990. La "phrase" au XVIIIe siècle : Naissance d'une notion. *L'Information Grammaticale* 44. 29–34.
- Gast, Volker. 2008. Modal particles and context updating : The functions of German *ja*, *doch*, *wohl* and *etwa*. In Heinz Vater & Ole Letnes (eds.), *Modality and grammaticalization*, 153–177. Trier : Wissenschaftlicher Verlag.
- Gautier, Laurent. 2014. Des langues de spécialité à la communication spécialisée : Un nouveau paradigme de recherche à l'intersection entresciences du langage, info-com et sciences cognitives? *Etudes Interdisciplinaires en Sciences Humaines* 225–245.
- Gautier, Laurent (ed.). 2017. *Figement et discours spécialisés*. Berlin : Frank und Thimme.
- Gautier, Laurent, Pierre-Yves Modicom & Hélène Vinckel-Roisin (eds.). 2018. *Diskursive Verfestigungen : Schnittstellen zwischen Morphosyntax, Phraseologie und Pragmatik im Deutschen und im Sprachvergleich Konvergenz und Divergenz*. Berlin : De Gruyter.
- Givón, Talmy. 1994. Irrealis and the subjunctive. *Studies in Language* 18(2). 265–337.
- Glynn, Dylan. 2010. Corpus-driven cognitive semantics : Introduction to the field. In Dylan Glynn & Kerstin Fischer (eds.), *Quantitative methods in cognitive semantics : Corpus-driven approaches*, 1–41. Berlin : De Gruyter.
- Gosselin, Laurent. 2005. *Temporalité et modalité*. Louvain-la-Neuve : De Boeck.
- Gosselin, Laurent. 2010. *Les modalités en français : La validation des représentations*. Leiden : Brill.
- Goux, Matthieu. 2021. Ponctuation et connecteurs en français classique : Du reposoir (périodique) à la structure (phrastique). *Çédille - Revista de estudios franceses* 19. 127–156.
- Grice, Herbert Paul. 1975. Logic and conversation. *Syntax and Semantics* 3. 41–58.
- Guentchéva, Zlatka & Jon Landaburu (eds.). 2007. *L'énonciation médiatisée 2*. Louvain : Peeters. (=Bibliothèque de l'Information Grammaticale, 63).
- Gutzmann, Daniel. 2011. Ob einer wohl recht hat? Zwei Satzmodustheorien für das Deutsche im Vergleich. *Deutsche Sprache* 39. 65–84.
- Gutzmann, Daniel. 2015a. Continuation-based semantics for modal particles : Deriving syntax from semantics. In Vadim Kimmelman, Natalia Korotkova & Igor Yanovich (eds.), *Proceedings of MOSS 2 : Moscow syntax and semantics*, 133–150. Cambridge, MA : MIT Working Papers in Linguistics. (= MITWPL 75).
- Gutzmann, Daniel. 2015b. *Use-conditional meaning*. Oxford : Oxford University Press. (= Oxford Studies in Semantics and Pragmatics, 6).

- Gévaudan, Paul. 2008. Das kleine Einmaleins der linguistischen Polyphonie. *Philologie im Netz* 43. 1–10.
- Haegeman, Liliane. 2012. *Adverbial clauses, main clause phenomena, and composition of the left periphery*. Oxford University Press. (= *The cartography of syntactic structures*, 8).
- Hargreaves, David. 2018. "am I blue?" : Privileged access constraints in Kathmandu Newar. In Simeon Floyd, Elisabeth Northcliffe & Lila San Roque (eds.), *Egophoricity*, 79–107. Amsterdam : John Benjamins.
- Haspelmath, Martin. 2010. Comparative concepts and descriptive categories in crosslinguistic studies. *Language* 86. 663–687.
- Hauman, Dagmar & Ole Letnes. 2012. German *wohl* : an evidential? In Werner Abraham & Elisabeth Leiss (eds.), *Covert patterns of modality*, 202–237. Newcastle : Cambridge Scholars Publishing.
- Heltoft, Lars & Lisbeth Falster-Jakobsen. 1996. Danish passives and subject positions as a mood system. In Elisabeth Engberg-Pedersen, Michael Fortescue, Peter Harder, Lars Heltoft & Lisbeth Falster-Jakobsen (eds.), *Content, expression and structure : Studies in Danish functional grammar*, 199–234. Amsterdam : John Benjamins.
- Hengeveld, Kees & Marieke Valstar. 2010. Parts-of-speech systems and lexical subclasses. *Linguistics in Amsterdam* 3(1). 2–25.
- Hopper, Paul J. & Sandra A. Thompson. 1980. Transitivity in grammar and discourse. *Language* 56(2). 251–299.
- Jacobs, Joachim. 1991. On the semantics of modal particles. In Werner Abraham (ed.), *Discourse Particles : Descriptive and Theoretical Investigations on the Logical, Syntactic and Pragmatic Properties of Discourse Particles in German*, 141–162. Amsterdam : John Benjamins.
- Jakobson, Roman. 1960. Closing statement : Linguistics and poetics. In Thomas Sebeok (ed.), *Style in language*, 350–377. New York : Wiley - Cambridge (MA) : MIT.
- Jakobson, Roman. 1971. *Shifters, verbal categories and the Russian verb* 130–147. Den Haag : Mouton (1957) edn.
- Jespersen, Otto. 1924. *The Philosophy of Grammar*. London : George Allen and Unwind.
- Kahan Newman, Zelda. 2015. Discourse markers in the narratives of New York Hasidim : More V2 attrition. In Janne Bondi Johannessen & Joseph C. Salmons (eds.), *Germanic heritage languages in north america*, 178–198. John Benjamins. <https://www.jbe-platform.com/content/books/9789027268198-silv.18.08kah>.
- Keenan, Edward. 1976. Towards a universal definition of "subject". In Charles Li (ed.), *Subject and topic*, 303–333. New York : Academic Press.
- Keller, Rudi. 1994. *On language change : The invisible hand in language*. London : Routledge.

- Kemmer, Suzanne. 1993. *The middle voice*. Amsterdam : John Benjamins.
- Koch, Peter & Wulf Oesterreicher. 1985. Sprache der Nähe - Sprache der Distanz ; Mündlichkeit und Schriftlichkeit im Spannungsfeld von Sprachtheorie und Sprachgeschichte. *Romanistisches Jahrbuch* 36. 15–43. (DOI : 10.1515/9783110244922.15).
- Koch, Peter & Wulf Oesterreicher. 2008. Mündlichkeit und Schriftlichkeit von Texten. In Nina Janich (ed.), *Textlinguistik : 15 Einführungen*, Tübingen : Narr.
- König, Ekkehard. 1991. *The meaning of Focus Particles : A comparative perspective*. Routledge.
- König, Ekkehard. 1997. Zur Bedeutung von Modalpartikeln im Deutschen : Ein Neuansatz im Rahmen der Relevanztheorie. *Germanistische Linguistik* 136. 57–75.
- Kratzer, Angelika. 1977. What ‘must’ and ‘can’ must and can mean. *Linguistics and Philosophy* 1. 337–355.
- Kratzer, Angelika. 1991. Modality. In Arnim von Stechow & Dieter Wunderlich (eds.), *Semantik : Ein internationales Handbuch der zeitgenössischen Forschung / Semantics. An international handbook of contemporary research*, 639–650. Berlin/New York : De Gruyter. (=Handbücher für Sprach- und Kommunikationswissenschaften, 6).
- Krifka, Manfred. 2007. Basic notions of information structure. In Caroline Féry & Manfred Krifka (eds.), *Working papers of the SFB632, Interdisciplinary Studies on Information Structure 6.*, 13–56. Universität Potsdam.
- Krifka, Manfred. 2017. Assertions and judgements, epistemics, and evidentials. In Krifka Manfred, Kjell Johan Sæbø & Hubert Truckenbrodt (eds.), *Workshop Speech acts : Meanings, uses, syntactic and prosodic realizations*, 1–16. Berlin : Zentrum für Allgemeine Sprachwissenschaft.
- Landaburu, Jon. 2007. La modalisation du savoir en langue andoke (Amazonie colombienne). In Zlatka Guentchéva & Jon Landaburu (eds.), *L'énonciation médiatisée ii : Le traitement épistémologique de l'information ; Illustrations amérindiennes et caucasiennes*, 23–47. Louvain : Peeters.
- Lang, Ewald (ed.). 1988. *Studien zum Satzmodus*. Berlin : Akademie der Wissenschaften der DDR.
- Langacker, Ronald. 1987. *Foundations of Cognitive Grammar, volume I : Theoretical prerequisites*. Stanford : Stanford University Press.
- Larroy-Wunder, Anne. 2011. La place des connecteurs dans l'énoncé déclaratif allemand. In Martine Dalmas & Thierry Gallèpe (eds.), *Déconstruction - reconstruction. autour de la pensée de Jean-Marie Zemb*, Limoges : Lambert-Lucas.
- Lazard, Gilbert. 1994. *L'actance*. Paris : PUF.
- Lazard, Gilbert. 2012. Devoirs de vacance. In *Études de linguistique générale, 2 : La linguistique pure*, 189–246. Louvain : Peeters.

- Lefèvre, Michel. 2013. Le statut des conjonctions (formellement) subordonnantes à l'articulation des mouvements de la période en allemand au XVIIe siècle. *Langages* 190. 119–133.
- Lefèvre, Michel. 2017. Rhetorik in Romanen? Binäre Satzstrukturen in Romanen des 17. und 18. Jahrhunderts. In Claudia Wich-Reif (ed.), *Serialisierungsregeln und ihre Geschichte vom 8. bis zum 19. Jahrhundert*, 207–230. Berlin : Weidler.
- Leiss, Elisabeth. 2008. Drei Spielarten der Epistemizität, drei Spielarten der Evidentialität und drei Spielarten des Wissens. In Werner Abraham & Elisabeth Leiss (eds.), *Modalität : Epistemik und Evidentialität bei Modalverb, Adverb, Modalpartikel und Modus*, 3–24. Tübingen : Stauffenburg. (=Studien zur deutschen Grammatik, 77).
- Lemaréchal, Alain. 1989. *Les parties du discours. Sémantique et syntaxe*. Paris : PUF.
- Lenker, Ursula. 2010. *Argument and rhetoric. Adverbial connectors in the history of English*. Berlin : De Gruyter.
- Leuschner, Torsten. 2000. Wo immer es mir begegnet - wo es auch sei : Zur Distribution von Irrelevanzpartikeln in Nebensätzen mit *w-auch immer*. *Deutsche Sprache* 28. 342–356.
- Li, Charles N & Sandra Thompson. 1976. Subject and topic : A new typology of language. In Charles N Li (ed.), *Subject and Topic*, 457–490. New York : Academic Press.
- Lyons, John. 1977. *Semantics*. Cambridge : Cambridge University Press. (2 vol.).
- Mangueneau, Dominique & Frédéric Cossutta. 1995. L'analyse des discours constituants. *Langages* 117. 112–125.
- Mari, Alda. 2016. Actuality entailments : When the modality is in the presupposition. In Maxime Amblard, Philippe de Groote, Sylvain Pogodalla & Christian Retoré (eds.), *Logical aspects of computational linguistics. celebrating 20 years of lacl (1996–2016)*, 191–210. New York : Springer.
- Marty, Anton. 1916. *Über subjektlose Sätze und das Verhältnis der Grammatik zu Logik und Psychologie* (Gesammelte Schriften, Hgg von Josef Eisenmeier, Alfred Kastil, Oskar Kraus, II, 1 : Schriften zur deskriptiven Psychologie und Sprachphilosophie). Halle : Niemeyer.
- Meibauer, Jörg (ed.). 1987. *Satzmodus zwischen Grammatik und Pragmatik*. Tübingen : Niemeyer.
- Meibauer, Jörg. 1994. *Modaler Kontrast und konzeptuelle Verschiebung : Studien zur Syntax und Semantik deutscher Modalpartikeln*. Tübingen : Niemeyer.
- Michaelis, Laura. 1993. On deviant case-marking in Latin. In Robert Van Valin (ed.), *Advances in Role and Reference Grammar*, 313–373. Amsterdam : John Benjamins.
- Modicom, Pierre-Yves. 2012a. The epistemological treatment of information and the interpersonal distribution of belief in language : German modal particles and the typological challenge. In Werner Abraham & Elisabeth Leiss (eds.), *Modality and Theory of Mind Elements across Languages*, 361–382. Berlin : DeGruyter. (=Trends in Linguistics, 243).



- Modicom, Pierre-Yves. 2012b. Shared knowledge and epistemic reductionism : The covert semantics of the German modal particles. In Werner Abraham & Elisabeth Leiss (eds.), *Covert Patterns of Modality*, 281–311. Newcastle : Cambridge Scholars Publishing.
- Modicom, Pierre-Yves. 2013. Dialogues du cogito : Polyphonie et argumentation chez Descartes et Husserl. In Daniela Pirazzini & Annika Schieman (eds.), *Dialogizität in der Argumentation. Eine multidisziplinäre Betrachtung*, 69–87. Bern : Peter Lang.
- Modicom, Pierre-Yves. 2014. Les théories de la prise en charge au prisme des particules modales de l'allemand. *ELIS - échanges linguistiques en Sorbonne* 2. 61–80.
- Modicom, Pierre-Yves. 2015. Zur kommunikativen Logik der Satire. Semantisch-pragmatische Bemerkungen über ›Die letzten Tage der Menschheit‹ von Karl Kraus. *Sprachkunst* 43(1-2). 41–65.
- Modicom, Pierre-Yves. 2016a. Irrealis und die Hierarchie der verbalen Kategorien : Elemente einer funktionalgrammatischen Analyse. *Philologie im Netz - Beihefte* 9. 46–74.
- Modicom, Pierre-Yves. 2016b. *L'énoncé et son double : Recherches sur le marquage de l'altérité énonciative en allemand*. Thèse de doctorat, Université Paris-Sorbonne.
- Modicom, Pierre-Yves. 2016c. Syntaxe de l'adverbe de phrase et structure prédicative de la proposition allemande. Éléments pour une description fonctionnelle. *ELIS - Échanges linguistiques en Sorbonne* 4(1).
- Modicom, Pierre-Yves. 2016d. Wann fängt Austausch an ? Sprachliche Dialogizität über Sprechakte hinaus. In Maude Fagot-Williams & Silvia Richter (eds.), *Der Austausch - L'échange. Akten des 7. GIRAF-IFFD-Workshops in Saarbrücken*, 11–29. Berne : Peter Lang.
- Modicom, Pierre-Yves. 2017a. L'allemand DENN, entre coordonnant, connecteur et conjonction. In Thierry Ponchon, Annie Bertin & Hava Bat-Zeev Shyldkrot (eds.), *Mots de liaison et d'intégration : Prépositions, conjonctions et connecteurs*, 147–174. Amsterdam : John Benjamins.
- Modicom, Pierre-Yves. 2017b. L'allemand WOHL et ses équivalents en français. *Langages* 207(3). 97–104. ("Comparaison des marqueurs discursifs", ed. Denis Paillard).
- Modicom, Pierre-Yves. 2017c. Verantwortung für die Sprache : Victor Klemperer und die politische Sprachkritik in der DDR. *Nouveaux Cahiers d'Allemand : Revue de linguistique et de didactique* 35(1). 35–49.
- Modicom, Pierre-Yves. 2018. Modalpartikeln, Urteilsakt und Satzmodus. In Elisabeth Leiss & Sonja Zeman (eds.), *Zukunft der Grammatik und Grammatik der Zukunft. Festschrift zum 80. Geburtstag von Werner Abraham* (Studien zur deutschen Grammatik 92), 291–310. Tübingen : Stauffenburg.
- Modicom, Pierre-Yves. 2019a. Deutsche Modalpartikeln in Befehlssätzen : Intersubjektivität, Deontik und Satzmodusspezifizierung. *Studia Germanica Gedanensia* 41. 51–61.
- Modicom, Pierre-Yves. 2019b. Die Geburt der Proposition aus dem Geiste der Prädikation : Spielarten des Phemas und Wesen der Proposition in einer reformierten Zemb-Grammatik. In Thérèse Robin (ed.), *Diskursgrammatik - Grammaire du discours : Hommage à Jean-Marie Zemb*, 71–84. Bern : Peter Lang.

- Modicom, Pierre-Yves. 2019c. Vie des structures et vies du structuralisme : À propos de la correspondance entre Roman Jakobson et Claude Lévi-Strauss. *Nouveaux Cahiers d'Allemand : Revue de linguistique et de didactique* 37(1). 53–59.
- Modicom, Pierre-Yves. 2020a. Commentaire métalinguistique et partialité du dire : enjeux de la classification opérationnelle de quelques marqueurs discursifs en allemand. In Rémi Camus, Sarah De Vogüé & Frédérique Sitri (eds.), *Métalinguistiques : Frontières, passages, dissensions*. CORELA Hors-Séries, 31, Online. <http://journals.openedition.org/corela/11266> : OpenEdition.
- Modicom, Pierre-Yves. 2020b. Déjouer, rejouer la phrase : Sur la syntaxe de HAFEN. In Clément Fradin, Bertrand Badiou & Werner Wögerbauer (eds.), *Paul Celan* (Cahiers de L'Herne 130), 133–144. Paris : L'Herne.
- Modicom, Pierre-Yves. 2020c. Fortune et infortunes d'une grammaire du prédicat. Ordre des constituants et place de la négation dans les grammaires françaises de l'allemand. In Caroline Lachet & Audrey Roig (eds.), *Défense et illustration du prédicat*, 171–187. Paris : L'Harmattan.
- Modicom, Pierre-Yves. 2020d. Qu'est-ce qu'une machine linguistique ? Épistémologie de la technique et linguistique instrumentée. In Johannes Dahm, Ruth Lambertz-Pollan, Maiwenn Roudaut & Bénédicte Terrisse (eds.), *Maschinen-Machines : Les machines dans l'espace germanique, de l'automate de Kempelen à Kraftwerk*, 361–378. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Modicom, Pierre-Yves. 2021a. Auf der Suche nach der verlorenen Funktion : Deutsche Satzadverbiale im Spannungsfeld argumentativer und kommentativer Werte. In Anne-Françoise Macris & Gilbert Magnus (eds.), *Text und Kommentieren im Deutschen*, 31–48. Tübingen : Stauffenburg.
- Modicom, Pierre-Yves. 2021b. Domängebundene Referenz und Textsteuerung : Deutsche d-Formen zwischen Anapher, Deixis und Definitheit. In Marie-Hélène Viguier (ed.), *Deiktoren im Deutschen*, Tübingen : Stauffenburg. (=Eurogermanistik).
- Modicom, Pierre-Yves. 2021c. *Rebellious subjects ? : Subject criteria in modern Germanic languages between valency, text reference and information structure*. Ms Habilitation à diriger les recherches, Université de Bourgogne-Franche Comté.
- Modicom, Pierre-Yves & Olivier Duplâtre. 2018. Nicht nur Fokuspartikel : Geschichte und Varianz von NUR im Deutschen. In Laurent Gautier, Pierre-Yves Modicom & Hélène Vinckel-Roisin (eds.), *Diskursive Verfestigungen. Schnittstellen zwischen Morphosyntax, Phraseologie und Pragmatik im Deutschen und im Sprachvergleich*, vol. 7 Konvergenz und Divergenz, 73–92. Berlin : De Gruyter.
- Modicom, Pierre-Yves & Olivier Duplâtre. 2020. *Information-structural perspectives on discourse particles* chap. What can information-structural categories tell us about discourse particles ?, 1–24. Studies in Language Companion Series 213 Amsterdam : John Benjamins.
- Mortelmans, Tanja. 2006. Langacker's 'subjectification' and 'grounding' : A more gradual view. In Angeliki Athanasiadou, Costas Canakis & Bert Cornillie (eds.), *Subjectification : Various paths to subjectivity*, 151–176. Berlin : De Gruyter.

- Mortelmans, Tanja. 2019. Das Modalverb *dürfte* in epistemischer Verwendung : Ergebnisse einer neuen Korpusstudie. *Studia Germanica Gedanensia* 41. 113–126.
- Métrich, René, Eugène Faucher & Gilbert Courdier. 2002. *Les Invariables Difficiles. Dictionnaire allemand-français des particules, connecteurs, interjections et autres mots de la communication*. Nancy : Nouveaux Cahiers d'allemand.
- Müller, Sonja. 2014. *Modalpartikeln*. Heidelberg : Winter Verlag. (=KEGLI, 17).
- Naumann, Hans-Peter. 1986. Paul Diderichsens fältmodell och historisk germansk syntax. *NyS – Nydanske Studier & Almen kommunikationsteori* 16-17. 149–160.
- Nuyts, Jan. 2006. Modality : Overview and linguistic issues. In William Frawley (ed.), *The expression of modality*, 1–26. Berlin : De Gruyter.
- Nølke, Henning. 1993. *Le regard du locuteur. Pour une linguistique des traces énonciatives*. Kimé.
- Nølke, Henning. 2009. Types d'êtres discursifs dans la ScaPoLine. *Langue française* 164(2009-4). 81–96. (numéro thématique *La polyphonie linguistique*).
- Olsson, Bruno. 2016. *Iamitives : Perfects in southeast asia and beyond*. University of Stockholm MA thesis.
- Ozerov, Pavel. 2015. Information structure without topic and focus : Differential Object Marking in Burmese. *Studies in Language* 39(2). 386–423.
- Paillard, Denis. 2009. Prise en charge, commitment ou scène énonciative. *Langue Française* 162. 109–128.
- Panov, Vladimir. 2020. The marking of uncontroversial information in Europe : Presenting the enimitive. *Acta Linguistica Hafnensia* 52. 1–44.
- Posner, Roland. 1979. Bedeutungsmaximalismus und bedeutungsminimalismus in der beschreibung von satzverknüpfern. In Harald Weydt (ed.), *Die partikeln der deutschen sprache*, 378–394. Berlin : De Gruyter.
- Pérennec, Marcel. 1979. *Illocution et assertion en allemand contemporain*. Paris : Thèse d'État de l'université Paris-Sorbonne. (Microfiches : Lille, ANRT, 1984).
- Pérennec, Marcel. 2002a. Éléments de grammaire textuelle. In *Sur le texte. Énonciation et mots du discours en allemand*, 3–122. Lyon : Presses universitaires de Lyon.
- Pérennec, Marcel. 2002b. Über- und Unterschreitung eines Grenzwertes : Überlegungen zu *schon* und *noch*. In *Sur le texte. Énonciation et mots du discours en allemand*, 185–204. Lyon : Presses universitaires de Lyon.
- Péroz, Pierre. 1992. *Systématique des valeurs de BIEN en français contemporain*. Genève-Paris : Droz.
- Recanati, François. 2013. Content, mood, and force. *Philosophy Compass* 8(7). 622–632.
- Recanati, François. 2016. *Polyphony in speech act theory*. Paris : EHESS. (séminaire du 10 décembre 2015 au 18 février 2016, notes personnelles).

- Reichenbach, Hans. 1947. *Elements of symbolic logic*. New York : MacMillan.
- Reinhart, Tanya. 1981. Pragmatics and linguistics :An analysis of sentence topics in pragmatics and philosophy. *Philosophica and Studia Philosophica Gandensia Ghent* 27(1). 53–94.
- Schanen, François & JeanPaul Confais. 1986. *Grammaire de l'allemand : formes et fonctions*. Paris : Armand Colin.
- Scherf, Nathalie. 2017. The syntax of swedish modal particles. In Josef Bayer & Volker Struckmeier (eds.), *Discourse particles : Formal approaches to their syntax and semantics*, 78–99. Berlin : De Gruyter.
- Schoonjans, Steven. 2014. Oui, il y a bien des particules de démodulation en français. *Cognitextes* 11.
- Seguin, Jean-Pierre. 1993. *L'invention de la phrase au XVIIIe siècle : Contribution à l'histoire du sentiment linguistique français*. Louvain : Peeters.
- Siouffi, Gilles (ed.). 2019. *Phrase et période entre les XVIe et XVIIIe siècles* Verbum (41-2). Nancy : Presses universitaires de Nancy.
- Siouffi, Gilles. 2021. Ni phrase ni période? La séquentialité en question dans la diachronie du français. *Çédille - Revista de estudios franceses* 19. 63–87.
- Sperber, Dan & Deirdre Wilson. 1981. Irony and the use-mention distinction. In Peter Cole (ed.), *Radical pragmatics*, 295–318. Amsterdam : Elsevier.
- Sperber, Dan & Deirdre Wilson. 1986. *Relevance : Communication and cognition*. Oxford/Cambridge : Blackwell.
- Stalnaker, Robert. 2002. Common ground. *Linguistics and Philosophy* 25(5-6). 701–721.
- Strawson, Peter Frederick. 1971a. The asymmetry of subjects and predicates. In *Logico-linguistic papers*, 96–115. London : Methuen and Co. (1st publ 1970 in Howard Kiefer and Milton Munitz (eds), *Language, Belief and Metaphysics*).
- Strawson, Peter Frederick. 1971b. Identifying Reference and Truth-Values. In *Logico-linguistic papers*, 75–95. London : Methuen and Co. (1. publ. 1964 in *Theoria*).
- Struckmeier, Volker. 2014. *Scrambling ohne informationstruktur? prosodische, semantische und syntaktische faktoren der deutschen wortstellung*. Akademie Verlag / De Gruyter. (=Studia Grammatica, 77).
- Tesnière, Lucien. 1959. *Éléments de syntaxe structurale*. Paris : Klincksieck.
- Thümmel, Wolf. 1980. Une conception scandinave de la grammaire positionnelle : Les travaux de Paul Diderichsen. *Documentations et Recherches en Linguistique Allemande à Vincennes - DRLAV* 22-23. 87–104.
- Traugott, Elizabeth Closs & Richard B. Dasher. 2001. *Regularity in semantic change*. Cambridge : Cambridge University Press.

- Truckenbrodt, Hubert. 2006. On the semantic motivation of syntactic verb movement to C in German. *Theoretical Linguistics* 32. 257–306.
- Van Valin, Robert. 1991. Another look at Icelandic case marking and grammatical relations. *Natural Language and Linguistic Theory* 9(1). 145–194.
- Van Valin, Robert. 1993. A synopsis of role and reference grammar. In Robert Van Valin (ed.), *Advances in role and reference grammar*, 1–164. Amsterdam : John Benjamins.
- Volochinov, Valentin. 1977. *Le marxisme et la philosophie du langage*. Paris : Les Éditions de Minuit.
- Waltereit, Richard. 2006. *Abtönung. Zur Pragmatik und historischen Semantik von Modalpartikeln und ihren funktionalen Äquivalententen in romanischen Sprachen*. Tübingen : Max Niemeyer. (=Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie, 338).
- Waltereit, Richard. 2012. On the origins of grammaticalization and other types of language change in discourse strategies. In Kristin Davidse, Tine Breban, Lieselotte Brems & Tanja Mortelmans (eds.), *Grammaticalization and language change : New reflections*, 51–72. Amsterdam : John Benjamins.
- Weinrich, Harald, Maria Thurmair, Eva Breindl & Eva-Maria Willkop. 1993. *Textgrammatik der deutschen Sprache*. Mannheim usw. : Dudenverlag.
- Weydt, Harald. 1969. *Abtönungspartikel. die deutschen modalwörter und ihre französischen entsprechungen*. Bad Homburg etc. : Gehlen.
- Zaefferer, Dietmar. 2001. Deconstructing a Classical Classification : A Typological Look at Searle's Concept of Illocution Type. *Revue Internationale de Philosophie* 2. 209–225.
- Zemb, Jean-Marie. 1969. *Les structures logiques de la proposition allemande*. Paris : OCDL.
- Zemb, Jean-Marie. 1978. *Vergleichende Grammatik Französisch-Deutsch, I*. Mannheim etc. : Wissenschaftliche Buchgesellschaft / Dudenverlag.
- Zemb, Jean-Marie. 1984. *Vergleichende Grammatik Französisch-Deutsch, II*. Mannheim etc. : Wissenschaftliche Buchgesellschaft / Dudenverlag.